

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

AGRICULTURE
AND FORESTRY

AGRICULTURE
ET DES FORÊTS

Chair:
The Honourable PERCY MOCKLER

Président :
L'honorable PERCY MOCKLER

Tuesday, October 2, 2012
Thursday, October 4, 2012

Le mardi 2 octobre 2012
Le jeudi 4 octobre 2012

Issue No. 22

Fascicule n° 22

Fifth and sixth meetings on:
Bill S-11, Safe Food for Canadians Act

Cinquième et sixième réunions concernant :
Le projet de loi S-11, Loi sur la salubrité
des aliments au Canada

INCLUDING:
THE SEVENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill S-11, Safe Food for Canadians Act)

Y COMPRIS :
LE SEPTIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi S-11, Loi sur la salubrité
des aliments au Canada)

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
AGRICULTURE AND FORESTRY

The Honourable Percy Mockler, *Chair*

The Honourable Fernand Robichaud, P.C., *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Buth	Mahovlich
* Cowan	Maltais
(or Tardif)	Mercer
Duffy	Merchant
Eaton	Peterson
* LeBreton, P.C.	Plett
(or Carignan)	Rivard

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Duffy replaced the Honourable Senator Fortin-Duplessis (*October 4, 2012*).

The Honourable Senator Maltais replaced the Honourable Senator Nolin (*October 4, 2012*).

The Honourable Senator Fortin-Duplessis replaced the Honourable Senator Demers (*October 3, 2012*).

The Honourable Senator Demers replaced the Honourable Senator Duffy (*October 2, 2012*).

The Honourable Senator Nolin replaced the Honourable Senator Maltais (*October 1, 2012*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS

Président : L'honorable Percy Mockler

Vice-président : L'honorable Fernand Robichaud, C.P.
et

Les honorables sénateurs :

Buth	Mahovlich
* Cowan	Maltais
(ou Tardif)	Mercer
Duffy	Merchant
Eaton	Peterson
* LeBreton, C.P.	Plett
(ou Carignan)	Rivard

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Duffy a remplacé l'honorable sénateur Fortin-Duplessis (*le 4 octobre 2012*).

L'honorable sénateur Maltais a remplacé l'honorable sénateur Nolin (*le 4 octobre 2012*).

L'honorable sénateur Fortin-Duplessis a remplacé l'honorable sénateur Demers (*le 3 octobre 2012*).

L'honorable sénateur Demers a remplacé l'honorable sénateur Duffy (*le 2 octobre 2012*).

L'honorable sénateur Nolin a remplacé l'honorable sénateur Maltais (*le 1^{er} octobre 2012*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, October 2, 2012
(44)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 5 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Buth, Demers, Eaton, Mercer, Merchant, Mockler, Nolin, Peterson, Plett, Rivard and Robichaud, P.C. (11).

In attendance: Aïcha Coulibaly and Martha Butler, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, June 20, 2012, the committee continued its consideration of Bill S-11, Safe Food for Canadians Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 20*)

WITNESSES:

Agriculture Union — Public Service Alliance of Canada:

Bob Kingston, National President.

As an individual:

Paul Caron.

Consumers' Association of Canada:

Mel Fruitman, Vice-President.

Consumers Council of Canada:

Elizabeth Nielsen, Board Member.

Mr. Kingston and Mr. Caron each made opening statements and answered questions.

At 6:16 p.m., the committee suspended.

At 6:19 p.m., the committee resumed.

Mr. Fruitman and Ms. Nielsen each made opening statements and answered questions.

At 6:58 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 2 octobre 2012
(44)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 17 heures, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Buth, Demers, Eaton, Mercer, Merchant, Mockler, Nolin, Peterson, Plett, Rivard et Robichaud, C.P. (11).

Également présentes : Aïcha Coulibaly et Martha Butler, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 20 juin 2012, le comité poursuit son étude du projet de loi S-11, Loi sur la salubrité des aliments au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 20 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Syndicat de l'agriculture — Alliance de la Fonction publique du Canada :

Bob Kingston, président national.

À titre personnel :

Paul Caron.

Association des consommateurs du Canada :

Mel Fruitman, vice-président.

Conseil des consommateurs du Canada :

Elizabeth Nielsen, membre du conseil d'administration.

MM. Kingston et Caron font chacun un exposé et répondent aux questions.

À 18 h 16, la séance est suspendue.

À 18 h 19, la séance reprend.

M. Fruitman et Mme Nielsen font chacun un exposé et répondent aux questions.

À 18 h 58, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, October 4, 2012
(45)

[English]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 8:04 a.m., in room 705, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Buth, Eaton, Fortin-Duplessis, Mahovlich, Merchant, Mockler, Nolin, Peterson, Plett, Rivard and Robichaud, P.C. (11).

In attendance: Aïcha Coulibaly and Martha Butler, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Mona Ishack, Communications Officer, Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, June 20, 2012, the committee continued its consideration of Bill S-11, Safe Food for Canadians Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 20*).

WITNESSES:

Canadian Food Inspection Agency:

Neil Bouwer, Vice-President, Policy and Programs;

Colleen Barnes, Executive Director, Program, Regulatory and Trade Policy.

Department of Justice Canada:

Julie Adair, Legal Counsel, Agriculture and Food Inspection Legal Services.

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-11.

It was agreed that Mr. Bouwer, Ms. Barnes and Ms. Adair be invited to the table and, during the consideration of Bill S-11, they answered questions from time to time.

With leave, it was agreed that the committee be allowed to group clauses by the sections identified in the bill.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, stand postponed.

It was agreed that clause 2 carry.

It was agreed that clause 3 carry.

It was agreed that clauses 4 to 19 carry.

It was agreed that clauses 20 to 22 carry.

It was agreed that clause 23 carry.

It was agreed that clauses 24 to 27 carry.

It was agreed that clauses 28 to 31 carry.

OTTAWA, le jeudi 4 octobre 2012
(45)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 8 h 4, dans la salle 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Buth, Eaton, Fortin-Duplessis, Mahovlich, Merchant, Mockler, Nolin, Peterson, Plett, Rivard et Robichaud, C.P. (11).

Également présentes : Aïcha Coulibaly et Martha Butler, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Mona Ishack, agente de communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 20 juin 2012, le comité poursuit l'étude du projet de loi S-11, Loi sur la salubrité des aliments au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 20 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Agence canadienne d'inspection des aliments :

Neil Bouwer, vice-président, Politiques et programmes;

Colleen Barnes, directrice exécutive, Politiques sur les programmes, la réglementation et le commerce.

Ministère de la Justice Canada :

Julie Adair, conseillère juridique, Agriculture et inspection des aliments.

Il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi S-11.

Il est convenu que M. Bouwer, Mme Barnes et Mme Adair soient invités à se joindre à la table et que, pendant l'étude du projet de loi S-11, ils répondent de temps en temps à des questions.

Avec la permission des membres du comité, il est convenu de regrouper les articles selon les parties du projet de loi.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu de reporter l'étude de l'article 1, qui contient le titre abrégé.

Il est convenu d'adopter l'article 2.

Il est convenu d'adopter l'article 3.

Il est convenu d'adopter les articles 4 à 19.

Il est convenu d'adopter les articles 20 à 22.

Il est convenu d'adopter l'article 23.

Il est convenu d'adopter les articles 24 à 27.

Il est convenu d'adopter les articles 28 à 31.

It was agreed that clauses 32 to 33 carry.

It was agreed 34 to 37 carry.

It was agreed clause 38 carry.

It was agreed that clauses 39 to 45 carry.

It was agreed that clauses 46 to 47 carry.

It was agreed that clause 48 carry.

It was agreed that clause 49 carry.

It was agreed that clause 50 carry.

The chair asked whether clause 51 shall carry.

The Honourable Senator Plett moved:

That Bill S-11 be amended, on page 21, in clause 51, by replacing line 34 with the following:

“names in respect of any food commodity and”.

After debate, the question being put on the motion in amendment, it was adopted.

It was agreed that clause 51, as amended, carry.

It was agreed that clauses 52 to 55 carry.

It was agreed that clause 56 carry.

It was agreed that clause 57 carry.

It was agreed that clauses 58 to 59 carry.

It was agreed that clauses 60 to 67 carry.

The chair asked whether clause 68 shall carry.

The Honourable Senator Plett moved:

That Bill S-11 be amended, on page 30, in clause 68, by replacing lines 22 to 25 with the following:

“68. (1) Five years after the coming into force of this section, and every five years after that, the Minister must undertake a review of the provisions and operation of this Act, including an assessment of the resources allocated to its administration and enforcement.”.

After debate, the question being put on the motion in amendment, it was adopted, on division.

After debate, it was agreed that clause 68, as amended, carry, on division.

It was agreed that clauses 69 to 75 carry.

It was agreed clauses 76 to 78 carry.

It was agreed, with leave, that clauses 79 to 102 carry.

The chair asked whether clause 103 shall carry.

The Honourable Senator Peterson moved:

That Bill S-11 be amended in clause 103, on page 43, by adding after line 14 the following:

Il est convenu d'adopter les articles 32 et 33.

Il est convenu d'adopter les articles 34 à 37.

Il est convenu d'adopter l'article 38.

Il est convenu d'adopter les articles 39 à 45.

Il est convenu d'adopter les articles 46 et 47.

Il est convenu d'adopter l'article 48.

Il est convenu d'adopter l'article 49.

Il est convenu d'adopter l'article 50.

Le président demande s'il convient d'adopter l'article 51.

L'honorable sénateur Plett propose :

Que le projet de loi S-11, à l'article 51, soit modifié par substitution, à la ligne 34, page 21, de ce qui suit :

« names in respect of any food commodity and ».

Après débat, la motion d'amendement, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu d'adopter l'article 51 modifié.

Il est convenu d'adopter les articles 52 à 55.

Il est convenu d'adopter l'article 56.

Il est convenu d'adopter l'article 57.

Il est convenu d'adopter les articles 58 et 59.

Il est convenu d'adopter les articles 60 à 67.

Le président demande s'il convient d'adopter l'article 68.

L'honorable sénateur Plett propose :

Que le projet de loi S-11, à l'article 68, soit modifié par substitution, à la ligne 23, page 30, de ce qui suit :

« des conséquences de son application, notamment en évaluant les ressources affectées à son exécution et au contrôle de son application. »

Après débat, la motion d'amendement, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter l'article 68 modifié.

Il est convenu d'adopter les articles 69 à 75.

Il est convenu d'adopter les articles 76 à 78.

Il est convenu, avec la permission des membres du comité, d'adopter les articles 79 à 102.

Le président demande s'il convient d'adopter l'article 103.

L'honorable sénateur Peterson propose :

Que le projet de loi S-11 soit modifié, à l'article 103, à la page 43, par adjonction, après la ligne 18, de ce qui suit :

“(2) To assist the Agency in carrying out its responsibilities under subsection (1) in respect of the *Safe Food for Canadians Act*, the Auditor General of Canada shall, at least once every five years, conduct a resources audit to examine the resources the Agency has and the resources it needs to carry out its food inspection obligations.

(2.1) The Agency may determine the scope of the resources audit, but the resulting report must include

- (a) a review of the compliance verification system, including its design and implementation;
- (b) an analysis and assessment of the number, capacity and training of inspectors, including how many plants an inspector should be responsible for and the appropriateness of rotation of inspectors;
- (c) an analysis and assessment of the financial resources available to inspectors;
- (d) an analysis and assessment of the materials, equipment and support services available to inspectors; and
- (e) recommendations regarding required changes and implementation strategies.

(2.2) The Agency and its auditor shall provide the Auditor General of Canada with any records, accounts, statements or other information that, in the opinion of the Auditor General of Canada, are necessary to conduct the resources audit.

(2.3) Immediately after the Agency receives a resources audit report, the President must submit a copy of it to the Minister and to the Minister of Health, and the Minister must cause a copy of the report to be tabled in each House of Parliament on any of the first fifteen days on which that House is sitting after the Minister receives the report.”

After debate, the question being put on the motion in amendment, it was negatived on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators

Mahovlich, Merchant, Peterson, Robichaud — 4

NAYS

The Honourable Senators

Buth, Eaton, Fortin-Duplessis, Mockler, Nolin, Plett, Rivard — 7

« (2) Afin d'aider l'Agence à s'acquitter de la charge qui lui incombe au titre du paragraphe (1) relativement à la *Loi sur la salubrité des aliments au Canada*, le vérificateur général du Canada est tenu, au moins une fois tous les cinq ans, d'effectuer une vérification des ressources visant à examiner les ressources dont dispose l'Agence et celles dont elle a besoin pour s'acquitter de ses obligations en matière d'inspection des aliments.

(2.1) L'Agence peut déterminer la portée de la vérification des ressources, mais le rapport correspondant doit comprendre les éléments suivants :

- a) l'examen du système de vérification de la conformité, notamment sa conception et sa mise en œuvre;
- b) une analyse et une évaluation portant sur le nombre d'inspecteurs ainsi que sur leur capacité et leur formation, et précisant notamment le nombre d'installations qui devraient être attribuées à chaque inspecteur, ainsi que la pertinence d'une rotation des inspecteurs;
- c) une analyse et une évaluation des ressources financières dont disposent les inspecteurs;
- d) une analyse et une évaluation du matériel, de l'équipement et des services de soutien mis à la disposition des inspecteurs;
- e) des recommandations concernant les changements nécessaires et les stratégies de mise en œuvre.

(2.2) L'Agence ainsi que son vérificateur sont tenus de fournir au vérificateur général du Canada les documents, comptes, états et tous renseignements qui, selon celui-ci, sont nécessaires à la vérification des ressources.

(2.3) Dès que l'Agence reçoit le rapport de vérification des ressources, le président les présente au ministre et au ministre de la Santé; le ministre en fait déposer un exemplaire devant chaque Chambre du Parlement dans les quinze premiers jours de séance de celle-ci suivant sa réception. »

Après débat, la motion d'amendement, mise aux voix, est rejetée de la façon suivante :

POUR

Les honorables sénateurs

Mahovlich, Merchant, Peterson, Robichaud — 4

CONTRE

Les honorables sénateurs

Buth, Eaton, Fortin-Duplessis, Mockler, Nolin, Plett, Rivard — 7

ABSTENTIONS — 0

After debate, it was agreed that clause 103 carry, on division.

It was agreed that clauses 104 to 108 carry.

It was agreed that clauses 109 to 110 carry.

It was agreed that clause 111 carry, on division.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, carry, on division.

It was agreed that the title carry, on division.

It was agreed that the bill, as amended, carry, on division.

It was agreed that the chair report the bill, as amended, to the Senate at the earliest opportunity, on division.

At 9:36 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

ABSTENTIONS — 0

Après débat, il est convenu d'adopter l'article 103 avec dissidence.

Il est convenu d'adopter les articles 104 à 108.

Il est convenu d'adopter les articles 109 et 110.

Il est convenu d'adopter l'article 111 avec dissidence.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter l'article 1, qui contient le titre abrégé.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter le titre.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter le projet de loi modifié.

Il est convenu, avec dissidence, que le président fasse rapport au Sénat, à la première occasion, du projet de loi modifié.

À 9 h 36, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Kevin Pittman

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, October 4, 2012

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry has the honour to present its

SEVENTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill S 11, An Act respecting food commodities, including their inspection, their safety, their labelling and advertising, their import, export and interprovincial trade, the establishment of standards for them, the registration or licensing of persons who perform certain activities related to them, the establishment of standards governing establishments where those activities are performed and the registration of establishments where those activities are performed, has, in obedience to the order of reference of Wednesday, June 20, 2012, examined the said bill and now reports the same with the following amendments:

1. Clause 51, page 21:

Replace line 34 with the following:

“names in respect of any food commodity and”.

2. Clause 68, page 30:

Replace lines 22 to 25 with the following:

“68. (1) Five years after the coming into force of the section, and every five years after that, the Minister must undertake a review of the provisions and operation of this Act, including an assessment of the resources allocated to its administration and enforcement.”.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 4 octobre 2012

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts a l'honneur de présenter son

SEPTIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi S-11, Loi concernant les produits alimentaires, et portant notamment sur leur inspection, leur salubrité, leur étiquetage, la publicité à leur égard, leur importation, leur exportation, leur commerce interprovincial, l'établissement de normes à leur égard, l'enregistrement de personnes exerçant certaines activités à leur égard, la délivrance de licences à ces personnes, l'établissement de normes relatives aux établissements où de telles activités sont exercées ainsi que l'agrément de tels établissements, conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 20 juin 2012, a examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport avec les modifications suivantes :

1. Article 51, page 21 :

Remplacer, dans la version anglaise, la ligne 34 par ce qui suit :

« names in respect of any food commodity and ».

2. Article 68, page 30 :

Remplacer la ligne 23 par ce qui suit :

« des conséquences de son application, notamment en évaluant les ressources affectées à son exécution et au contrôle de son application. ».

Respectueusement soumis,

Le président,

PERCY MOCKLER

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 2, 2012

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 5 p.m. to study Bill S-11, An Act respecting food commodities, including their inspection, their safety, their labelling and advertising, their import, export and interprovincial trade, the establishment of standards for them, the registration or licensing of persons who perform certain activities related to them, the establishment of standards governing establishments where those activities are performed and the registration of establishments where those activities are performed.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: I welcome you all to this meeting of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry.

[*English*]

My name is Percy Mockler, a senator from New Brunswick and chair of the committee. Before I ask senators to introduce themselves, I want to say thank you to the witnesses for accepting our invitation.

On this, I will ask senators to introduce themselves, please.

Senator Mercer: I am Senator Terry Mercer from Nova Scotia.

Senator Merchant: I am Pana Merchant from Regina, Saskatchewan.

[*Translation*]

Senator Robichaud: Good afternoon, I am Senator Robichaud from Saint-Louis-de-Kent, New Brunswick.

[*English*]

Senator Peterson: Bob Peterson from Saskatchewan.

Senator Plett: Senator Don Plett from Manitoba.

Senator Buth: JoAnne Buth from Manitoba.

[*Translation*]

Senator Demers: Good afternoon, I am Senator Jacques Demers from Quebec.

[*English*]

Senator Eaton: Nicky Eaton, Toronto, Ontario.

[*Translation*]

Senator Rivard: Good afternoon, I am Senator Michel Rivard, from the Laurentides, in Quebec.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 2 octobre 2012

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui à 17 heures pour étudier le projet de loi S-11, Loi concernant les produits alimentaires, et portant notamment sur leur inspection, leur salubrité, leur étiquetage, la publicité à leur égard, leur importation, leur exportation, leur commerce interprovincial, l'établissement de normes à leur égard, l'enregistrement de personnes exerçant certaines activités à leur égard, la délivrance de licences à ces personnes, l'établissement de normes relatives aux établissements où de telles activités sont exercées ainsi que l'agrément de tels établissements.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue à tous à cette réunion du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts.

[*Traduction*]

Je suis le sénateur Percy Mockler du Nouveau-Brunswick, et je suis le président du comité. Avant de demander aux autres sénateurs de se présenter, j'aimerais remercier les témoins d'avoir accepté notre invitation.

Je demanderais maintenant aux sénateurs de se présenter.

Le sénateur Mercer : Je suis le sénateur Terry Mercer, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Merchant : Je suis Pana Merchant, de Regina, en Saskatchewan.

[*Français*]

Le sénateur Robichaud : Bonjour, je suis le sénateur Robichaud, de Saint-Louis-de-Kent au Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le sénateur Peterson : Je suis Bob Peterson, de la Saskatchewan.

Le sénateur Plett : Je suis le sénateur Don Plett, du Manitoba.

Le sénateur Buth : Je suis JoAnne Buth, du Manitoba.

[*Français*]

Le sénateur Demers : Bonjour, je suis le sénateur Jacques Demers, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Eaton : Je suis Nicky Eaton, de Toronto, en Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Rivard : Bonjour, je suis le sénateur Michel Rivard, des Laurentides, au Québec.

The Chair: Thank you, senators.

[English]

We continue to study Bill S-11, the safe food for Canadians act. As we are aware, the Government of Canada introduced the safe food for Canadians act in Parliament to make our food safety system stronger, as well as reducing overlap for Canadian food producers.

[Translation]

The act provides the industry with clear, consistent and straightforward inspection and enforcement rules so they can best meet their responsibility to put safe food on shelves for consumers.

[English]

Honourable senators, we have the pleasure of having with us today two witnesses for the first part of the meeting. One is Mr. Bob Kingston, National President of the Agriculture Union, Public Service Alliance of Canada.

Thank you, Mr. Kingston, for being with us today and sharing your comments, your opinions and your vision.

[Translation]

We also have Paul Caron, a retired inspector with the Canadian Food Inspection Agency and currently an industry consultant.

[English]

I have been informed, honourable senators, that the first presenter will be Mr. Caron, to be followed by Mr. Kingston.

Mr. Caron and Mr. Kingston, following your presentations the senators will ask questions.

[Translation]

You have the floor, Mr. Caron.

[English]

Paul Caron, as an individual: Mr. Chair, honourable senators, my name is Paul Caron. As a Canadian Food Inspection Agency inspector with 35 years of experience, I worked at meat slaughter plants, processing plants in the animal health program. I spent the majority of my career as a CFIA import inspector and was inspector in charge of two CFIA-approved import meat inspection establishments.

During the last 20 years of my career I worked as an inspector at the Windsor-Detroit crossing, the busiest commercial land border in Canada. In 2005 I retired, and in that same year CFIA removed all its inspectors from ports of entry and placed the responsibility of inspection of its regulated commodities on

Le président : Merci, sénateurs.

[Traduction]

Nous poursuivons l'étude du projet de loi S-11, Loi sur la salubrité des aliments au Canada. Comme nous le savons, le gouvernement du Canada a déposé le projet de loi sur la salubrité des aliments au Canada au Parlement en vue de renforcer notre système de contrôle de la salubrité des aliments et de réduire le chevauchement pour les producteurs d'aliments canadiens.

[Français]

Cette loi donne à l'industrie des règles simples, claires et directes en matière d'inspection et d'application de la loi pour qu'elle puisse mieux s'acquitter de sa responsabilité d'offrir aux consommateurs des aliments sains.

[Traduction]

Honorables sénateurs, aujourd'hui nous accueillons deux témoins pour la première partie de la réunion. Tout d'abord, M. Bob Kingston, président national du Syndicat de l'agriculture, Alliance de la fonction publique du Canada.

Merci, monsieur Kingston, d'être ici aujourd'hui et de nous faire part de vos commentaires, de votre avis et de votre vision.

[Français]

Nous recevons aussi M. Paul Caron, un ancien inspecteur de l'Agence canadienne d'inspection des aliments qui est maintenant un conseiller de l'industrie.

[Traduction]

Honorables sénateurs, on m'a dit que le premier exposé sera livré par M. Caron, qui sera suivi de M. Kingston.

Monsieur Caron, monsieur Kingston, les sénateurs vous poseront ensuite des questions.

[Français]

La parole est à vous, monsieur Caron.

[Traduction]

Paul Caron, à titre personnel : Monsieur le président, honorables sénateurs, je m'appelle Paul Caron. En tant qu'inspecteur qui compte 35 ans d'expérience à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, j'ai travaillé dans les abattoirs et les usines de transformation de la viande dans le cadre du programme de la santé des animaux. Pendant la plus grande partie de ma carrière, j'ai été inspecteur à l'importation pour l'ACIA et l'inspecteur responsable de deux centres d'inspection de la viande importée homologués par l'ACIA.

Pendant les 20 dernières années de ma carrière, j'ai été inspecteur au poste frontalier de Windsor-Detroit, c'est-à-dire le poste frontalier commercial terrestre le plus achalandé au Canada. J'ai pris ma retraite en 2005, et la même année, l'ACIA a enlevé tous ses inspecteurs des points d'entrée et a

Canada Border Services Agency officers and created CFIA Central Import Service Centres. I think I was the last CFIA inspector at a port of entry.

I will speak to you mainly about the importation of food and the effect the safe food for Canadians act will have. I do not feel the new food act addresses the problems existing with the inspection of imported foods. Currently only 2 per cent of food products entering Canada are inspected by CFIA or Canada Border Services Agency officers. The only CFIA inspection at ports of entry is veterinary inspection of live animals and the occasional import blitz. An import blitz is conducted by CFIA where they pull in all shipments that they regulate over a period of time for inspection.

The CFIA import blitz is not effective at land borders. I know this because I organized and worked many of them. CBSA officers have been given the responsibility at the port of entry to prevent unsafe food from entering Canada. The CBSA administers more than 90 acts, regulations and international agreements on behalf of other federal departments and agencies, the provinces and the territories.

CBSA officers have little time to ensure all food products and other CFIA regulated commodities entering Canada are safe and free of disease. As with other government departments, they are understaffed. They, as with other government employees, have set priorities to get the job done. Their priorities are keeping drugs, guns and child porn out, screening all travellers entering our country, and collecting duties and taxes. They do not always have the time to ensure all food products entering this country are safe. They receive little training and support from CFIA. I know a lot of these front-line officers, and I know what they are going through and what they experience and have heard this from them.

During my career I inspected thousands of food shipments in truck trailers and containers from the United States and other countries. I have seen food products loaded with toxic chemicals, rat poison, refrigerated food product off condition, dirty trucks with chemical odours, et cetera. I discovered food shipments that did not reflect what was described on the CBSA customs manifest by opening the transport container and physically inspecting it.

Under the authority of the Meat Inspection Act and regulations, I refused entry of meat shipments that had product off condition, pathological defects, fecal contamination and product misrepresented by labels. Many food safety experts claim organoleptic inspection has little value. Organoleptic inspection is post-mortem examination of various cuts, like beef livers, things along that line, where you use sight, smell and touch.

confié la responsabilité de l'inspection de ses produits réglementés à des agents de l'Agence des services frontaliers du Canada. Elle a aussi créé les centres de service à l'importation de l'ACIA. Je pense que j'ai été le dernier inspecteur de l'ACIA à un point d'entrée.

Je vais surtout vous parler de l'importation des aliments et des répercussions qu'aura la Loi sur la salubrité des aliments au Canada. À mon avis, la nouvelle loi n'aborde pas les problèmes liés à l'inspection des aliments importés. Actuellement, seulement 2 p. 100 des produits alimentaires qui entrent au Canada sont inspectés par l'ACIA ou les agents de l'Agence des services frontaliers du Canada. Les seules inspections menées par l'ACIA aux points d'entrée sont les inspections vétérinaires d'animaux vivants et les opérations éclair sporadiques. Une opération éclair est menée par l'ACIA lorsqu'elle retient, pendant une certaine période, toutes les cargaisons de produits qu'elle réglemente pour les inspecter.

Les opérations éclair de l'ACIA ne sont pas efficaces aux frontières terrestres. Je le sais, car j'en ai organisé un grand nombre et j'y ai participé. Les tâches des agents de l'ASFC est d'empêcher l'entrée au Canada d'aliments insalubres. En effet, l'ASFC applique plus de 90 lois, règlements et ententes internationales au nom d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires.

Les agents de l'ASFC ont peu de temps pour vérifier si tous les produits alimentaires et les autres produits réglementés par l'ACIA qui entrent au Canada sont salubres et non contaminés. Comme d'autres ministères, l'agence manque de personnel. Les employés, comme leurs collègues au gouvernement, ont établi des priorités pour pouvoir accomplir leur travail : empêcher l'entrée de drogues, d'armes et de pornographie juvénile, contrôler l'identité de tous les voyageurs qui entrent au pays et percevoir les droits et les taxes. Ils n'ont pas toujours le temps de vérifier si tous les produits alimentaires qui entrent au pays sont salubres. Ils reçoivent très peu de formation et d'appui de l'ACIA. Je connais un grand nombre de ces agents qui travaillent aux premières lignes, et je sais ce qu'ils vivent; ils m'en ont parlé.

Au cours de ma carrière, j'ai inspecté des milliers de cargaisons de produits alimentaires dans des remorques et des conteneurs provenant des États-Unis et d'autres pays. J'ai vu des produits alimentaires contaminés par des produits chimiques toxiques, du poison à rat, des produits alimentaires réfrigérés avariés, des camions sales qui dégageaient des odeurs de produits chimiques, et cetera. En ouvrant des conteneurs et en les inspectant en personne, j'ai découvert des cargaisons de produits alimentaires qui ne correspondaient pas à ce qui était décrit dans la déclaration en douane de l'ASFC.

En vertu de la Loi sur l'inspection des viandes et de ses règlements, j'ai refusé l'entrée de cargaisons de viande qui était avariée, qui présentait des défauts pathologiques, qui était contaminée par des matières fécales et qui était mal étiquetée. De nombreux spécialistes en salubrité alimentaire soutiennent que l'inspection organoleptique ne vaut pas grand-chose. Cette technique consiste à examiner différents morceaux de viande

Many food safety experts claim that this is of little value, but I can tell you that if you see fecal contamination, you know there is a possible presence of E. coli in that cut of beef.

CFIA's website makes the claim that Canada has a robust, risk-based, import control system that is based on internationally recognized standards. They state:

Our approach is comparable to the import inspection systems of other developed countries, such as the United States.

This is not the case. All food shipments entering the U.S. are cleared at the port of entry, while in Canada, for example, meat shipments are released to be possibly inspected inland.

Shipments going to the U.S. have to be screened by the USDA for animal health reasons, plant health reasons, then by the U.S. Food and Drug Administration, then Homeland Security, then customs and border services, which directs the load to a meat inspection establishment located in close proximity of the border.

Only when it completes all this inspection is it released by Customs and Border Protection in the U.S. Failure to present the shipment for inspection can result in "delistment" of the Canadian exporter and fines up to three times the value of the shipment.

If, in a situation similar to XL Foods, the U.S. authorities discovered E. coli in the meat going from Canada to the U.S., I doubt very much that would be caught by CFIA coming this way, given the way their system is established.

Like many Canadian exporters of food products to the U.S. would claim, this is an artificial trade barrier due to the time and cost associated with the release of the shipment. Meat shipments, for example, entering Canada are just screened. The documents are just screened at the port of entry by CBSA and the shipment is released, and it is up to the importer on their honour to deliver it for inspection.

Over the past years, hundreds of import meat shipments destined for CFIA inspection never arrived at the CFIA inspection establishment, as required by the Canada Meat Inspection Act section 9(2). To this date, only one importer who violated this section of the Meat Inspection Act has been prosecuted.

post-mortem, par exemple, des foies de bœuf, et cetera, en utilisant la vue, l'odorat et le toucher. Selon un grand nombre de spécialistes en salubrité alimentaire, cela ne donne pas de bons résultats, mais je peux vous dire que si vous apercevez des indices de contamination fécale, vous savez qu'il est possible que l'E. coli se trouve dans ce morceau de bœuf.

Selon le site web de l'ACIA, le système de contrôle des importations du Canada est solide et axé sur les risques, et se fonde sur des normes reconnues à l'échelle internationale. Voici un extrait :

Notre approche est comparable aux systèmes d'inspection des importations d'autres pays développés, dont les États-Unis.

Ce n'est pas le cas. Toutes les cargaisons de produits alimentaires qui entrent aux États-Unis sont examinées aux points d'entrée, alors qu'au Canada, par exemple, les cargaisons de viande sont dédouanées et on espère qu'elles seront inspectées une fois entrées au pays.

Les cargaisons qui entrent aux États-Unis doivent être examinées par l'USDA pour vérifier la santé des animaux et des plantes, ensuite par la U.S. Food and Drug Administration, par la Homeland Security, et enfin par les services frontaliers des douanes, qui dirigent la cargaison vers un centre d'inspection de la viande situé à proximité de la frontière.

Customs and Border Protection dédouane seulement la cargaison aux États-Unis lorsqu'elle a subi toutes ces inspections. Si un exportateur canadien ne présente pas sa cargaison à l'inspection, il peut être déclaré « inadmissible » et devoir payer une amende qui peut aller jusqu'à trois fois la valeur de la cargaison.

Dans une situation semblable à celle qu'a connue XL Foods, c'est-à-dire lorsque les autorités américaines ont découvert l'E. coli dans la viande exportée par le Canada aux États-Unis, je doute beaucoup que l'ACIA aurait pu faire la même chose si la viande avait été transportée en direction de notre pays, étant donné la façon dont son système fonctionne.

Comme pourraient l'affirmer de nombreux exportateurs canadiens de produits alimentaires aux États-Unis, il s'agit d'un obstacle commercial artificiel attribuable aux délais et aux coûts associés au dédouanement de la cargaison. Par exemple, les cargaisons de viande qui entrent au Canada sont seulement contrôlées. Les documents sont contrôlés aux points d'entrée par l'ASFC et la cargaison est dédouanée, et il revient à l'importateur d'avoir l'honnêteté de la faire inspecter.

Ces dernières années, des centaines de cargaisons de viande d'importation qui devaient être inspectées par l'ACIA ne sont jamais parvenues à son centre d'inspection, comme l'exige le paragraphe 9(2) de la Loi sur l'inspection des viandes du Canada. À ce jour, un seul des importateurs qui a violé ce paragraphe a été poursuivi en justice.

If the CFIA wants to mirror other countries, they should concentrate all their inspections of imports, verifications and document clearance at major ports of entry prior to CBSA clearance, as in the United States, instead of tracking down shipments inland.

Another claim the CFIA makes regarding the new food safety act is that all food sold in Canada, whether domestic or imported, must comply with the Food and Drugs Act and regulations and the Consumer Packaging and Labelling Act and regulations. I found numerous shipments of food products from various countries not meeting CFIA label requirements, and properly trained CFIA inspectors at port of entry would discover these shipments, decreasing the number of recalls.

Many of the violations under these acts are found on store shelves and retail outlets, especially in ethnic food stores. Store shelves or retailers are not inspected by CFIA as they were in the past.

Another concern honourable senators should consider is the lack of training being provided to CFIA inspectors today. In 1970, when I started my career, I was required to undertake a two-year training program before I would even be considered a fully qualified inspector. Today, an inspector is put on the front lines with very little training. They are supervised by people who often have limited training and background in the area of inspection they are responsible for.

Another issue is that the safe food for Canadians act puts all food under one act. Food such as meat is much more complex in inspection requirements. It is a very high-risk product and should not have the same requirements as carrots, for example.

As a former inspector and now a consumer, I have serious concerns about the safety of food for my family and other Canadians. Why should CFIA imported food inspection be conducted in a manner that the CFIA would not tolerate for domestic or export inspection of meat?

The Chair: Thank you, Mr. Caron.

Bob Kingston, National President, Agriculture Union — PSAC: Mr. Chair, honourable senators, it is a pleasure to be here this evening to discuss Bill S-11. By way of introduction, the Agriculture Union represents all federal employees or the majority working in the federal agriculture portfolio. I am a full-time officer on leave from the CFIA where I have 25 years of experience as an inspector, including 15 years as an inspection supervisor.

Si l'ACIA veut imiter d'autres pays, elle devrait concentrer toutes ses inspections de produits importés, ses vérifications et ses documents aux points d'entrée principaux avant le dédouanement par l'ASFC, comme c'est le cas aux États-Unis, au lieu d'essayer de retrouver les cargaisons une fois qu'elles sont entrées au pays.

L'ACIA a également affirmé, au sujet de la nouvelle loi sur la salubrité alimentaire, que tous les aliments vendus au Canada, qu'ils soient produits au pays ou importés, doivent se conformer à la Loi sur les aliments et drogues et à la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation, et à leurs règlements. J'ai découvert que de nombreuses cargaisons d'aliments provenant de divers pays ne respectaient pas les exigences en matière d'étiquetage de l'ACIA. Pourtant, des inspecteurs de l'ACIA ayant reçu la formation appropriée pourraient repérer ces cargaisons aux points d'entrée, ce qui diminuerait le nombre de rappels.

Les infractions à ces lois abondent sur les tablettes des magasins et dans les points de vente au détail, surtout dans les épiceries ethniques. Les étagères ou les points de vente au détail ne sont plus inspectés par l'ACIA comme ils l'étaient autrefois.

Les honorables sénateurs devraient aussi se pencher sur les lacunes de la formation donnée aux inspecteurs actuels de l'ACIA. En 1970, lorsque j'ai entamé ma carrière, on exigeait que je suive un programme de formation de deux ans avant d'être un inspecteur qualifié. De nos jours, on envoie les inspecteurs aux premières lignes sans leur donner une formation suffisante. Ils sont supervisés par des gens qui ont souvent une formation et des antécédents limités dans le domaine d'inspection dont ils sont responsables.

Un autre problème, c'est que la Loi sur la salubrité des aliments au Canada rassemble tous les produits alimentaires dans la même loi. Toutefois, un produit comme la viande exige une inspection beaucoup plus complexe. En effet, il s'agit d'un produit qui présente un risque très élevé et il ne devrait pas faire l'objet des mêmes exigences en matière d'inspection que les carottes, par exemple.

En tant qu'ancien inspecteur et maintenant en tant que consommateur, je suis très inquiet pour ma famille et les autres Canadiens en ce qui concerne la salubrité alimentaire. Pourquoi l'ACIA soumet-elle les aliments importés à des méthodes d'inspection qu'elle n'approuverait pas pour l'inspection de la viande destinée à la consommation nationale ou à l'exportation?

Le président : Merci, monsieur Caron.

Bob Kingston, président national, Syndicat de l'agriculture — Alliance de la Fonction publique du Canada : Monsieur le président, honorables sénateurs, je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour parler du projet de loi S-11. Pour vous mettre un peu en contexte, le Syndicat de l'agriculture représente tous les employés du gouvernement fédéral ou la majorité d'entre eux dont le travail est en lien avec le portefeuille agricole fédéral. Je suis un agent à temps plein de l'ACIA en congé autorisé, et j'ai 25 ans d'expérience en tant qu'inspecteur, y compris 15 ans en tant que superviseur de l'inspection.

What I have to say is that without a commitment on the part of the government to ensure adequate resources are available, Canadians cannot expect improvements in food safety outcomes from this bill alone. Too often, budget has been the main determining factor in the design and/or delivery of the CFIA's inspection and food safety program, exposing Canadians to a higher risk than should be the case.

If we are not careful, the successful enactment of Bill S-11, as well as the CFIA's new inspection modernization initiative, could fall victim to these pressures, as did the compliance verification system, or CVS, before them.

If you cast your memories back to the summer of 2008, just months before the Maple Leaf Foods outbreak, you will remember that the CFIA had just launched CVS. Without a serious pilot phase and before any lessons learned in development could be implemented, the agency had no idea how many inspectors were needed to do the job under CVS or what skills and training they might require. At the same time, more direct inspection oversight was retired deliberately or because inspectors, overwhelmed by the paperwork demands of the new system, could not keep up with their more traditional duties.

Then the perfect storm of the Maple Leaf Foods outbreak occurred, and we all know what happened. It is worth revisiting some of the observations that Sheila Weatherill included in her report. She found that the compliance verification system was flawed and in need of "critical improvements related to its design, planning and implementation." She also found that the CVS was "implemented without a detailed assessment of the resources available to take on these new tasks."

In the aftermath, it was discovered that Maple Leaf was under no obligation to report to the CFIA test results showing contamination in the plant. In a system that increasingly relies on companies to police themselves, this shortcoming was addressed. Now all companies have a mandatory duty to test and report positive results to the CFIA.

Fast-forward to today. XL Foods, one of the biggest meat processors in the country, has just thumbed their nose at this requirement, and the CFIA did not have resources in place to fully understand what was going on in that plant at the time.

How could this be, you might wonder? After all, the minister has assured everyone that there are more inspectors working at that plant than ever. You will be interested to know that in the XL plant, only a small portion of the inspectors are actually

J'aimerais préciser que si le gouvernement ne s'engage pas à veiller à ce que les ressources appropriées soient offertes, les Canadiens ne peuvent pas s'attendre à ce que le projet de loi soit précurseur, à lui seul, d'améliorations dans le domaine de la salubrité alimentaire. Trop souvent, le budget a représenté le facteur déterminant dans l'élaboration et l'exécution du programme d'inspection et de salubrité alimentaire de l'ACIA, ce qui expose inutilement les Canadiens à des risques plus élevés.

Si nous ne faisons pas attention, l'adoption du projet de loi S-11, ainsi que l'initiative de la modernisation de l'inspection de l'ACIA, pourraient être victimes de ces pressions, comme l'a été le système de vérification de la conformité, c'est-à-dire le SVC, avant eux.

Si vous revenez à l'été 2008, quelques mois avant l'incident lié à la contamination qui a frappé Maple Leaf Foods, vous vous souviendrez que l'ACIA venait tout juste de lancer le SVC. Étant donné qu'on n'était pas passé par une phase pilote appropriée et que les leçons tirées du domaine du développement n'avaient pas encore été mises à contribution, l'agence n'avait aucune idée du nombre d'inspecteurs nécessaires pour accomplir le travail exigé par le SVC et on ignorait les compétences et la formation qu'ils devaient posséder. En même temps, on a cessé d'exercer une surveillance plus directe de l'inspection, soit délibérément, soit parce que les inspecteurs, écrasés par la paperasse exigée par le nouveau système, ne pouvaient plus s'acquitter de leurs tâches traditionnelles.

Ensuite, cette terrible histoire de contamination chez Maple Leaf Foods est arrivée, et nous savons tous comment cela s'est terminé. Il convient de relire certaines des observations formulées par Sheila Weatherill dans son rapport. En effet, elle a conclu que le système de vérification de la conformité présentait des lacunes et que « des améliorations essentielles doivent y être apportées sur le plan de la conception, de la planification et de la mise en œuvre. » Elle a aussi conclu que le SVC avait « été mis en œuvre sans que l'on ait préalablement procédé à une évaluation détaillée des ressources disponibles pour s'acquitter de ces nouvelles tâches. »

Après les événements, on a découvert que Maple Leaf n'avait aucune obligation de communiquer à l'ACIA les résultats de tests qui révélaient que l'usine était contaminée. Dans un système qui s'en remet de plus en plus aux entreprises pour exercer une autosurveillance, on a remédié à ce problème. Maintenant, toutes les entreprises ont l'obligation d'effectuer des tests et de communiquer les résultats positifs à l'ACIA.

Revenons à aujourd'hui. XL Foods, l'un des plus grands transformateurs de viande au pays, vient tout juste de faire un pied de nez à cette exigence, et l'ACIA n'avait pas les ressources nécessaires pour bien comprendre ce qui se passait dans l'usine à ce moment-là.

On est en droit de se demander comment c'est possible. Après tout, le ministre a affirmé à qui voulait l'entendre qu'il y avait plus d'inspecteurs dans cette usine que jamais. Vous serez peut-être intéressés d'apprendre que seule une faible proportion des

trained in CVS. That is right; for more than four years after CVS was introduced, most inspectors there have not been trained in how to use it. Why, you might ask? The answer is actually simple. The CFIA cannot afford to deliver training any faster and does not have enough inspectors to relieve those away while being trained. As well, resources are often diverted to address crises, which further derails training.

Because of the pace of production and other factors, those with the CVS know-how at the XL plant did not always share the results of the CFIA-conducted CVS tasks and tests, so the other inspectors would have no idea if there was a problem that required heightened vigilance.

This situation is not limited to XL. As a matter of fact, we were just at a conference this weekend and we found the exact same scenario throughout Quebec. This is yet another example of industry self-policing gone wrong because the CFIA is not adequately resourced to verify compliance.

Returning to the matter before this committee, many say that Bill S-11 will make imported food safer because importers will be required to obtain a licence from the CFIA. This could be more illusory than real with cuts at the agency this year. Who will oversee the 10,000 new licensees that the CFIA estimates will be covered by this new requirement to ensure that they are in compliance with safety requirements? As a result of the downsizing in the federal public service, approximately 170 administrative staff positions at the CFIA have been eliminated. These are the people who would initiate, evaluate, approve and monitor the performance of these new licensees. With 100 fewer inspectors on the job — again, as a result of downsizing in the public service — you can see that the new licensing regime could potentially be little more than a paper exercise.

Going back to Sheila Weatherill for a moment, she recommended an independent resources audit to “accurately determine the demand on its inspection resources and the numbers of required inspectors.”

While the CFIA did not conduct such an audit, it did review the situation in the processed meat program. The result was that the agency almost doubled its complement of processed meat inspectors. I hazard a guess that if the CFIA did a similar review of its other inspection programs, like fish and meat hygiene and slaughter, they would find that a similar upward adjustment is required to adequately deliver those programs.

I urge the committee to amend this bill to make such a review mandatory. I do note that an amendment has been put forward by the government, but it does not require a resource audit of the

inspecteurs travaillant à l'usine de XL Foods ont reçu une formation sur le SVC. C'est exact; plus de quatre ans après la mise en œuvre du SVC, la plupart des inspecteurs de l'usine n'ont pas été formés à son utilisation. Pourquoi? La réponse est simple : l'ACIA n'a pas les moyens d'offrir de la formation plus rapidement et il n'y a pas assez d'inspecteurs pour remplacer ceux qui s'absentent pendant leur formation. De plus, les ressources sont souvent redirigées pour résoudre les crises, ce qui compromet encore plus les efforts en formation.

En raison du rythme de production et d'autres facteurs, ceux qui connaissaient le SVC à l'usine XL n'ont pas toujours communiqué les résultats des tâches et des tests menés par l'ACIA dans le cadre du SVC, et les autres inspecteurs n'étaient donc pas au courant lorsqu'un problème exigeant une surveillance accrue avait été repéré.

La situation ne se limite pas à XL. En effet, nous avons appris, au cours d'une conférence à laquelle nous avons assisté la fin de semaine dernière, que la situation était exactement la même au Québec. Il s'agit d'un autre exemple de l'industrie qui exerce une autosurveillance déficiente, car l'ACIA n'a pas les ressources nécessaires pour vérifier qu'elle respecte les critères exigés.

Pour revenir au sujet à l'étude, un grand nombre de personnes affirment que le projet de loi S-11 rendra les importations d'aliments plus sécuritaires, car les importateurs devront obtenir un permis de l'ACIA. Cela pourrait n'être qu'une illusion, car l'agence subira des réductions budgétaires cette année. Qui supervisera les 10 000 nouveaux permis qui, selon les estimations de l'ACIA, viendront avec cette nouvelle exigence, pour vérifier s'ils sont conformes aux exigences en matière de salubrité? En raison de la réduction des effectifs qui a touché la fonction publique fédérale, environ 170 postes administratifs ont été éliminés à l'ACIA. Ce sont ces employés qui devraient normalement lancer, évaluer et approuver ces nouveaux permis, en plus d'en juger l'efficacité. Avec moins de 100 inspecteurs en service — toujours en raison de la réduction des services publics —, vous pouvez en déduire que le nouveau régime de permis pourrait bien rester un exercice bureaucratique.

Pour revenir à Sheila Weatherill, elle a recommandé une vérification indépendante des ressources « pour déterminer précisément les ressources d'inspection nécessaires et le nombre d'inspecteurs requis... »

Même si l'ACIA n'a pas effectué cette vérification, elle a tout de même examiné le programme d'inspection des viandes transformées. Du coup, elle a presque doublé son effectif d'inspecteurs de viandes transformées. Je m'aventurerai à supposer que si l'ACIA examinait de la même façon ses autres programmes d'inspection, par exemple, ses programmes sur la salubrité des viandes et des poissons et ceux sur l'abattage, elle se rendrait compte qu'un tel rajustement à la hausse est nécessaire pour exécuter ces programmes de façon appropriée.

Je presse le comité de modifier ce projet de loi pour rendre cet examen obligatoire. Je suis conscient que le gouvernement a proposé un amendement, mais il ne requiert un examen des

CFIA until five years after the bill becomes law. It is sort of like crossing your fingers and hoping nothing bad happens for five years. We already know that the CFIA has a problem; do not wait for another outbreak before addressing it.

The government's amendment does not require the results of the audit to be made public. The shortcomings should be fixed as well.

As one final point, I mentioned that the CFIA is currently revising its inspection program, which is likely to involve a reallocation of its existing resources. I am concerned that executives at the CFIA will see the meat hygiene and slaughter program as resource rich. In something akin to moving deck chairs on the Titanic, the CFIA may think they can rob the program that let us down at XL and reallocate resources to other areas that need to be shored up.

In closing, if Canada's food safety system is to be a true partnership between government and industry, then self-policing on the part of food companies must be reined in. To paraphrase the words of Ronald Reagan, which I do not often do, do not simply trust but verify. It is sort of like with a cop in the rear-view mirror, people obey traffic laws. The same holds true in the food industry.

The Chair: Thank you, Mr. Kingston.

Senator Plett: Thank you, gentlemen, for coming out. I am quite happy to have both of you answer whatever questions I ask. They will not be specific.

In your presentations, you indicated that we have reduced the number of inspectors that the CFIA has working for them. I would like you to at least address information I have that says since March of 2006, when this government came to power, field inspection staff has increased by 711 inspectors, from 2,823 to 3,534 by March of 2012, an increase of approximately 25 per cent. How do you equate that to when you say we have decreased inspectors?

I think, Mr. Kingston, you said that we had decreased inspectors by 100, and yet our figures are quite clear that they have, in fact, increased by 711.

Mr. Kingston: The decrease that I just described happened in April with the announcement of the cuts from the budget.

In terms of overall numbers, to be honest, ever since the government first started coming up with the big numbers that they say they have increased the inspectors by, I have been promised meetings where that would be explained. We have been saying from the beginning that we do not see these people, and I do know that they hired 200 people for invasive alien species, not

ressources de l'ACIA que cinq ans après l'entrée en vigueur de la loi. On se croise les doigts, en quelque sorte, en espérant que rien de grave ne se produira pendant ces cinq ans. Nous savons déjà qu'il y a un problème à régler à l'ACIA; n'attendons pas une autre écloison avant d'agir.

L'amendement du gouvernement ne requiert pas, non plus, que les résultats de l'examen soient rendus publics. Les lacunes doivent être comblées également.

Comme dernier point, j'ai mentionné que l'ACIA s'emploie actuellement à revoir son programme d'inspection, ce qui donnera lieu sans doute à une réaffectation des ressources. Je suis inquiet à l'idée que les dirigeants de l'ACIA considèrent le programme pour l'abattage et l'hygiène des viandes comme riche en ressources. Dans un geste qui ne ferait que déplacer le problème, l'ACIA pourrait s'imaginer qu'elle peut dévaliser le programme qui nous a laissés tomber à XL pour renflouer d'autres secteurs.

En terminant, si on veut faire de notre système d'assurance de la salubrité des aliments un vrai partenariat entre le gouvernement et l'industrie, il faut que les sociétés alimentaires aient des politiques d'autosurveillance mieux encadrées. Pour reprendre une expression de Ronald Reagan, ce qu'il m'arrive rarement de faire, je dirais que la confiance ne suffit pas, il faut vérifier. C'est comme voir une auto de police dans son rétroviseur, cela nous pousse à respecter le code de la route. Le même principe vaut pour l'industrie.

Le président : Merci, monsieur Kingston.

Le sénateur Plett : Merci, messieurs, d'être venus. Je suis très heureux que vous soyez ici pour répondre à mes questions. Elles ne seront pas trop pointues.

Dans vos exposés, vous avez mentionné que nous avons réduit le nombre d'inspecteurs à l'ACIA. J'aimerais que vous commentiez les chiffres que j'ai en main et qui disent que depuis mars 2006, soit depuis l'entrée en fonction de notre gouvernement, 711 nouveaux inspecteurs ont été embauchés sur le terrain, faisant ainsi passer leur nombre de 2 823 à 3 534 en mars 2012, soit une augmentation d'environ 25 p. 100. Comment conciliez-vous ces chiffres avec une diminution du nombre d'inspecteurs?

Monsieur Kingston, vous avez dit, je crois, que nous avons réduit de 100 le nombre d'inspecteurs, alors que nos chiffres indiquent très clairement que nous en avons ajouté, en fait, 711.

M. Kingston : La suppression des postes dont je viens de parler a eu lieu en avril lorsque le gouvernement a annoncé ses compressions budgétaires.

En ce qui a trait aux chiffres, très honnêtement, depuis que le gouvernement a annoncé cette belle augmentation du nombre d'inspecteurs, j'attends toujours qu'on me donne des précisions à ce sujet. Nous répétons depuis le début que nous ne voyons pas ces gens. Je sais que le gouvernement a embauché 200 personnes dans le dossier des espèces exotiques envahissantes, mais cela n'a

food-related. I do know that as a result of the Weatherill-ordered audit, they did hire 170 in the processed meat program. There is a net increase there for sure. We are not arguing that.

The decrease that I talked about with the 100 was what happened in the spring of this year.

In terms of the 700 or so they say they have increased by, we cannot find them, and they are certainly not in the meat slaughter plants. I can guarantee you that. We have asked repeatedly for explanations. For years I have been promised meetings that would explain these numbers, and I am still waiting for that meeting to take place with CFIA executives so they can square those numbers with us, because we do not see these people.

The other thing you need to know is that the number they are referring to is not number of inspectors. The 700 that they are referring to is a category of employees at CFIA, and these are technical category employees. They could be working anywhere. They could be working in offices, labs or literally anywhere within the agency, but it is just a category of a classification of employment. It is not an inspector designation. I can absolutely guarantee you that there is no way that that number represents addition to food inspection.

Senator Plett: Well, in fact, our figures show that of the inspection staff decreased, it was reduced in areas of laboratories, operation headquarters and programs.

Would you not also agree, though, that the 100 people that you are saying the government has decreased were simply a matter of the government no longer subsidizing inspectors that were working in the provinces, and that, in fact, these inspectors are still being employed by the provinces? They have not gone away. They are being employed; they are just not paid for or subsidized by the federal government?

Mr. Kingston: Of the 100, 40 of those were delivering, at least in part of their job, provincial meat inspection programs. There were 60 originally to go. Twenty had already left before the 100 that were announced in April. Therefore, 40 were, at least in part, delivering provincial programs. I do not know of any of them who have been hired by the provinces who are supposed to take that on. In fact, we predicted that you are not going to see that because the provinces would largely have to at least quadruple their budgets to take that on. For example, in B.C., where they are looking at initiating their own program, one of the options they posted on their ministry of health website is the no-inspection option because they do not have the money. They are proposing putting cameras in a plant, and then if there is a problem, well, I guess they can review the tapes.

rien à voir avec l'alimentation. Je sais aussi qu'après la vérification commandée dans le rapport Weatherill, le gouvernement a embauché 170 personnes pour le programme de viande transformée. Il y a une nette augmentation de ce côté, et nous ne le nions pas.

La suppression de 100 postes dont j'ai parlé s'est produite au printemps dernier.

En ce qui a trait aux quelque 700 employés de plus, nous ne savons pas où ils se trouvent, et ce n'est assurément pas dans les usines d'abattage. Je vous le garantis. Nous avons demandé des précisions à maintes reprises. On me promet une réunion depuis des années pour me fournir des précisions au sujet de ces chiffres, mais j'attends encore une invitation des dirigeants de l'ACIA pour qu'ils nous expliquent le tout, car on ne voit pas ces employés sur le terrain.

Ce que vous devez savoir en outre, c'est que ce chiffre dont on parle n'est pas le nombre d'inspecteurs. Les 700 postes renvoient à une catégorie d'employés à l'ACIA qui sont des techniciens. Ils peuvent travailler n'importe où. Ils peuvent aussi bien travailler dans les bureaux que les laboratoires, ou n'importe où au sein de l'agence; il s'agit simplement d'une catégorie d'emplois. Ce n'est pas une désignation d'inspecteurs. Je peux vous garantir qu'il ne s'agit pas là du nombre d'employés qui sont venus grossir les rangs des inspecteurs alimentaires.

Le sénateur Plett : En fait, selon nos chiffres, les réductions de personnel ont touché les employés des laboratoires, des opérations à l'administration centrale et des programmes.

Conviendriez-vous, toutefois, que les 100 employés qui ont été mis à pied selon vous par le gouvernement sont, en fait, des inspecteurs qui travaillaient dans les provinces et que le gouvernement a simplement cessé de les subventionner, mais que ces inspecteurs sont encore à l'emploi des provinces? Ces emplois n'ont pas disparu. Ces inspecteurs travaillent toujours, mais ces emplois ne sont plus financés ou subventionnés par le gouvernement fédéral.

M. Kingston : Parmi ces 100 employés, 40 s'occupaient, du moins en partie, de la prestation des programmes provinciaux d'inspection des aliments. Il y en avait 60 qui devaient quitter à l'origine. Il y en a 20 qui avaient déjà quitté avant la suppression des 100 postes annoncée en avril. Donc, 40 d'entre eux s'occupaient, du moins en partie, de la prestation des programmes provinciaux. Je n'en connais aucun qui a été embauché par les provinces qui sont censées prendre la relève. En fait, nous avons prévu que ce ne serait pas le cas, puisque pour ce faire, les provinces devraient dans la plupart des cas quadrupler, à tout le moins, leur budget pour y arriver. En Colombie-Britannique, par exemple, où le gouvernement veut mettre en place son propre programme, une des options annoncées sur le site web du ministère de la Santé est celle sans inspection, puisque les fonds ne sont pas au rendez-vous. On propose d'installer des caméras dans les usines, et si des problèmes surgissent, eh bien, on pourra toujours visionner la bande vidéo.

Senator Plett: However, in fact, these inspectors were provincial inspectors being subsidized by the federal government. They were not employees of the federal government. They were employees of the provincial governments.

Mr. Kingston: No, that is actually not true. They were federal government inspectors. They were employed by the Canadian Food Inspection Agency, appointed by the minister, and what was happening was they were delivering the program on behalf of the province in provincial plants, but usually only as part of their job. They were also working in federal establishments.

Senator Plett: Mr. Caron, you have suggested — maybe both of you did — that there have been all these decreases. We all need to try to live within our means. However, in fact, in the 2011 budget, the government provided CFIA with an additional \$100 million over five years to modernize food safety inspection in Canada. That is an additional \$100 million over five years. In Budget 2012, the government provided CFIA with another \$51.2 million over two years to be shared with the Public Health Agency of Canada and Health Canada. Would you not agree that those are significant increases as opposed to decreases in budget?

Mr. Caron: I would say they are significant increases, but I think what I experience through my work and now in industry is what I see going on at the borders with no CFIA staff there whatsoever.

Senator Plett: However, the increase in budget is significant.

Mr. Caron: Yes, I would say it was significant.

Senator Plett: Thank you.

I have a last comment, chair, if I could, before I wait for the next round,

Mr. Kingston. I am assuming that you will provide this committee, through the clerk, with the deficiencies that you say there have been in the government implementing the Weatherill report. My information is quite clear that the government has, in fact, implemented all 57 of her recommendations, and you seem to indicate that that is not the case. If that is not the case, I would appreciate it if you would provide, through the clerk, the recommendations that have not been there, and if that is not the case, then I expect that will be corrected.

Mr. Kingston: Glad to.

Senator Plett: Thank you.

That is fine for now, chair.

The Chair: Senator Peterson to be followed by Senator Rivard.

Le sénateur Plett : Ces postes d'inspecteurs provinciaux étaient toutefois subventionnés par le gouvernement fédéral. Ces inspecteurs n'étaient pas à l'emploi du gouvernement fédéral. Ils étaient à l'emploi des gouvernements provinciaux.

M. Kingston : Cela n'est pas vrai, en fait. Ils étaient à l'emploi du gouvernement fédéral. Ils étaient à l'emploi de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ils étaient nommés par le ministre, et ils s'occupaient de la prestation des programmes, au nom des gouvernements provinciaux, dans les usines provinciales, mais ce n'était là qu'une partie de leurs tâches habituellement. Ils travaillaient également dans les établissements fédéraux.

Le sénateur Plett : Monsieur Caron, vous avez mentionné — vous l'avez peut-être fait tous les deux — qu'il y a eu toutes ces compressions. Nous devons tous essayer de vivre selon nos moyens. Toutefois, le fait est que dans son budget de 2011, le gouvernement a bonifié le budget de l'ACIA de 100 millions de dollars sur cinq ans pour moderniser le système d'inspection des aliments au Canada. C'est donc un montant additionnel de 100 millions de dollars sur cinq ans. De plus, dans son budget de 2012, le gouvernement a accordé à l'ACIA un montant additionnel de 51,2 millions de dollars sur deux ans, que l'agence doit partager avec l'Agence de la santé publique du Canada et Santé Canada. Conviez-vous qu'il s'agit là d'augmentations importantes du budget, et non pas de diminutions?

M. Caron : Je dirais que ce sont des augmentations importantes, mais ce que je constate dans le cadre de mon travail et maintenant dans l'industrie, c'est qu'il n'y a plus d'employés de l'ACIA à la frontière, quels qu'ils soient.

Le sénateur Plett : Toutefois, le budget a été augmenté de façon considérable.

M. Caron : Oui, je dirais qu'elle a été considérable.

Le sénateur Plett : Merci.

J'ai un dernier commentaire, si je peux me permettre, monsieur le président, avant d'attendre le prochain tour.

Monsieur Kingston, je présume que vous allez fournir au comité, par l'entremise du greffier, la liste des lacunes du gouvernement dans la mise en œuvre du rapport Weatherill. Les renseignements que j'ai obtenus indiquent clairement que le gouvernement a, en fait, mis en œuvre les 57 recommandations que contenait le rapport, et vous semblez dire le contraire. Si ce n'est pas le cas, j'aimerais que vous nous fassiez parvenir, par l'entremise du greffier, la liste des recommandations qui n'ont pas été mises en œuvre, et si c'est bien le cas, je m'attends à ce que la situation soit corrigée.

M. Kingston : Avec plaisir.

Le sénateur Plett : Merci.

C'est tout pour l'instant, monsieur le président.

Le président : Nous avons le sénateur Peterson, suivi du sénateur Rivard.

Senator Peterson: Thank you, chair, and thank you, gentlemen, for your presentations this evening.

One of the overriding concerns that we have had is that there is not sufficient funds or front-line inspectors to deal adequately with the food safety as outlined in this bill, and you seem to have confirmed that. However, you have numbers, we have numbers, and they have numbers. We are all tossing numbers around. We are talking about the safety of Canadians and their lives. Would it not behoove us to have a third-party audit at the passing of this bill to determine exactly where we are and what the baseline is so that Canadians would know what we have or do not have as we move forward?

Mr. Kingston: I would strongly recommend that. As a matter of fact, I want to make one thing clear.

From the beginning of the entire debate concerning numbers, our focus has never been on cuts or reductions. All we have ever asked is that an assessment take place about what is needed, given how you design your programs, and then make sure you have it. That is all we have ever asked, and that is what we are still asking for. Whether that results in their staying the same and perhaps just a reallocation, we do not know.

As far as increased budgets go, I do not have any say in where that money goes, so I cannot say whether it is adequate or not. To me, the more important thing is do exactly as you described: a thorough and objective assessment of the programs, the resources needed to carry them out, and then figure out what you have got on hand. That is all we have ever asked for.

Senator Peterson: You are saying that, certainly, in view of the recent situation in Alberta, we have to get proactive here, not reactive. We are talking about safety. Therefore, it would appear more important now to have this initial third-party audit done right after the passage of the bill and then every five years.

Mr. Kingston: Absolutely. As an example, in the XL situation, the government has stated, quite rightly, that there is a large number of inspectors on site. I think there are misperceptions accompanying that because of the fact that such an assessment has not happened.

In fact, that plant is a huge factory covering several city blocks, and having 20 inspectors on a shift with the volume that goes through there and the speed of production, the inspection staff, as numerous as they were, were not able to keep up with their traditional inspection duties in that type of environment, to the point where the agency is forced to make a decision about what parts they can parcel off and have the plant look after themselves. In this case, a very significant thing happened. The plant is responsible for sanitation monitoring, not CFIA. CFIA has an

Le sénateur Peterson : Merci, monsieur le président, et merci à vous, messieurs, de vos exposés ce soir.

Une des grandes préoccupations que nous avons, c'est qu'il n'y a pas suffisamment de fonds ou d'inspecteurs sur le terrain pour assurer la salubrité des aliments comme il est mentionné dans ce projet de loi, et vous semblez avoir confirmé que c'est bien le cas. Toutefois, vous avez des chiffres, nous avons des chiffres et ils ont des chiffres. Nous brandissons tous des chiffres. On parle ici de la sécurité des Canadiens et de leur vie. N'avons-nous pas le devoir de demander à une tierce partie après l'adoption du projet de loi de dresser un bilan de la situation pour que les Canadiens sachent où nous en sommes et quelles sont les lacunes à combler?

M. Kingston : Je recommanderais cela sans hésiter. En fait, je tiens à apporter une précision.

Depuis le début de la bataille de chiffres, nous n'avons jamais mis l'accent sur les réductions ou les coupures. Tout ce que nous demandons, c'est une évaluation des besoins, en fonction de l'architecture des programmes, et que l'on veuille à ce que ces besoins soient satisfaits. C'est tout ce que nous avons toujours demandé, et c'est ce que nous demandons encore aujourd'hui. Nous ne savons pas s'il faut faire des changements ou simplement procéder à des réaffectations.

En ce qui a trait aux augmentations budgétaires, je n'ai pas mon mot à dire sur l'affectation de ces sommes; je ne peux donc pas dire si les sommes sont affectées au bon endroit. Ce qui importe à mon point de vue, c'est ce que vous venez exactement de dire : procéder à une évaluation objective et en profondeur des programmes et des ressources qui sont requises pour les mener à bien, puis analyser ce que nous avons en main. C'est ce que nous avons toujours demandé.

Le sénateur Peterson : Vous dites cela, assurément, à la lumière de ce qui vient de se passer en Alberta; nous devons être en mode proactif plutôt qu'en mode réactif. On parle ici de sécurité. Il semble donc plus important encore maintenant de demander à une tierce partie, tout de suite après l'adoption du projet de loi, de procéder à une évaluation de la situation, puis de répéter l'exercice tous les cinq ans.

M. Kingston : Tout à fait. Dans le cas XL, par exemple, le gouvernement a dit, à juste titre, qu'il y avait de nombreux inspecteurs sur les lieux. Il y a une fausse perception à cet égard, je crois, car il n'y a pas eu d'évaluation.

En fait, l'usine est immense et s'étend sur plusieurs pâtés de maisons. Même si 20 inspecteurs sont sur place, compte tenu du volume et de la vitesse de production, ces inspecteurs, même s'ils sont nombreux, ne sont pas en mesure de s'acquitter de leurs tâches dans un tel environnement, à tel point que l'agence est forcée de laisser certains secteurs de l'usine avoir recours à l'autosurveillance. Dans le présent cas, une chose très importante s'est produite. C'est l'usine, et non l'ACIA, qui est responsable du contrôle des mesures d'hygiène. L'ACIA n'a qu'un rôle de

oversight role to try to ensure that they do what they say what they will do, but, in fact, it is the plant that has that responsibility.

We all know where E. coli comes from. It is in fact that part of the program. It is the plant's own oversight that really let us down here. CFIA, for whatever reason, did not have the capacity to pick it up as early as it should have.

That is where this assessment process would be invaluable, because what seems like a large number might not be adequate or might be put in the wrong place; who knows? Until we have that assessment, we do not know.

Senator Peterson: On the matter of self-regulation by industry without CFIA oversight, could this have been a factor in what happened?

Mr. Kingston: It certainly could have. As I said, that part of the operation was the plant's to look after and it obviously was not looked after adequately, so self-regulation would be a problem in this particular case. To what extent a change in CFIA's processes would have picked it up faster, I am not sure, but it is the part of the operation the industry is self-regulating at this point.

Senator Peterson: Mr. Caron, for imports of foreign products and the numbers of new licences that we are talking about, which is a staggering number, is there the capability under the present system to come anywhere near handling that?

Mr. Caron: No way; it would be difficult. As Mr. Kingston said, possibly 10,000 people will be applying for this. For the staff to handle it, you have to establish a database and then various import systems would have to be updated with customs and various other government agencies as well. There is just no way they could handle that volume with the current staff they have.

Senator Peterson: Doing this would take front-line inspectors away from their inspection jobs to deal with these licences. Could that happen as well?

Mr. Caron: It depends what their functions are. It would be a large clerical and administrative undertaking. Inspectors will be probably involved in this if they do not have the clerical staff to do it because there will be that big a demand from the industry to be on that list and to be eligible to import into Canada. CFIA will have to pull resources from probably many different areas to do this.

Senator Peterson: We know their budgets are being reduced year after year after year, in the next three years, up to \$56 million in 2014-15. It seems to me that this is an impossibility, trying to do this when your budget is going the other way.

Mr. Caron: Currently, I would agree with you.

surveillance à jouer en vérifiant si l'usine fait bien ce qu'elle dit qu'elle fera, mais concrètement, cette responsabilité incombe à l'usine.

Nous savons tous d'où provient la bactérie E. coli. C'est en fait cette partie du programme. C'est le programme de surveillance de l'usine même qui est en cause ici. Et l'ACIA, pour une raison ou pour une autre, n'avait pas la capacité voulue pour repérer le problème à temps.

C'est ici qu'une évaluation jouerait un rôle inestimable, car ce qui semble un nombre important pourrait se révéler être insuffisant ou mal réparti, qui sait? Sans évaluation, nous ne pouvons pas le savoir.

Le sénateur Peterson : Est-ce que l'autoréglementation par l'industrie sans supervision de l'ACIA pourrait être en partie responsable de ce qui s'est passé?

M. Kingston : Ce pourrait bien être le cas, oui. Comme je l'ai mentionné, l'usine avait la responsabilité de s'en charger, et elle ne s'est pas acquittée de cette responsabilité de manière adéquate; l'autoréglementation est donc un problème dans ce cas. Dans quelle mesure une modification des procédures de l'ACIA aurait-elle permis de repérer le problème plus vite, je n'en suis pas certain, mais ce sont les activités autoréglementées par l'industrie qui sont en cause ici.

Le sénateur Peterson : Monsieur Caron, en ce qui a trait à l'importation de produits étrangers et au nombre de nouvelles licences dont on parle, un nombre hallucinant, le système a-t-il la capacité d'absorber tout cela?

M. Caron : En aucun cas; ce serait difficile. Comme l'a mentionné M. Kingston, il y aura sans doute 10 000 demandes. Pour que les employés puissent traiter toutes ces demandes, il faudrait mettre en place une base de données, puis mettre à jour divers systèmes sur les importations en collaboration avec les douanes et d'autres organismes gouvernementaux. Il est tout à fait impossible que les employés actuels puissent absorber un tel volume de travail.

Le sénateur Peterson : Pour y arriver, il faudrait affecter les inspecteurs aux licences plutôt qu'aux inspections. Est-ce que cela pourrait se produire?

M. Caron : Cela dépend de leurs fonctions. Ce serait un très gros chantier administratif. Les inspecteurs devront probablement jouer un rôle si les employés administratifs ne suffisent pas à la tâche, car les entreprises se bousculeront aux portes pour être sur la liste et pour pouvoir importer au Canada. L'ACIA devra sans doute réaffecter un grand nombre d'employés pour y arriver.

Le sénateur Peterson : Nous savons que son budget sera réduit d'année en année, au cours des trois prochaines années, et que les compressions atteindront 56 millions en 2014-2015. Il semble que ce soit une tâche impossible à accomplir quand le budget va dans le sens contraire.

M. Caron : Actuellement, je suis d'accord avec vous.

[Translation]

Senator Rivard: Mr. Caron, since I did not have your text, I have to ask you if I understood correctly. You said that all Canadian food exported to the United States was fully inspected by the Americans, whereas barely two per cent of American products that we import are. Is that really what you said?

[English]

Mr. Caron: The current system now for all commercial food products going into the U.S. is that they have to give two hours advance notice and then the U.S. customs border service takes the information about this shipment, who the exporter is, what the commodity is, what food product it is — meat, vegetable or a processed food — into consideration. They even take in the trucker, the trucking company, the transport company or the logistics company. They will take in many different aspects — the exporter, the importer in the U.S. — feed that information into a database and then establish a risk assessment. On that basis they determine whether the load is to be presented for inspection.

The current figure I heard was about 70 per cent of loads are going for inspection. Meat products, though, are a little different. Each meat product load goes for inspection — every single load. Each shipment going into the U.S. first has to go through the customs people; then it goes through the Food and Drug Administration, which has a look at it; then it goes through the USDA, which is concerned with animal health diseases; and then from there it is directed to an inspection facility located within close proximity of the border. It has not yet been released by customs. It goes to that inspection facility and every load is opened up, every truck is opened up, every container is opened up and the Food Safety and Inspection Service inspectors will get a computerized program of inspection. They will possibly offload the truck and then examine samples from that truck and take samples from it, which is how they caught the XL shipment. They opened that truck and took samples. They have a program that is networked and it dictates to them what they have to do — the inspector.

Every truck of meat going into the U.S. is inspected. I would say 70 per cent of food products are inspected. They have to go through a rigorous screening right at the port of entry. All this activity is at the port of entry.

For shipments coming to Canada, it is all just “wanded” through at the port of entry, and then CFIA tries to track it down inland if they determine it needs an inspection.

[Translation]

Senator Rivard: I accept what you are telling me, but I am very surprised that more precautions are not being taken on the Canadian side with respect to American products. I in no way doubt anything you are saying, but this needs to be verified because I would be surprised if it turned out that you are right

[Français]

Le sénateur Rivard : Monsieur Caron, vu que je n'avais pas votre texte, je suis obligé de vous demander si j'ai bien compris. Vous avez affirmé que tous les aliments canadiens exportés aux États-Unis étaient inspectés à 100 p. 100 par les Américains, alors que, pour les produits américains que nous importons, c'est à peine 2 p. 100. Est-ce que c'est bien ce que vous avez dit?

[Traduction]

M. Caron : À l'heure actuelle, lorsqu'une entreprise veut exporter des produits alimentaires aux États-Unis, elle doit en aviser les douanes deux heures à l'avance. Le service des douanes prend alors en note le type de chargement, le nom de l'exportateur, le type de denrée, le type de produit alimentaire — viande, légumes, aliments transformés. Il note même le nom du camionneur, de l'entreprise de camionnage, de l'entreprise de transport ou de logistique. Il prend en note de nombreux éléments — le nom de l'exportateur, de l'importateur aux États-Unis — et le tout est entré dans une base de données pour qu'on procède à une évaluation des risques. À partir de cette information, on décide si le chargement sera soumis à une inspection.

Selon ce que j'ai entendu, environ 70 p. 100 des chargements subissent une inspection. Pour les produits de viande, la procédure est un peu différente. Toutes les cargaisons sont inspectées, toutes sans exception. Le chargement doit d'abord être examiné par les gens du Service des douanes, puis par ceux du Secrétariat américain aux produits alimentaires et pharmaceutiques, puis par ceux du ministère de l'Agriculture, qui s'occupent des maladies touchant les animaux, puis le tout est envoyé à un centre d'inspection qui est situé près de la frontière. Le chargement n'est pas encore libéré par les douanes. Il est envoyé au centre d'inspection où on inspecte toutes les cargaisons, tous les camions et tous les conteneurs. Les inspecteurs du Service d'inspection et de la sécurité alimentaire utilisent pour ce faire un programme d'inspection informatisé. Ils déchargent souvent le camion pour examiner des échantillons, et c'est ainsi qu'ils ont attrapé le chargement venant de XL. Ils ont inspecté la cargaison et pris des échantillons. Ils ont un programme en réseau qui indique aux inspecteurs quoi faire.

Tous les camions de viande qui arrivent aux États-Unis sont inspectés. Je dirais que 70 p. 100 des produits alimentaires sont inspectés. Ils sont soumis à un dépistage rigoureux au point même d'entrée. Ça se passe là.

Pour les chargements qui arrivent au Canada, on se contente d'en lire les codes à barres au point d'entrée, puis, si l'ACIA décide qu'ils ont besoin d'être inspectés, elle essaie de les localiser à l'intérieur du pays.

[Français]

Le sénateur Rivard : J'accepte ce que vous me dites, mais je suis très surpris qu'on ne prenne pas plus de précautions du côté canadien pour ce qui est des produits américains. Je ne mets pas en doute du tout ce que vous dites, mais c'est à vérifier, car je serais stupéfait s'il s'avérait que vous avez raison concernant

about American food imported to Canada and the fact that there is apparently so little inspection. You still say that barely two per cent is checked?

[English]

Mr. Caron: That is the figure I have been told. I have read that figure.

Meat shipments coming into Canada, as I said, are cleared at the border, and the onus is on the importer to present that load for inspection at an inland facility, which could be hundreds of miles inland. There they have to present the load for inspection and they have to go on to a CFIA website to see what the status of their shipment is, whether it is an inspection, what they call a skip lot; one in 10 lots coming into Canada has to go for a full inspection. If a full inspection is determined, they are obligated to present that load for inspection.

In the last 10 years, I think we are in the thousands of loads that never went for inspection that were supposed to. There was only one prosecution for that. This has been a contention I had when I was working with CFIA, and I still have it. I do not know why they do not do more to enforce that. The system is flawed in that regard.

The Chair: You said one in ten, Mr. Caron, for the record, is being inspected?

Mr. Caron: Yes.

The Chair: That is 10 per cent. Where is the 2 per cent coming from?

Mr. Caron: The 2 per cent I have read on various websites. Mr. Kingston could probably attest to that, but that is a figure I have read different places.

The Chair: You have read that?

Mr. Caron: Yes.

Mr. Kingston: Where the 2 per cent figure comes from is all agricultural commodities and, in fact, forestry commodities if you include wood trucks. Some commodities such as meat have a higher inspection rate and other commodities are simply never inspected. The 2 per cent is an overall average and it is a pretty accurate average. Many of the inspection programs, including the numbers, frequency of inspection that comes in, I was involved in designing at CFIA, so I know where that figure comes from. I know the compromises that came along to settle on that figure.

The Chair: Where do those sources come from?

Mr. Kingston: They come from the program design and CFIA itself.

The Chair: Can you please provide that to the clerk, Mr. Kingston?

Mr. Kingston: Yes.

l'aliment américain importé au Canada et le fait qu'il y aurait si peu d'inspection. Vous affirmez toujours qu'à peine 2 p. 100 sont vérifiés?

[Traduction]

M. Caron : C'est le chiffre que j'ai entendu, que j'ai lu.

Comme j'ai dit, on autorise à la frontière le passage de chaque chargement de viande qui arrive au Canada, puis il incombe à l'importateur de le faire inspecter dans une installation à l'intérieur du pays, qui pourrait se trouver à des centaines de milles de la frontière. Il doit consulter un site web de l'ACIA pour savoir si le chargement doit être inspecté. Une partie des lots, un sur 10, doit subir une inspection complète. Si une inspection complète est exigée, l'importateur est tenu de le faire inspecter.

Ces dix dernières années, des milliers de chargements n'ont jamais été inspectés alors qu'ils étaient censés l'être. Une seule poursuite a été intentée. Quand j'étais à l'ACIA, je n'en revenais pas et je n'en reviens toujours pas. J'ignore les motifs de ce laxisme. Le système est déficient.

Le président : Monsieur Caron, vous dites bien qu'un lot sur dix est inspecté?

M. Caron : Oui.

Le président : Cela fait 10 p. 100. D'où viennent les 2 p. 100?

M. Caron : C'est ce que j'ai lu dans divers sites web. M. Kingston pourrait probablement le confirmer, mais c'est un chiffre que j'ai lu en divers endroits.

Le président : Vous l'avez lu?

M. Caron : Oui.

M. Kingston : Les 2 p. 100 en question s'appliquent à l'ensemble des produits agricoles et, en fait, aux produits forestiers, si vous incluez les camions de bois. Certains produits comme les viandes sont assujettis à un taux d'inspection plus élevé, tandis que d'autres ne sont simplement jamais inspectés. Ces 2 p. 100 sont une moyenne générale et assez juste. À l'ACIA, j'ai participé à la conception de beaucoup de programmes d'inspection, y compris à la décision du nombre d'inspections des arrivages et de leur fréquence. Je sais donc d'où vient ce chiffre. Je suis au courant des marchandages auxquels il a donné lieu.

Le président : D'où ces sources proviennent-elles?

M. Kingston : De la conception des programmes et de l'ACIA elle-même.

Le président : Pouvez-vous, s'il vous plaît, les communiquer au greffier?

M. Kingston : Bien sûr.

Senator Merchant: In a study that the University of Regina, in Saskatchewan, did in 2010 on food security, they found that Canada ranked fourteenth in traceability. You have spoken about the problems with traceability. I am not sure what other 13 countries are ahead of us. Perhaps you could tell us. Have you some suggestions about things that should be added to this bill to improve our ability to trace?

Mr. Kingston: To trace back product? On a number of issues, including traceability, I think the bill is pretty good. As a matter of fact, I have stated publicly that, overall, I think the bill is good. My concern is more along the lines that there is no point in having good legislation if you are not intending to enforce it. That is where most of my criticisms come from.

A number of pieces of regulation about traceability are being gazetted as we speak, and they will go a long way to enhancing CFIA's ability to trace back food as well. I am not too sure what would need to be in this legislation to improve on that, especially short of seeing how those regulations end up, but I do know they have been gazetted for a number of different products that CFIA controls. I would have to take another look at that. I am not sure there is anything I would suggest to improve it.

Mr. Caron: In regard to the import side, there was a problem over the years when I was working at a border crossing and tracing foods inland. I would put products under detention, and then they would disappear. The importer could not be found and the address I was given to direct the load to would be missing, and things along that line. That was an issue back then for tracking down shipments that were even put under detention. Meat shipments currently that are consigned for inspection are being lost in the system. Many times CFIA cannot find out where those meat products went.

I think industry is doing a pretty good job on tracing food products. They have done their coding systems, in what I have seen. When you are developing your HACCP plans, you have to indicate to CFIA that you have a system in place that can track shipments. They can do it right to the hour of production now — the day and hour of production — and they assign lot numbers and things along that line. There are always other ways, and the experts might be able to discover better ways of doing it.

Senator Merchant: We were fourteenth, so I am thinking that there are areas where something is not working.

Mr. Caron: One thing that happens with a meat product is that as soon as you take it out of the box, you lose the tracking ability for that product. That box has all the information that can track that shipment, and once that product is removed from the box, it loses its identity to it.

Le sénateur Merchant : Dans une étude faite en 2010 par l'Université de Regina sur la sécurité alimentaire, on a constaté que le Canada se classait au 14^e rang, en ce qui concerne la traçabilité. Je ne sais pas trop quels sont les 13 pays qui nous devancent. Vous pourriez peut-être nous le dire. Avez-vous des idées sur les dispositions à ajouter au projet de loi pour améliorer la traçabilité au Canada?

M. Kingston : Pour trouver l'origine d'un produit? Sur un certain nombre de points, y compris la traçabilité, je pense que le projet de loi est pas mal du tout. En fait, j'ai déclaré publiquement que, dans son ensemble, je le trouvais bien. Mais j'ai bien peur qu'il ne sert à rien d'adopter de bonnes lois si on n'a pas l'intention de les appliquer. C'est ce qui motive la plupart de mes critiques.

En ce moment même, on publie dans la *Gazette du Canada* un certain nombre de règlements sur la traçabilité, qui augmenteront beaucoup la capacité de l'ACIA de trouver aussi l'origine des produits alimentaires. Je ne sais pas trop ce qu'il faudrait ajouter au projet de loi pour améliorer cet aspect, vu que, notamment, on ne connaît pas ce qui adviendra de ces règlements, mais je sais qu'ils sont publiés pour un certain nombre de produits que l'ACIA réglemente. Il me faudrait examiner cela de plus près. Je ne vois pas très bien quelles améliorations je pourrais proposer.

M. Caron : Les importations ont donné lieu à un problème récurrent pendant les années que j'ai travaillé à la frontière, à la localisation des aliments à l'intérieur du pays. Quand je faisais consigner des produits, ils disparaissaient. L'importateur était introuvable et l'adresse qu'on m'avait fournie pour acheminer le chargement avait disparu, ce genre de choses. À l'époque, le problème touchait même des chargements consignés. Actuellement, le système perd la trace d'expéditions de viande destinées à l'inspection. Il arrive souvent à l'ACIA de ne pas pouvoir savoir où elles aboutissent.

Je pense que l'industrie fait très bien son travail pour la traçabilité des produits alimentaires. Elle a mis sur pied des systèmes de codage, d'après ce que j'ai pu voir. Le concepteur d'un plan d'HACCP doit préciser à l'ACIA qu'il a un système en place pour faire le suivi des expéditions. Aujourd'hui, on peut connaître l'heure de production — le jour et l'heure —, et l'attribution des numéros de lots, et cetera, se base sur ces données. Il existe toujours d'autres solutions, et les spécialistes pourraient découvrir des solutions encore meilleures.

Le sénateur Merchant : Nous sommes au 14^e rang. J'imagine donc que des éléments clochent.

M. Caron : Dans le cas d'un produit de la viande, il y a notamment le fait que dès qu'on le sort de sa boîte, la piste s'arrête là. La boîte porte tous les renseignements qui permettent le suivi de l'expédition. Dès qu'on sort le produit de la boîte, on brise le lien entre lui et l'expédition.

Senator Merchant: On this latest problem with the plant in Alberta, what do you think about the response time? People are now asking questions about the response time. There were 12 days between the first positive tests and the recall. Do you feel that they responded in an appropriate length of time?

Mr. Caron: I do not think it is fair for me to answer that question. I do not know all the details of the plant and what steps CFIA took. I have no firsthand knowledge of that.

Mr. Kingston: It will depend on a few key pieces of information. At the beginning, given the positive finds obtained by both CFIA and USDA, it appeared to be a reasonable approach because they thought the product of concern was contained. Once they started looking at paperwork in the plant and doing an investigation, they realized that there were spikes in bacteria prior to that that had not been reported, so of course now you end up with ever-increasing recalls going on.

That begs the question about whether they should have erred more on the side of caution at the beginning and put everything that XL produces under detention until the investigation, or do you go with what you know at the time and limit your enforcement activity to that product? They chose the latter. Until the investigation is complete, it is hard to second guess that.

There is an issue there in terms of the documentation they got about the earlier problems and why that was not brought to the attention of CFIA, or why did CFIA not have the capacity to know that XL was not behaving well. Those are questions that I am sure will be better answered as the investigation comes along. It certainly is a good question at this point. For CFIA to say they did everything perfectly at this time I think is highly questionable and at least premature.

Senator Plett: I was going to ask this question later in the second round, but it is related so I will ask it as a supplementary.

We are all so sorry about what is happening with XL, and I certainly concur with what Senator Peterson said before. We are all concerned about safety. Would you not agree, Mr. Kingston, that this bill would speed up the recall process?

Mr. Kingston: Having read the bill, I am not quite sure how that would happen, because the recall process is determined by a very quick risk assessment based on the test results they had. They made the assumption that everything affected was either at the plant or had been shipped to the U.S. and therefore detained by the USDA, and it turned out that that assumption was wrong. I am not sure that more powers would have changed that decision-making process. It is not a lack of authority that led to the current decision making.

In fact, they went to a voluntary audit. CFIA very rarely uses the mandatory audit process. They want the plants and companies to do it themselves. They adopt that approach for a number of reasons philosophically, and some of them are problematic. There is a perception in senior executives at CFIA

Le sénateur Merchant : Au sujet du problème survenu récemment dans une usine de transformation des viandes en Alberta, que pensez-vous du temps de réaction? On se pose des questions à ce sujet. Il s'est écoulé 12 jours entre les premiers tests positifs et le rappel. Pensez-vous que c'est convenable?

M. Caron : Je ne pense pas être compétent pour répondre. J'ignore tout des détails de l'usine et des mesures que l'ACIA a prises. Je n'ai aucune connaissance directe des faits.

M. Kingston : Cela dépendra de quelques éléments d'information. Au début, les tests positifs de l'ACIA et de l'USDA ont semblé indiquer que c'était une bonne marche à suivre, parce que ces organisations pensaient que le problème était circonscrit. Après examen des documents de l'usine et enquête, elles ont constaté qu'on avait omis de signaler des flambées de la bactérie. Les rappels ont donc, bien sûr, fait boule de neige.

D'où la question : aurait-il fallu pécher par excès de prudence, au début, et consigner toute la production de XL jusqu'à la fin de l'enquête, ou aurait-il fallu se fier aux éléments d'information que l'on possédait à l'époque et limiter l'application de la loi à ce produit? On a choisi la deuxième voie. Tant que l'enquête ne sera pas terminée, il sera difficile de dire quelle était la meilleure.

Il y a un problème dans la documentation des problèmes antérieurs, qui n'ont pas été signalés à l'ACIA, ou dans l'incapacité de l'ACIA à savoir que XL trichait. Je suis convaincu que l'enquête nous éclairera. La question est certainement intéressante. D'après moi, il est très discutable et, du moins, prématuré, pour l'ACIA, d'affirmer que, jusqu'ici, elle a agi de façon impeccable.

Le sénateur Plett : Je me proposais de vous le demander pendant la deuxième série de questions, mais comme les sujets sont connexes, je vous la pose en tant que question supplémentaire.

Ce qui arrive à XL nous désole tous, et je suis entièrement d'accord avec le sénateur Peterson. La sécurité nous préoccupe tous. Ne seriez-vous pas d'accord pour dire, monsieur Kingston, que, grâce à ce projet de loi, le processus de rappel serait accéléré?

M. Kingston : J'ai lu le projet de loi, mais je ne suis pas tout à fait sûr de ce qui arriverait, parce que le rappel s'est fondé, cette fois-ci, sur une évaluation très rapide du risque d'après les tests. Ici, on a supposé que tous les produits contaminés se trouvaient soit à l'usine, soit expédiés aux États-Unis et, en conséquence, consignés par l'USDA. Cette supposition s'est révélée fautive. On ne sait pas trop quels pouvoirs supplémentaires auraient permis d'infléchir la décision. Cette décision n'est pas imputable à un manque de pouvoirs.

En fait, l'usine a acquiescé à un audit volontaire. Il est très rare que l'ACIA ait recours à un audit obligatoire. Elle tient à ce que les usines et les entreprises le fassent d'elles-mêmes. Elle s'appuie, pour cela, sur un certain nombre de principes, dont certains font problème. À la haute direction de l'ACIA, on pense que

that when a company does a voluntary recall, it is truly voluntary and they want to do the recall. That is not the case. Most companies do a voluntary recall because, first, if they do not, they will have to do a mandatory one, and second, by agreeing to do a voluntary recall, not only do they benefit from the PR that goes along with it, they escape any regulatory consequence. When you agree to a voluntary recall, if you totally mess it up, all you get is a letter saying, "You kind of messed up this recall. This is what went wrong. You need to fix this." If they are doing a mandatory recall and totally mess it up, there are legal consequences that go with that. The people in the field completely disagree with the belief that somehow voluntary recalls are always better.

However, those authorities are already there. I cannot quite see how this bill would change that. It is just the reactions and the awareness and the vigour with which some people are ready to carry out enforcement actions and others are not.

I am glad you asked that, because one of the issues here is not just about capacity in numbers but about capacity in terms of a culture shift at CFIA. Managers at CFIA are, by and large, very reluctant to come down hard on the industry. Of course, we all want the industry to succeed, and that is a given, but there are times when there are obviously bad actors, and CFIA is still extremely reluctant to take any kind of hard action against them. For this bill to really succeed, I am hoping there will be a bit of a culture shift there as well.

Senator Eaton: You talk about a culture shift in CFIA. Reading *The Globe and Mail* this morning, they had a long article on XL and problems on the line. No matter how well intentioned a bill and regulations, does it not boil down to the management culture, line worker culture and the whole culture of the place to make it work? Will not the much heavier penalties force people to have a culture shift, if they are imposed? Is that not an incentive?

I am thinking of Maple Leaf Foods, for instance, with which we are all familiar. I do not know if it was spin, but all the ads in which Mr. McCain appeared seemed to be leaning over backwards to make sure that it was contained and that their food was safe, when they had that incident last year.

How much emphasis do you think we should put on actual culture in our meat packing and inspection and our fines? Do you think a heavier fine will have an effect?

Mr. Kingston: First, I agree completely with your first point. As far as the second point, I agree completely there, too, and I think that that change in culture is essential to this bill making a difference.

In relation to the increase in fines, I am optimistic that the passing of a bill like this will send a message just by passing it. I am hoping that message is related to the regulatory body as well

lorsqu'une entreprise effectue un rappel volontaire, c'est vraiment volontaire, que c'est ce qu'elle veut. Faux! La plupart des entreprises le font pour éviter de se soumettre à un rappel obligatoire; ensuite, elles ne profitent pas seulement des avantages qui en découlent sur le plan des relations publiques, elles échappent à toute conséquence réglementaire. Même raté, le rappel volontaire ne leur attirera qu'une lettre qui mettra le doigt sur la cause du cafouillis et rappellera la nécessité d'y remédier. Un rappel obligatoire raté entraîne des conséquences légales. Les employés qui travaillent sur le terrain sont complètement en désaccord avec la croyance selon laquelle, en quelque sorte, les rappels volontaires sont toujours la solution préférable.

Cependant, ces pouvoirs existent déjà. Je ne vois pas très bien comment le projet de loi y changerait quelque chose. La différence vient des réactions de certains, de leur sensibilisation et de la vigueur avec laquelle ils sont prêts ou non à appliquer la loi.

Je suis heureux que vous me l'ayez demandé, parce que ce qui est en cause ici, ce n'est pas seulement la capacité que procure le nombre, mais celle aussi qui découlerait d'un changement de culture à l'ACIA. En général, la direction de l'ACIA tend à ménager l'industrie. Bien sûr, nous voulons tous que l'industrie aille bien, personne ne conteste cela, mais vient un moment où il y a manifestement des pommes pourries, et l'ACIA continue d'hésiter beaucoup trop à agir contre elles. Pour que le projet de loi obtienne vraiment les résultats escomptés, j'espère qu'il y aura aussi un changement de culture dans l'organisation.

Le sénateur Eaton : Vous parlez de changement de culture à l'ACIA. Dans le *Globe and Mail* de ce matin, on trouve un long article sur XL et les problèmes immédiatement visibles. Quelles que soient les nobles intentions du législateur, le bon fonctionnement de la loi ne se résume-t-il pas à la culture de la direction, à celle des employés de première ligne et à celle de toute l'organisation? Les amendes encore plus salées ne forceront-elles pas les gens à changer de culture, si on les applique? N'est-ce pas là un incitatif?

Je pense, par exemple, à Maple Leaf Foods, que nous connaissons tous. J'ignore si c'est l'effet qui était voulu, mais, l'année dernière, quand l'incident est survenu, toutes les publicités dans lesquelles M. McCain figurait semblaient vouloir nous amener à croire que le problème était circonscrit et que les produits de la compagnie étaient salubres.

À quel point devrions-nous insister sur la culture réelle de nos entreprises de transformation des viandes, sur leur inspection et sur nos amendes? Pensez-vous qu'une amende plus salée serait efficace?

M. Kingston : Je dirai tout d'abord que je suis tout à fait d'accord avec votre premier point. Même chose pour le deuxième, et je pense qu'un changement de culture est essentiel pour que le projet de loi change quelque chose.

En ce qui concerne l'augmentation des amendes, j'ai grand espoir qu'il suffira de l'adoption d'un projet de loi comme celui-là pour faire passer un message. J'espère que ce message sera

because to date no one has ever been fined the maximum. This bill increases the fine 20-fold, yet the maximum in the old legislation has never been used.

As I said, they are very reluctant to carry out enforcement actions. It is to the point of great frustration with field staff: inspectors, veterinarians and agriculture officers. In the field where they have amassed evidence in cases, basically a case is signed, sealed and delivered, ready to go to prosecution, and someone somewhere decides they will drop the case.

The message that sends to staff is not to waste their time. The message it sends to the good actors in industry is, "Why follow the law?" When we have spent a lot of time and resources putting strong cases together and just have someone in management say, "Maybe we should take it more easy," when the field staff have seen these people be bad actors for a very long time, that is extremely depressing. As I said, no one knows better who the bad actors are than their colleagues in the industry. Believe you me, when they see us about to prosecute someone they are hoping it will happen too; and when it does not, basically that is worse than having no law at all.

Senator Buth: You have primarily focused on resources and I am not surprised. Clearly, there will always be tensions between union and management. Your presentations and your comments were not unexpected. However, I was interested in the comment you made, Mr. Kingston, that the bill is good. I want to pull this conversation back to Bill S-11 and get your comments in terms of the bill. The focus has been on resources, but I would like the focus to be on the bill in terms of traceability and the increase in fines, which I think you have already covered.

In terms of the prohibitions regarding deception and tampering, the importer registration, you have talked about the resources in terms of that and the consolidation of inspection powers. Could you both comment on what you see in the bill that is good and what you would support?

Mr. Kingston: In terms of the traceability, the licensing of importers is a good thing, as Mr. Caron mentioned, as long as it is actually done. Ten thousand licences will not just fall into some kind of filing system on their own, so we all would have to agree that it has to be more than just something that exists, but that is a good thing.

The consolidation of powers under the various pieces of legislation so that they are now uniform is a good idea. In the past, every different commodity group had a different way of doing everything, from detentions to releases from detention, to whether or not to allow items into the country. The other thing is now they all have the authority to actually prohibit items from coming into the country if they are bad. Those are all good things.

également entendu par ceux qui sont chargés d'appliquer les règlements, parce que, jusqu'à maintenant, personne ne s'est fait imposer l'amende maximale. Le projet de loi multiplie l'amende par 20, pourtant, dans l'ancienne loi, l'amende maximale n'a jamais été imposée.

Comme j'ai dit, on hésite beaucoup à faire appliquer la loi. Le personnel de terrain, les inspecteurs, les médecins-vétérinaires et les agents agricoles en ressentent une frustration énorme. Sur le terrain, où on a rassemblé les preuves, l'affaire semble mûre pour qu'on entame des poursuites. Pourtant, quelqu'un, quelque part, laisse tomber.

On se trouve à dire au personnel de ne pas perdre son temps, aux industriels consciencieux qu'il est inutile de respecter la loi. Quand, après qu'on a consacré beaucoup de temps et de ressources à monter un dossier et que quelqu'un de la haute direction préconise d'y aller plus doucement, quand le personnel de terrain constate qu'on inquiète très peu souvent les délinquants, c'est très déprimant. Comme j'ai dit, personne ne sait mieux que les acteurs de l'industrie qui sont les pommes pourries parmi eux. Croyez-moi, ils se réjouissent d'avance lorsqu'ils nous voient prêts à poursuivre quelqu'un, et, au fond, quand nous faisons faux bond, c'est pire que l'anarchie.

Le sénateur Buth : Vous avez principalement insisté sur les ressources, et je ne suis pas surprise. Manifestement, il y aura toujours des tensions entre les syndicats et la direction. Votre exposé et vos observations n'étaient pas inattendus. Vous avez cependant piqué mon intérêt quand vous avez dit que le projet de loi S-11 était bon. Revenons-y. Je veux connaître votre avis à son sujet. On a surtout parlé de ressources, mais j'aimerais que nous nous arrêtions à la traçabilité et à l'augmentation des amendes, sujets que vous avez déjà traités.

Sur les interdictions visant la fraude et l'altération, sur l'inscription des importateurs, vous avez parlé des ressources qui y sont affectées et de la concentration des pouvoirs d'inspection. Pourriez-vous nous en dire davantage sur les qualités que vous attribuez au projet de loi et sur les éléments que vous appuieriez?

M. Kingston : Pour ce qui est de la traçabilité, comme M. Caron l'a dit, l'octroi de permis aux importateurs est une bonne chose pourvu qu'elle se concrétise. Puisqu'il est impossible que 10 000 permis apparaissent tout seuls dans un système de classement, nous devons tous convenir qu'il ne faut pas seulement que cela existe, mais que ce soit une bonne chose.

C'est une bonne idée de consolider les mesures comprises dans les différentes dispositions par souci d'uniformité. Auparavant, chaque groupe de producteurs faisait les choses à sa manière, de la retenue à la levée de la retenue; chacun décidait s'il permettait l'entrée de produits au pays. L'autre chose, c'est qu'ils ont tous maintenant le pouvoir d'interdire l'entrée de produits au pays s'ils sont insalubres. Ce sont tous de bons éléments.

When you harmonize as much as practical among the programs, you also make training easier and more cost effective. Instead of having five bookshelves of manuals, maybe there will only be three or four, but it is definitely an improvement. There are many good things.

Again, we are pointing out our concerns, but definitely we said from the get-go that there are definitely some good things in the bill.

Mr. Caron: I agree with that. When I was an inspector, I would see flagrant violations of food safety in regard to processed foods. However, under the food and drug administration, I never had the power to refuse entry. All I could do was put that load under detention and it could proceed inland. Like I said, it proceeded inland and then there could be a fictitious importer or someone using someone else's name. The product could be destined for an empty lot, so I would lose track of that shipment and I could not follow through on the detention. It was a food safety risk. That is a good area too. If there is a licensed importer of record, I know the contact, the address and how to get hold of them so that CFIA can go after these people and say, "Where is that food product? Present it to us; we have to inspect it." That is the good part of the bill.

On the enforcement end, CFIA needs to put the resources into enforcement. Similar to what Mr. Kingston was saying, I wrote countless non-compliance reports on products coming into the country. I got tired of doing it because nothing happened with those. They just disappeared and no one followed through on them, so I thought it was useless to make all the effort and take time to do these things. It was discouraging and demoralizing for a front-line inspector to be going through this.

Senator Buth: I just wanted to clarify that because we get into this business of duelling numbers and whether inspectors are actually there or not, or what is happening. I wanted to focus back on the bill, so thank you very much.

Senator Mercer: I want to state from the get-go that I have 100 per cent faith in the farmers producing good quality products in this country. I think Canadians need to be assured, though, that we have something wrong in the system between the farm gate and the grocery store shelf. Something has gone wrong here, and we need to find out how to fix it and if this bill is helpful in doing that.

Mr. Kingston, you are a union president. I have great respect for what you do. Let us talk about the numbers, though. We have heard the numbers and that there are 700 new people in the system. If I understand correctly, when you go to work for the Government of Canada and you become a permanent employee at CFIA, which is a union shop, you would probably become a member the PSAC. Has your membership increased by a number? It seems that the math would be easy here. If there are supposedly

Lorsqu'on harmonise les programmes dans la mesure du possible, on rend également la formation plus facile et plus efficiente. Plutôt que d'avoir cinq tablettes de manuels, il y en aura peut-être trois ou quatre, mais c'est certainement une amélioration. Il y a plusieurs bonnes choses.

Encore une fois, nous signalons nos préoccupations, mais nous avons dit dès le départ que le projet de loi contient de bons éléments.

M. Caron : Je suis d'accord avec vous. Quand j'étais inspecteur, j'ai été témoin de violations flagrantes à la salubrité d'aliments transformés. Cependant, sous l'autorité de la Food and Drug Administration, je n'ai jamais eu le pouvoir de refuser l'entrée de produits. Tout ce que je pouvais faire, c'était retenir la charge, et agir au pays. Comme je l'ai dit, la charge y était inspectée et il pouvait y avoir un importateur fictif ou une personne qui utilisait le nom de quelqu'un d'autre. Le produit pouvait être destiné à un lot vide, et donc je perdais la trace de l'envoi et je ne pouvais pas poursuivre la retenue. Il y avait des risques relatifs à la salubrité des aliments. C'est également un bon élément. S'il y a un importateur inscrit, je connais la personne-ressource, son adresse et je sais comment la rejoindre, de sorte que l'ACIA peut trouver ces gens et leur demander où se trouve le produit alimentaire et de le lui fournir pour en faire l'inspection. C'est le bon côté du projet de loi.

En ce qui concerne l'application, l'ACIA doit y affecter des ressources. Un peu comme le disait M. Kingston, j'ai écrit un grand nombre de rapports de non-conformité sur les produits qui entrent au pays. J'en ai eu assez de le faire parce que cela ne donnait aucun résultat. Les produits disparaissaient et personne ne faisait de suivi; j'ai donc cru qu'il était inutile de faire autant d'efforts et de prendre le temps de faire tout cela. La situation était décourageante et démoralisante pour un inspecteur de première ligne.

Le sénateur Buth : Je voulais seulement préciser les choses parce que nous ne nous entendons pas sur les chiffres et sur la question de savoir s'il y a des inspecteurs ou non, ou sur ce qui se passe. Je voulais que nous nous concentrons sur le projet de loi, et je vous remercie beaucoup.

Le sénateur Mercer : Je veux dire d'emblée que je suis sûr à 100 p. 100 que nos agriculteurs produisent des aliments de bonne qualité. Je pense que les Canadiens doivent en avoir la certitude, bien qu'il y ait quelque chose qui ne fonctionne pas dans le système, quelque part entre l'exploitation agricole et la tablette de l'épicerie. Il y a un problème et il nous faut déterminer comment le régler et en quoi le projet de loi est utile à cet égard.

Monsieur Kingston, vous êtes un président de syndicat. J'ai beaucoup de respect pour ce que vous faites, mais parlons des chiffres. Nous avons entendu les chiffres et on dit que le système compte 700 nouvelles personnes. Si je comprends bien, lorsqu'on travaille pour le gouvernement du Canada et qu'on devient un employé permanent à l'ACIA, qui est un atelier syndical, on devient probablement un membre de l'AFPC. Le nombre de membres a-t-il augmenté? Il semble que ce soit facile à calculer.

700 more people in the system, give or take some people who might be excluded, you should have a fairly hefty increase in membership, should you not?

Mr. Kingston: Funny you mention that, because when we were working out the essential service agreement and those figures were being tabled with us we asked where the dues were that we were supposed to be getting.

There are some numbers that are not quite right and, as I said, I have been waiting for a meeting where we can work that out. I know that when that meeting finally happens we will be able to work it out. When we argued about numbers during the McCain issue, when we finally sat down and compared notes, it took us about 10 minutes to reconcile the numbers. It turned out that only 225 were delivering that program. They were actually out by 2.

There is a problem with the way the numbers are being reported. I am not sure where the problem is. Like I said, I have been asking for a while to get it sorted out. You are quite right that we are not getting the dues those numbers would reflect. I do know that when we did an analysis of some of their numbers through their software programs, we found out that some names appeared twice, some people had died and some people had retired who were still in the system. I am not sure how much of that is at play here.

I do know there have been increases in numbers, but to be quite honest, we have seen more of that at the headquarters level than in the field. They have created whole new branches, new vice-presidents and all the associated management regimes that come along with that. I just have not seen any additional numbers in the meat plants.

Senator Mercer: I do not know that we need more management. We have listened to Mr. Caron's frustration of being out there doing his work. I assume that all food inspectors are out there doing what they are supposed to do. There is an issue of whether they are trained properly. It is a question of capacity. Are we asking them to do more than they have the capacity to do?

We have had the frustration from Mr. Caron that he has written up reports time after time, and they go for naught. He has put shipments on hold. I forget your term.

Mr. Caron: Detention.

Senator Mercer: They have been detained and then suddenly they are missing. One would assume that if they are missing, they did not go back.

Mr. Caron: No.

Senator Mercer: They went ahead. We heard your concerns about the safety of that food. It ended up somewhere. I do not suspect that their first stop was the local city dump.

Théoriquement, si le système comprend 700 nouvelles personnes, moins les personnes qui pourraient être exclues, le nombre de membres a augmenté considérablement, n'est-ce pas?

M. Kingston : C'est drôle que vous en parliez, car lorsque ces chiffres ont été présentés dans le cadre des négociations sur l'entente sur les services essentiels, nous nous demandions où étaient les cotisations que nous étions censés recevoir.

Certains chiffres ne sont pas tout à fait exacts et, comme je l'ai dit, j'attends la tenue d'une rencontre au cours de laquelle nous pourrions régler la question. Je sais que lorsque cette rencontre aura finalement lieu, nous serons capables de le faire. Lorsque nous avons discuté des chiffres durant les événements concernant McCain et que nous nous sommes enfin réunis et avons comparé nos données, il nous a fallu 10 minutes pour faire la conciliation des chiffres. Il s'est avéré que seulement 225 exécutaient le programme. À 2 heures, ils avaient fini.

Il y a un problème concernant la façon dont les chiffres sont rapportés. Je ne sais pas où se situe le problème. Comme je l'ai dit, cela fait un certain temps que je demande à ce qu'on tire cela au clair. Vous avez tout à fait raison de dire que nous n'obtenons pas les cotisations que reflètent ces chiffres. Ce que je sais, c'est que lorsque nous avons analysé certains de leurs chiffres à l'aide de leurs programmes, nous avons découvert que des noms apparaissaient deux fois, que les noms de certaines personnes décédées ou à la retraite étaient encore dans le système. Je ne sais pas jusqu'à quel point cela entre en jeu.

Je sais qu'il y a eu une augmentation, mais en toute honnêteté, nous le voyons davantage dans l'administration que sur le terrain. Ils ont créé des nouveaux secteurs, des nouveaux postes de vice-président et tous les régimes de gestion qui y sont liés. C'est seulement que je n'ai pas vu d'autres chiffres pour les établissements de traitement des viandes.

Le sénateur Mercer : Je doute que nous ayons besoin de plus de gestion. Nous avons entendu M. Caron exprimer toute la frustration qu'il ressent dans le cadre de son travail. Je présume que tous les inspecteurs des aliments font le travail qu'ils sont censés faire. Il y a la question de savoir s'ils sont bien formés. C'est une question de capacité. Leur demandons-nous d'en faire plus qu'ils le peuvent?

M. Caron s'est dit frustré d'avoir rédigé un grand nombre de rapports qui n'ont servi à rien. Il a suspendu des envois. J'ai oublié le terme que vous avez utilisé.

M. Caron : Retenue.

Le sénateur Mercer : Ils ont été retenus, et tout à coup, on ne les trouve plus. On peut supposer que si on ne les trouve plus, ils n'ont pas été renvoyés.

M. Caron : Non.

Le sénateur Mercer : On est allé de l'avant. Nous avons entendu vos préoccupations sur la salubrité de ces aliments. Ils se sont retrouvés quelque part, et je doute que ce soit au dépotoir de la ville.

Are we asking too much? Are Canadians expecting too much of the system that we have in place? If so, how do we fix the system?

Mr. Caron: Speaking from the import side of it, I think CFIA, by removing all their inspectors from the borders, have created a real problem.

In the documentation regarding the new bill on their website, they discuss how they mirror the U.S. in their inspection and how they do things. They are not even close to what the U.S. does on imports. Imports, as I said, have to go through the Department of Homeland Security, customs, FDA and the USDA. If it is a meat product, it then must go through full inspection and every load is examined. We do not do that here. The load comes to the primary line of customs and then they release it.

Senator Mercer: If I were a suspicious man, and I am not, I would say that there must be something very wrong with the system in that potentially tainted products are getting across the border. I am shocked by the fact that you say that under the current legislation the maximum fines have never been levied. I do not understand how we can expect that these new, bigger fines will be of any help if we have not used what is already in place.

Both of you have talked about the fact that recommendations have been made to go ahead and then, as it goes through the system, suddenly someone says, "Let us back off of it." Who is that someone who is telling that somebody to do that backing off? That is what I want to know.

Mr. Caron: I am not sure of the question, senator.

Mr. Kingston: I am.

Mr. Caron: Are you? Okay, you go ahead.

Senator Mercer: I thought Mr. Kingston would be.

Mr. Kingston: I do not think you want actual names or anything, but I can think of one big case where there was evidence sitting in a warehouse for the better part of a year. The enforcement section in Ottawa started putting pressure on the local management to make a decision and asking if we are prosecuting or not. Quite honestly, local management was a little flustered. That was not the program they came up through. They were not as familiar with the program as the people in the field doing the enforcement. The pressure got to them. They said let it go, so the product was released.

A lot of were upset about that. That kind of thing happens more often than it should by a long shot.

Sommes-nous trop exigeants? Les Canadiens ont-ils trop d'attentes en ce qui concerne le système en place? Si c'est le cas, comment pouvons-nous améliorer le système?

M. Caron : Pour ce qui est des importations, je pense que l'ACIA a vraiment créé un problème en retirant tous les inspecteurs des frontières.

Dans les documents relatifs au projet de loi qu'elle a mis sur son site web, l'ACIA explique qu'elle suit le modèle des États-Unis quant à l'inspection et à sa façon de procéder. On est loin de se rapprocher de ce que les États-Unis font dans le cas des importations. Comme je l'ai dit, les importations doivent passer par le département de la Sécurité intérieure, les douanes, la FDA et l'USDA. S'il s'agit de produits de viande, il faut qu'ils passent par une inspection complète, et chaque charge est examinée. Ce n'est pas le cas chez nous. Les charges ne passent que par l'inspection primaire.

Le sénateur Mercer : Si j'étais un homme méfiant, ce que je ne suis pas, je dirais qu'il y a sûrement quelque chose qui cloche dans le système, en ce sens qu'il se peut que des produits contaminés traversent la frontière. Je suis consterné du fait que, comme vous l'avez dit, dans les dispositions actuelles, les amendes maximales n'ont jamais été imposées. Je ne comprends pas comment nous pouvons nous attendre à ce que ces nouvelles amendes plus sévères soient utiles si nous n'infligeons pas celles qui existent déjà.

Vous avez tous les deux parlé du fait que des recommandations ont été faites pour aller de l'avant et que par la suite, quelqu'un a soudainement dit qu'il fallait faire marche arrière. J'aimerais savoir de qui il s'agit.

M. Caron : Je ne suis pas certain d'avoir compris la question, sénateur.

M. Kingston : Moi, oui.

M. Caron : Oui? D'accord, alors, allez-y.

Le sénateur Mercer : Je savais bien que M. Kingston comprendrait.

M. Kingston : Je ne crois pas que vous vouliez que je vous nomme des gens, mais je pense à un cas important où il y avait des éléments dans un entrepôt durant presque toute l'année. La section de l'application d'Ottawa a commencé à exercer des pressions sur la direction locale pour qu'elle prenne une décision et à demander si des poursuites seraient intentées ou non. En toute honnêteté, la direction locale était un peu troublée. Ce n'était pas le programme pour lequel les gens avaient été formés. Ils ne connaissaient pas le programme autant que les gens qui font l'application. Ils ont senti la pression. Ils ont dit de laisser faire, et le produit n'était plus retenu.

Cela en a frustré plus d'un. Ces choses se produisent plus souvent qu'elles ne le devraient, et de loin.

Senator Mercer: I can understand why you would be frustrated. You are doing a good job. You make a recommendation that the law be enforced as it exists, and then someone comes along and pulls the plug or puts you in a situation to do something that you are not trained to do.

Mr. Kingston: Yes.

Mr. Caron: I explained to you about all these meat shipments that were supposed to go for inspection but never did go for inspection. I wrote compliance reports. I went to management. I complained vigorously about this. I got lip service saying, “Yes, we have to do something about it.” However, I know there has only been one shipment out of all those thousands of shipments that was prosecuted out of failure to present. That was about two years ago and that happened at a plant in Quebec. That was only one case and they had two counts against them. Nothing has been done to anyone else. The industry says why do we even worry about it? They just thumb their nose at it. They figure that if they do get caught, the fine is only minimal and is just a cost of doing business.

Senator Mercer: If we pass this bill and try to implement it as the government says they want to do, we will have quite a time getting people’s attention.

Mr. Caron: Yes.

Senator Mercer: The system — not the individuals — has lost a lot of respect from the players, if I interpret this correctly.

Mr. Caron: We talked about the culture within CFIA. My experience with the culture is the people setting the policy and making the final decisions do not consult enough with the front-line people. They ignore them. They are not listening to them. I think people should be brought in and consulted. These people in management positions should go to the front line and visit these sites to see exactly what is going on. They are not doing that, as far as I can determine.

Senator Demers: I am replacing Senator Duffy.

There seems to be lack of structure. It seems that everyone is doing whatever they want to do. There may be some fraud in there.

Your presentation was great. I know you are trying to protect certain things and that, in a way, you cannot say certain things, but there seems to be no structure. Everyone does what they want to do. There are connections and clicks and all that. Am I right by saying that? I see your frustration, and I respect that because I think you are both very honest in the way you presented. However, it gives me the impression that if everything were to be discovered, there could be a major scandal here in the way things are operated. I do not know if I see it the same way everyone does who has spoken here so far.

The Chair: A comment from Mr. Kingston and Mr. Caron, and then we will go to Senator Robichaud.

Le sénateur Mercer : Je peux comprendre pourquoi c’est frustrant. Une personne fait du bon travail, recommande que la loi actuelle soit appliquée, et quelqu’un met fin à cela ou la met dans une position où elle doit faire quelque chose sans avoir reçu la formation qu’il faut.

M. Kingston : Oui.

M. Caron : Je vous ai parlé de tous ces envois de viande qui devaient être inspectés, mais qui ne l’ont jamais été. J’ai écrit des rapports de non-conformité. Je me suis adressé à la direction. Je me suis plaint énergiquement à cet égard. On m’a dit du bout des lèvres : « Oui, nous devons faire quelque chose. » Cependant, je sais que jusqu’à maintenant, seulement un envoi parmi des milliers a fait l’objet de poursuites pour défaut de présenter. C’était il y a environ deux ans et c’est arrivé dans un établissement du Québec. C’est seulement un cas, et il y avait deux chefs d’accusation. Il n’y a pas eu d’autres cas. Les gens de l’industrie se disent : « Pourquoi s’inquiéter? » Ils s’en moquent. Ils se disent que s’ils se font prendre, l’amende sera minime et que ce n’est qu’un mal nécessaire.

Le sénateur Mercer : Si nous adoptons le projet de loi et que nous tentons de le mettre en œuvre, comme le dit le gouvernement, nous aurons du mal à attirer l’attention des gens.

Mr. Caron : Oui.

Le sénateur Mercer : Si je comprends bien, le système — et non les individus — a perdu beaucoup de respect de la part des acteurs.

M. Caron : Nous avons parlé de la culture au sein de l’ACIA. D’après mon expérience, les gens qui élaborent les politiques et qui prennent les décisions finales ne consultent pas assez les travailleurs de première ligne. Ils ne tiennent pas compte d’eux. Ils ne les écoutent pas. Je pense qu’il faut faire intervenir les gens et les consulter. Les membres de la direction devraient aller leur parler et visiter les sites pour voir ce qui se passe exactement. À ma connaissance, ils ne le font pas.

Le sénateur Demers : Je remplace le sénateur Duffy.

Il ne semble pas y avoir de structure. Il semble que tout le monde fait ce qu’il veut. Il y a peut-être de la supercherie.

Votre exposé était excellent. Je sais que vous tentez de protéger certaines choses et que, d’une certaine façon, vous ne pouvez pas tout nous dire, mais il ne semble pas y avoir de structure. Tout le monde fait ce qu’il veut. Il y a des liens et des cliques, et cetera. Ai-je raison? Je sens votre frustration, ce que je respecte, car je pense que vous vous êtes tous les deux montrés très honnêtes au cours de votre exposé. Toutefois, j’ai l’impression que si on découvrait ce qui se passe, il pourrait y avoir un scandale majeur concernant la façon dont les choses fonctionnent. Je ne sais pas si je vois les choses de la même façon que tous ceux qui sont intervenus jusqu’à maintenant.

Le président : Nous entendrons M. Kingston et M. Caron, et ce sera ensuite au tour du sénateur Robichaud.

Mr. Kingston: One thing I want to make clear is this: If you spend time with the agency, CFIA, you will find that as a group they are highly idealistic and very dedicated to the point where they will take on more than they can handle with a smile on their face. That is the kind of environment that is there, which can get them into trouble sometimes. They are an extremely idealistic group of people who believe in what they do.

Over the last couple of decades, a lot of government organizations have taken on this philosophy that you do not really have to know something to manage it. It took hold in CFIA in a large way. At senior management levels, it was explained just like that: "You do not really have to know something to manage it." That is fair enough. We all accept that at senior levels.

The second president was a lawyer. All of a sudden, CFIA was hiring lawyers left, right and centre. The last one before the current one was an economist. All of a sudden, they were flooded with economists running every branch in CFIA. You had an economist running the program branch, which was always held by someone with a science background, and an economist running the operations branch.

At the senior levels that was okay. That has started now to happen at the lower levels, too. We are finding that at the lower levels you have supervisors who are the first line of contact for industry when they have a complaint. You will have someone who came up through meat inspection who is now in charge of plant protection or vice versa; that is, you will have someone with a plant science background who is supervising fish inspection. Personally, I think that is taking that philosophy a bit too far.

We have spoken to the agency about that, but you do end up with people struggling with decisions about enforcement when they do not have the appropriate background in the section that they are supervising or managing. I think that is one of the factors. I do not think it is because anyone is corrupt. I think it is a fine group of people.

Senator Demers: Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Kingston.

Mr. Caron: In addition to these managers that Mr. Kingston described, who have no knowledge of the program they are administering, you now have people in those programs with inadequate training and they have to go to these supervisors as well for guidance and instruction on how to do things. That creates problems, too.

Senator Robichaud: In this bill, will we put in place a system that requires a lot more paperwork? We have heard that some inspectors are overwhelmed with paper and that it takes them away from the job they should be doing. Would this bill create such an environment?

M. Kingston : Je veux préciser une chose : en passant du temps avec les gens de l'agence, l'ACIA, on se rend compte qu'en tant que groupe, ils sont très idéalistes et très dévoués, au point où ils en feront plus qu'ils en sont capables, et avec le sourire. C'est ce type de milieu; ce qui peut parfois leur attirer des ennuis. C'est un groupe de gens très idéalistes qui croient en ce qu'ils font.

Au cours des dernières années, bon nombre d'organismes gouvernementaux ont adopté la philosophie selon laquelle on n'a pas vraiment besoin de connaître quelque chose pour en faire la gestion. Elle s'est beaucoup imposée à l'ACIA. Au niveau de la haute direction, on l'expliquait ainsi : il n'est pas vraiment nécessaire de connaître quelque chose pour en faire la gestion. C'est très bien. Nous l'acceptons tous à la haute direction.

Le deuxième président était un avocat. Tout à coup, l'ACIA embauchait des avocats à droite et à gauche. Notre ancien président était un économiste. Tout à coup, chaque section de l'ACIA était dirigée par des économistes. Un économiste était chargé des programmes, qui avaient toujours été gérés par une personne du domaine de la science auparavant, et un économiste était chargé des opérations.

Aux niveaux de la haute direction, c'est correct. La même chose a commencé à se produire aux niveaux inférieurs. À ces niveaux, il y a des superviseurs qui sont les premières personnes-ressources pour l'industrie lorsqu'elle a une plainte. Il y a quelqu'un qui a été formé pour faire l'inspection de viande et qui est maintenant en charge de la protection des établissements, ou vice versa; une personne qui a une formation en science végétale supervise l'inspection des poissons. Personnellement, je pense qu'on se base un peu trop sur cette philosophie.

Nous en avons parlé à l'agence, mais on se retrouve avec des gens qui doivent composer avec des décisions liées à l'application alors qu'ils n'ont pas l'expérience qu'il faut pour gérer la division qui leur a été confiée. Je pense que c'est l'un des facteurs les plus importants. Je ne crois pas que ce soit lié à de la corruption. C'est un bon groupe de gens.

Le sénateur Demers : Merci.

Le président : Merci, monsieur Kingston.

M. Caron : En plus de ces gestionnaires qui ne connaissent pas le programme qu'ils administrent dont M. Kingston parle, dans les programmes, il y a maintenant des gens qui n'ont pas la formation qui convient et qui doivent demander des conseils à ces superviseurs et les consulter pour savoir comment faire les choses, ce qui crée également des problèmes.

Le sénateur Robichaud : Ce projet de loi entraînera-t-il l'instauration d'un système exigeant beaucoup plus de travail administratif? Nous avons entendu dire que certains inspecteurs ont tellement de paperasse à remplir qu'ils ne peuvent faire les tâches qu'ils devraient accomplir. Le projet de loi aura-t-il cet effet?

Mr. Kingston: I can say that, for example, on the import licensing aspect, that will require a lot more paperwork. I do not see a plan to bring in the support structure for that program. If that falls to the inspectors, that would be a problem. If they actually have administration staff, as Mr. Caron mentioned earlier, to look after the licensing functions, then I think it would be good. I do not think it would necessarily add to what inspectors do paper-wise. It depends how they choose to implement it.

Mr. Caron: There is a lot of paperwork when you are an inspector, auditing plants and things along that line, HACCP programs. There is a vast amount of paperwork involved, and they spend a vast amount of time going through those documents. They spend more time doing that than actually going through the plant. The paperwork is overwhelming in terms of the number of forms that these companies create that inspectors have to audit, verify and go through. It is all paperwork now. There is no on-the-line inspection. There is no front-line inspection to see what is actually going on in plants. A lot of the inspectors, because they are not out in the plants, do not understand the full concept of how plants work, what happens in those plants, and things they could look for. Just going through paperwork is not the whole answer.

Senator Robichaud: On the issue of paperwork, I think Mr. Kingston mentioned the problem we are faced with right now with the mass recall. It is self-regulating. When it came into the plant, something that should have happened did not happen, through no ill will, I am sure. Will this do anything to prevent that? We are talking about fines to the industry. The whole industry will pay dearly with what is happening now, will they not?

Mr. Kingston: That is probably the saddest part of it all. You are right; not only is this costing CFIA and the government a fortune, but it is costing the whole industry a fortune.

In terms of what effect this bill has vis-à-vis increased fines, if having a broader range, a higher range, encourages more judges to impose fines in the middle, “in the middle” of this legislation would be way higher than the top of the old legislation. Maybe that could be a good thing, if they prosecute and if they go ahead with that kind of stuff. Short of that, I do not see this legislation impacting what happened at XL.

Senator Plett: Actually, Mr. Kingston, you somewhat addressed the question I had on the last answer to Senator Robichaud, but I do want to follow up on that very briefly.

M. Kingston : Je peux dire qu'en ce qui concerne la délivrance de licences, par exemple, les tâches administratives augmenteront considérablement. Je ne crois pas qu'on prévoit implanter un système de soutien pour ce programme. Si la tâche incombe aux inspecteurs, un problème pourrait survenir. Si, comme l'a indiqué M. Caron précédemment, on affecte du personnel administratif pour se charger de la délivrance de licences, alors je crois que tout irait bien. Je ne crois pas que la mesure ferait nécessairement augmenter la charge de travail administratif des inspecteurs. Tout dépend de la manière dont on décidera de mettre le programme en œuvre.

M. Caron : Le travail administratif est lourd pour les inspecteurs, qui doivent se charger des inspections d'installation et des tâches afférentes aux programmes d'ARMPC. Il y a énormément de documents à remplir, et les inspecteurs y passent un temps fou. Cette tâche leur prend plus de temps que les inspections d'installations. Les entreprises ont une quantité phénoménale de formulaires que les inspecteurs doivent vérifier et éplucher. Tout se fait sur papier maintenant et non sur place. Il n'y a plus d'inspection à l'usine pour voir ce qu'il s'y passe vraiment. Parce qu'ils n'y mettent pas les pieds, bien des inspecteurs ne comprennent pas complètement comment les installations fonctionnent, ce qui s'y passe et ce qu'ils pourraient devoir chercher. L'étude des documents ne fournit pas toutes les réponses.

Le sénateur Robichaud : Au sujet de la paperasserie, je crois que M. Kingston a évoqué le problème auquel nous sommes actuellement confrontés avec le rappel massif. Les entreprises s'autoréglementent. À l'intérieur des installations, on a omis de prendre une mesure qui aurait dû être mise en œuvre, même si ce n'est pas par mauvaise volonté, j'en suis convaincu. Le projet de loi permettra-t-il d'éviter que pareille situation ne se reproduise? Il est question d'imposer des amendes à l'industrie. Cette dernière paiera chèrement le prix de la crise actuelle, n'est-ce pas?

M. Kingston : C'est probablement l'aspect le plus désolant de cette affaire. Vous avez raison : la crise coûte une fortune non seulement à l'ACIA et au gouvernement, mais aussi à l'ensemble de l'industrie.

Pour ce qui est de l'effet du projet de loi au chapitre des amendes accrues, si l'instauration d'une fourchette plus large et plus élevée encourage un plus grand nombre de juges à imposer des amendes moyennes, sachez que ces amendes « moyennes » aux termes de la nouvelle loi seraient de loin supérieures aux amendes maximales prévues dans l'ancienne loi. Le projet de loi sera peut-être bénéfique si on intente des poursuites et met bel et bien les mesures en œuvre. Sinon, je ne vois pas comment le projet de loi pourrait empêcher des incidents comme celui survenu à XL.

Le sénateur Plett : En fait, monsieur Kingston, vous avez en quelque sorte répondu à la question que j'avais concernant la dernière réponse faite au sénateur Robichaud. J'aimerais toutefois poursuivre très brièvement dans cette voie.

First, I certainly appreciate as well your support of the majority of this bill, that you are supporting it. It is good to see that you are supporting it, and we recognize some of your concerns.

However, you did comment that this government is a bit of a law-and-order government. As such, I think you suggested that if judges give fines in the middle, then we have done something because the fines have gone up.

In your opinion, is that not generally what judges have been seen to have done? They are afraid to hand out maximum penalties, and so that is one of the reasons we sometimes have to create legislation for minimums. Would you not agree there is a good chance that judges will increase the fines as a result of the maximums being as high as they are?

Mr. Kingston: Over the years we have seen a bit of that. However, I would add that even more important is that CFIA proceed with prosecutions more often. Quite honestly, when I started, which was back in 1978-79, there were almost no prosecutions taking place at all. At the time, it was the Food Production and Inspection Branch of Agriculture Canada. When we first started introducing into courts the idea that producers, processors and shippers needed in some cases to be prosecuted, the fines were almost non-existent. It was laughable. As the courts had more experience with it and got to understand the issues better, the penalties became more serious.

Again, a very important part of it is that they will have to follow through with more vigorous enforcement. I think that, combined with a bigger range of fines, might achieve what we are trying to do here.

Senator Plett: I know this government agrees with that, which is one of the reasons they are creating the legislation and the opportunities. I think the indication is there that we certainly agree with you. Thank you very much.

The Chair: Thank you, honourable senators.

To the witnesses, thank you for sharing your comments with us.

Honourable senators, we now have before us Mr. Mel Fruitman, Vice-President of the Consumers' Association of Canada. We also have with us Ms. Elizabeth Nielsen, a board member of the Consumers Council of Canada.

Thank you for accepting our invitation. I am told by our clerk that Ms. Nielsen will make her presentation first, followed by Mr. Fruitman.

Tout d'abord, je vous sais gré, moi aussi, d'appuyer la majorité des mesures que comprend ce projet de loi. Nous nous réjouissons de cet appui et prenons acte de certaines de vos préoccupations.

Cependant, vous avez fait remarquer que le gouvernement tend à avoir l'ordre public à cœur. Ainsi, vous avez laissé entendre, il me semble, que si les juges imposent des amendes moyennes, alors nous aurons accompli quelque chose, car les amendes sont plus élevées.

Mais ne considéreriez-vous pas que c'est généralement ce que les juges tendent à faire? Ils craignent d'imposer les sanctions maximales, et c'est une des raisons pour lesquelles nous devons parfois légiférer pour fixer des sanctions minimales. Ne conviendriez-vous pas qu'il est fort probable que les juges infligent des amendes plus élevées parce que les maximums sont fixés très haut?

M. Kingston : Au fil des ans, nous avons pu constater que c'était, dans une certaine mesure, le cas. J'ajouterais toutefois qu'il est encore plus important de noter que l'ACIA entame davantage de poursuites. En toute honnêteté, quand j'ai commencé en 1978-1979, il n'y avait presque jamais de poursuites. À l'époque, c'est la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments d'Agriculture Canada qui s'occupait de la question. Quand nous avons entrepris de faire comprendre aux tribunaux que les producteurs, les transformateurs et les transporteurs devaient parfois être poursuivis, les amendes étaient pour ainsi dire inexistantes. C'est risible. À mesure que les tribunaux ont acquis de l'expérience dans le domaine et ont mieux appréhendé les problèmes, ils ont commencé à imposer des sanctions plus coûteuses.

Ici encore, il est très important de souligner qu'ils devront composer avec des mesures plus énergiques d'application de la loi. Je crois que ce changement, associé à un éventail élargi d'amendes, pourrait nous permettre d'atteindre notre objectif.

Le sénateur Plett : Je sais que le gouvernement en convient et que c'est pour cette raison qu'il propose le projet de loi et de nouveaux moyens. Voilà qui indique, selon moi, que nous sommes assurément d'accord avec vous. Merci beaucoup.

Le président : Merci, mesdames et messieurs.

Je remercie les témoins de nous avoir fait part de leurs observations.

Nous entendrons maintenant M. Mel Fruitman, vice-président, Association des consommateurs du Canada, ainsi que Mme Elizabeth Nielsen, membre du conseil d'administration, Conseil des consommateurs du Canada.

Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation. Notre greffier m'a indiqué que Mme Nielsen prendra la parole en premier, suivie de M. Fruitman.

Elizabeth Nielsen, Board Member, Consumers Council of Canada: Good evening, Mr. Chair and honourable senators. I would like to thank you for inviting the Consumers Council of Canada to participate in these hearings on the proposed act that deals with one of the most important necessities of life, and that is the food supply and its safety. The council is a non-profit organization that works collaboratively with consumers, business and government to establish a fair, equitable and safe marketplace. We are very concerned about the food consumed by Canadians and that it is safe, that it is affordable and that it is available, and that the information on or accompanying the products is accurate, accessible and easily understood.

Canada, for the most part, has created a good food safety system. However, it has also experienced a number of serious food safety incidents, such as the E. coli on produce from the U.S. and now the hamburger from Alberta and the listeriosis outbreak resulting in the deaths of 22 people.

As a result of these incidents and Sheila Weatherill's investigation, the government drafted this bill to improve Canada's food safety regime and make it more proactive.

We are fully aware that the provisions within the acts enforced by CFIA are not consistent, and this creates severe problems for the inspectors who have to carry through on the enforcement of these acts, industry that has to meet the acts, and many of the enforcement criteria are out of date.

Thus, the council supports many of the changes being proposed, such as having inspectors with up-to-date enforcement and inspection powers, the same across all food commodities, and those powers are really no different than are present in other acts that I have worked with.

There is search and seizure power, same as with what is presently under the Canada Consumer Product Safety Act; tougher fines and penalties; prohibition against tampering or threatening to make a product injurious to health, which is excellent; registration and licensing of importers; and prohibition about importing unsafe food, which is going to give them a very useful tool.

They also will have the authority to make regulations for the recall of products, the traceability of any food items, for quality management and control programs and preventive control plans.

Although the council supports many of these provisions, we also have a number of concerns. One is the capability of CFIA to actually implement the provisions of the bill. A decrease in its budget will come at a time when new licensing procedures will identify thousands of new importers with quality management

Elizabeth Nielsen, membre du conseil d'administration, Conseil des consommateurs du Canada : Monsieur le président, honorables sénateurs, bonsoir. J'aimerais vous remercier d'avoir invité le Conseil des consommateurs du Canada à participer à ces audiences sur le projet de loi portant sur l'un des aspects les plus nécessaires de la vie, l'approvisionnement et la salubrité alimentaires. Le conseil est une organisation sans but lucratif qui travaille en collaboration avec les consommateurs, les entreprises et le gouvernement afin d'établir un marché juste, équitable et sécuritaire. Nous avons à cœur de veiller à ce que les aliments que les Canadiens consomment soient salubres, abordables et accessibles, et que les produits s'accompagnent de renseignements justes, accessibles et intelligibles.

Le Canada a, pour l'essentiel, créé un bon système pour assurer la salubrité alimentaire. Il s'est toutefois produit un certain nombre d'incidents graves à cet égard, comme la présence de la bactérie E. coli dans des produits importés des États-Unis et, actuellement, dans de la viande à hamburger de l'Alberta, sans parler de la crise de la listériose qui a provoqué le décès de 22 personnes.

À la suite de ces incidents et de l'enquête menée par Sheila Weatherill, le gouvernement a préparé le présent projet de loi afin d'améliorer le régime canadien de salubrité alimentaire et de le rendre plus proactif.

Nous savons parfaitement que les dispositions des lois que l'ACIA applique ne sont pas cohérentes et que cela occasionne des problèmes pour les inspecteurs qui doivent appliquer ces lois et l'industrie qui doit les respecter. Bon nombre des critères d'application sont obsolètes.

Le conseil appuie donc un grand nombre des changements proposés, comme l'amélioration des pouvoirs d'application et d'inspection des inspecteurs, pouvoirs qui seraient les mêmes pour tous les produits alimentaires et qui ne diffèrent pas de ceux que prévoient actuellement les autres lois avec lesquelles j'ai été appelée à travailler.

Il y a notamment les pouvoirs de fouilles et de perquisitions semblables à ceux actuellement prévus dans la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation; le resserrement des amendes et des sanctions; l'interdiction d'altérer un produit ou de menacer de rendre un produit dangereux pour la santé, ce qui est excellent; l'enregistrement des importateurs et la délivrance de licences à ces personnes; ainsi que l'interdiction d'importer des aliments insalubres, un outil qui sera fort utile pour les inspecteurs.

Il sera également possible d'édicter des règlements concernant le rappel de produits, la traçabilité de tous les produits alimentaires, les programmes de gestion et de contrôle de la qualité, et les plans de contrôle préventif.

Même s'il appuie bon nombre des dispositions du projet de loi, le conseil éprouve certaines préoccupations, en ce qui concerne notamment de la capacité de l'ACIA de mettre en œuvre les dispositions de la loi. La réduction de son budget arrivera au moment où de nouvelles procédures concernant les permis

and preventive control plans that CFIA staff will have to evaluate, they will have to audit them and they will have to inspect the facilities as a result. Moreover, many of the new inspectors hired are on term contracts, raising concerns about the sustainability of the inspection system over the long term.

The modernization of inspection envisaged by this bill includes nine functions, five of which are new. It is not clear who will manage and resource these new functions and what impact that will have on the structure and operational costs of CFIA. Having worked in government, I can see five new empires being developed there. This raises the question of whether or not CFIA can do the job and whether Canadians can be confident in the safety of the food they are feeding their families.

The E. coli problem illustrates what happens when there is an incident. The U.S. bans the import of suspect products, consumers stop purchasing, resulting in serious implications for farmers, who will bear the brunt of this, and for cross-border trade.

We are concerned about the changes being made to the enforcement of labelling. Clause 81 of the new safe food for Canadians act makes the following change to the Consumer Packaging and Labelling Act: “(3) This Act does not apply to any food commodity as defined in section 2 of the Safe Food for Canadians Act,” which is just about any type of food.

In addition, the recent budget stated the government is going to change how CFIA enforces non-health and non-safety food-labelling regulations. Nobody knows really what this means. Does it mean that CFIA intends to stop policing information and claims on food labels? From past surveys of labels that it carried out, CFIA found a 75 to 85 per cent non-compliance rate in the products that they surveyed, and this is from their studies. For consumers suffering from diseases such as Crohn’s disease, diabetes, cardiac problems or severe allergies, accurate labelling of nutritional information and ingredients is essential. Hopefully that will not be affected. Other types of labelling, such as place of business, manufacturer, date of production, et cetera, are needed in order to identify recall products. Of the thousands of products that are now being recalled, you can understand how important having that sort of information is.

For these reasons, we strongly oppose any changes to the requirements and enforcement of all types of labelling on food.

We are also concerned about the potential increase in the cost of food. At the present time, industry pays substantial amounts of money to CFIA to cover the cost of inspection of their plants.

viseront des milliers de nouveaux importateurs ayant des plans de gestion de la qualité et de contrôle préventif. Le personnel de l’ACIA devra procéder à des évaluations, à des vérifications et à des inspections d’installations. En outre, un grand nombre des nouveaux inspecteurs ont été engagés à titre contractuel, ce qui fait craindre pour la durabilité à long terme du régime d’inspection.

La modernisation de l’inspection envisagée dans ce projet de loi comporte neuf fonctions, dont cinq sont nouvelles. On ne sait pas clairement qui gèrera et dotera ces nouvelles fonctions, et quelles en seront les répercussions sur la structure et les coûts d’exploitation de l’ACIA. Ayant déjà travaillé au gouvernement, j’entrevois cinq nouveaux empires s’ériger dans ce domaine. Il convient de se demander si l’ACIA peut accomplir le travail et si les Canadiens peuvent se fier à la salubrité des aliments que leurs familles consomment.

La crise de la bactérie E. coli illustre ce qui se passe quand un incident se produit. Les États-Unis interdisent l’importation des produits suspects et les consommateurs cessent d’en acheter, ce qui a des répercussions dramatiques sur les agriculteurs, qui encaissent le plus gros du coup, et pour les échanges transfrontaliers.

Nous nous inquiétons également des modifications à l’application des dispositions sur l’étiquetage. L’article 81 de la nouvelle Loi sur la salubrité des aliments au Canada apporte le changement suivant à la Loi sur l’emballage et l’étiquetage des produits de consommation : « (3) Les produits alimentaires au sens de l’article 2 de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada sont soustraits à l’application de la présente loi. »

En outre, le récent budget indique que le gouvernement modifiera la façon dont l’ACIA applique la réglementation sur l’étiquetage qui ne concerne pas la santé ou la salubrité des aliments. Personne ne sait ce que cela signifie exactement. Doit-on comprendre que l’ACIA cessera de surveiller l’information et les allégations figurant sur les étiquettes d’aliments? D’après les sondages menés par l’ACIA seulement, entre 75 et 85 p. 100 des produits évalués ne respectent pas les exigences. Pour un consommateur souffrant de troubles comme la maladie de Crohn, le diabète, les problèmes cardiaques ou les allergies graves, l’exactitude de l’information nutritionnelle et de la liste d’ingrédients est essentielle. Espérons qu’il n’y aura pas de conséquence à cet égard. D’autres types de renseignements, comme les coordonnées de l’entreprise, le nom du fabricant et la date de production, sont nécessaires en cas de rappel de produit. Avec les milliers de produits qui font actuellement l’objet d’un rappel, vous comprendrez à quel point il importe d’avoir cette information.

Pour ces raisons, nous nous opposons fortement aux modifications visant les exigences relatives à tous les types d’étiquetage des produits alimentaires et leur application.

Nous nous préoccupons en outre de l’augmentation potentielle des coûts des produits alimentaires. À l’heure actuelle, l’industrie verse des sommes considérables à l’ACIA pour participer aux

CFIA staff at a recent consultation on modernization of inspection stated that CFIA obtains \$45 million each year from industry to pay for inspection. CFIA staff, during the consultations on the modernization of inspection related to this act, stated that they had not carried out any analysis of the impact of what is being proposed on the cost of food. We are talking about the new systems and preventive control plans that will have to be put in place. If the new licensing system or added requirements raise industry's costs, the increase will be passed directly on to the price of food for consumers.

We are also concerned about the reliance on industry to regulate itself. In the recent E. coli incident, it became evident that there was a problem that test results with respect to E. coli contamination were not being reported, and they were not being assessed by any central agency, as occurs in the United States, to detect trends that are occurring so that action could be taken.

We therefore recommend that the act be amended to include such a requirement. We would also like to see some type of audit carried out on CFIA to make sure that it is actually doing the job it is supposed to be doing.

We are concerned about the involvement of consumers in policy and regulatory development under the new act. Part of it is due to the mission of CFIA when it was initially put into play. There was a conflict between the concept of helping the industry and the concept of safe food, and this was a dichotomy for a long period of time.

As far as involvement of consumers, the proposed act, like all enabling legislation, creates a framework, and the details of how it will be implemented will be drafted in regulations. That is where the details will come.

!! The cabinet directive on streamlining regulations requires that an assessment of the impact of regulations on all stakeholders, including consumers, be carried out. The resources for consumers to actively participate are not usually available. Industry can go and meet with the president of CFIA while this legislation is being developed, but you did not see any consumers there visiting in that same way.

Not only is it important to engage consumers, but it is also necessary to take their views into account when deciding how to develop and manage legislation so the benefits are maximized and risks minimized. This is what is included in the cabinet streamlining regulation directive. All too often public involvement means communicating the final decision or trying to educate consumers in order to promote a particular position.

coûts des inspections de leurs installations. Lors des consultations récentes sur la modernisation des inspections, le personnel de l'ACIA a indiqué que l'industrie verse 45 millions de dollars à l'agence pour payer les inspections. Au cours des consultations sur la modernisation des inspections relativement au projet de loi à l'étude, le personnel de l'ACIA a indiqué qu'aucune analyse n'a été menée concernant les répercussions des modifications sur le coût des produits alimentaires. Il est question des nouveaux systèmes et des plans de contrôle préventif qui devront être mis en place. Si le nouveau système de délivrance de licence ou les nouvelles exigences font augmenter les coûts pour l'industrie, cette augmentation se répercutera directement sur les prix à la consommation des aliments.

Nous nous demandons également si on peut se fier à l'industrie pour s'autoréguler. L'incident récent de la bactérie E. coli a clairement démontré que les résultats des tests menés sur la contamination par cette bactérie n'étaient pas communiqués et n'étaient pas évalués par un organisme central pour détecter les tendances qui se font jour et prendre les mesures qui s'imposent, comme c'est le cas aux États-Unis.

Nous recommandons donc de modifier le projet de loi pour y ajouter une exigence à cet effet. Nous voudrions également que l'ACIA soit soumise à une vérification quelconque pour veiller à ce qu'elle accomplisse le travail qu'elle est censée faire.

Nous nous préoccupons aussi de la participation des consommateurs à l'élaboration des politiques et des règlements en vertu du nouveau projet de loi. C'est notamment en raison de la mission conférée à l'ACIA lors de son instauration initiale. Les concepts d'aide à l'industrie et de salubrité alimentaire entraînent en conflit, dichotomie qui a perduré pendant longtemps.

En ce qui concerne la participation des consommateurs, le projet de loi, comme toutes les lois habilitantes, crée un cadre, et les détails entourant la mise en œuvre figureront dans le règlement. C'est là que les détails se préciseront.

Selon la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation, il est obligatoire d'évaluer les répercussions des règlements sur tous les acteurs touchés, y compris les consommateurs. Les consommateurs ne disposent habituellement pas des ressources pour prendre une part active au processus. L'industrie peut rencontrer le président de l'ACIA au cours de l'élaboration du projet de loi, mais aucun consommateur ne s'est présenté pour faire de même.

Il importe non seulement de faire participer les consommateurs, mais aussi de tenir compte de leurs points de vue quand vient le temps de décider de la manière dont on élaborera et gèrera la mesure législative pour en tirer le maximum d'avantages et courir le moins de risques possible. Voilà ce qui figure dans la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation. Trop souvent, la participation du public se résume à la communication de la décision finale ou à des efforts d'éducation des consommateurs dans le but de faire connaître une position quelconque.

Involvement should really start at the beginning of the decision-making process, identifying the issues and helping to set priorities. The council would ask this committee to encourage the CFIA and the government to ensure that consumer representation is included in this decision-making process, particularly for the regulations, and that it is funded. The consumers' organizations do not have the funding to be able to do that.

I would like to thank you for the time this evening, and I look forward to your questions.

The Chair: Thank you very much, Ms. Nielsen. It is well said, and no doubt well documented.

Senators, we will start with Senator Plett to be followed by Senator Peterson, but first we will hear from Mr. Fruitman.

Mel Fruitman, Vice-President, Consumers' Association of Canada: Thank you. The Consumers' Association of Canada is very pleased to have this opportunity to present our views here, and your review is obviously extremely timely given the events over the past few weeks, of which we have heard quite a bit about in the last hour and a half.

For 65 years, the Consumers' Association of Canada, which is a volunteer-based organization, has represented the interests of ordinary Canadians in their role as consumers of goods and services as provided by both the public and private sectors. Our mandate is to inform and educate consumers on marketplace issues, to advocate for consumers with government and industry and to work to solve marketplace problems in beneficial ways.

We commend the government for its recent actions to help improve the lot of Canadian consumers when they deal in an increasingly complex marketplace. The Canada Consumer Product Safety Act was a huge leap forward in providing mechanisms to ensure that customers would not be harmed by the non-food items they purchased and finally allowed for the mandated recall of items deemed unsafe. It is hoped that Bill S-11 will also provide significant improvements in the matter of food safety.

We were pleased to note Minister Ritz's comments when he appeared before you recently regarding "the efforts to ensure the safety of all food products sold in Canada . . . no matter what the source" and that the act "will strengthen enforcement powers on imports . . . and deliver stiff fines to anyone who purposely endangers the safety of our food." It has long been a puzzlement that there was a possibility that imported foodstuffs would not necessarily receive the same scrutiny as did domestic products. That now appears to be something that will no longer be a problem.

La participation devrait en fait commencer dès le début du processus de prise de décisions afin de cerner les enjeux et d'établir les priorités. Le conseil demanderait au comité d'encourager l'ACIA et le gouvernement à accorder un rôle aux consommateurs dans le processus de prise de décisions, particulièrement en ce qui concerne le règlement, et à prévoir des fonds à cette fin. Les organisations de consommateurs ne disposent pas des fonds pour le faire.

J'aimerais vous remercier pour le temps que vous nous avez accordé ce soir. Je répondrai à vos questions avec plaisir.

Le président : Je vous remercie beaucoup, madame Nielsen, de ces propos éclairés et sûrement bien documentés.

Mesdames et messieurs, nous commencerons par le sénateur Plett, qui sera suivi par le sénateur Peterson. Mais nous entendrons d'abord M. Fruitman.

Mel Fruitman, vice-président, Association des consommateurs du Canada : Merci. L'Association des consommateurs du Canada se réjouit d'avoir l'occasion d'exposer son point de vue dans le cadre de votre étude, laquelle est, de toute évidence, fort opportune compte tenu des événements qui se sont produits ces dernières semaines et dont il a été beaucoup question au cours de la dernière heure et demie.

Depuis 65 ans, l'Association des consommateurs du Canada défend, à titre bénévole, les intérêts des citoyens canadiens qui consomment les biens et services que leur offrent les secteurs public et privé. Notre mandat consiste à informer et à éduquer les consommateurs sur les questions relatives au marché, à défendre leurs intérêts devant le gouvernement et l'industrie, et à nous trouver des solutions heureuses aux problèmes qui se présentent sur le marché.

Nous félicitons le gouvernement pour les récentes mesures qu'il a prises afin d'aider les consommateurs canadiens à se retrouver dans un marché de plus en plus complexe. La Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation a permis de faire un grand pas en mettant en place des mécanismes garantissant que les produits non alimentaires que les consommateurs achètent ne leur causent pas de tort et que les produits jugés non sécuritaires fassent l'objet d'un rappel obligatoire. Il est à espérer que le projet de loi S-11 apportera aussi des améliorations notables en matière de salubrité des aliments.

Nous avons été ravis des propos tenus par le ministre Ritz lors de sa récente comparution devant votre comité, au sujet « des mesures en vue de nous assurer de la salubrité de tous les produits alimentaires vendus au Canada... peu importe la source ». Il a dit aussi que la loi « renforcera les pouvoirs d'application de la loi pour les importations... De plus, de lourdes amendes seront imposées à ceux qui mettent intentionnellement en danger la salubrité de nos aliments ». On s'étonne depuis longtemps que les produits alimentaires importés puissent échapper à l'examen minutieux auquel sont soumis les produits canadiens. Il semble maintenant que ce ne sera plus un problème.

Even though deliberate food tampering is rare, new prohibitions and strong penalties should dissuade most mischief-makers and make it easier to prosecute miscreants. Hopefully, it will also help to deter those sick individuals who do things such as putting razor blades in apples handed out to kids on Halloween, which is coming up in a few weeks.

The increased traceability requirements should make it easier to determine where foodstuffs came from and where they are at any time in the distribution system. This will enhance the capability to enforce the provision prohibiting the sale of food that is the subject of a recall order under section 19(1) of the CFIA Act. Unfortunately, there does not appear to be clarification on what is meant by a “recall order” beyond the fact that “the product may be recalled or sent to a place designated by the minister.”

Consumers interpret the term “recall” to mean that if they have in their possession the offending product, they are supposed to return it, presumably to where it was purchased. Consumers also expect that they should not have to suffer financially as a result of having purchased a food commodity that is subsequently recalled. It is unacceptable that consumers should be expected to throw it out, as has been suggested by a CFIA official. We have also wondered about why, as a previous witness mentioned, we have only had voluntary recalls, given that the capability has always been there to have a mandatory recall.

The CAC definitely supports Bill S-11, but we do have a few not insignificant concerns. The first is about the efficacy of the act. Minister Ritz has stated that “everything the CFIA does is risk-based.” We presume he is referring to what is usually known as a risk management system, in which the probability of an undesirable outcome is measured against the cost of producing a desirable one. This is consistent with the CFIA’s vision to excel as a science-based regulator.

Such a system can be cost-effective and result in infinitesimal risk to consumers. However, it is dependent on those entities that handle vulnerable food commodities to have in place a system of controls, checks and balances to ensure that contamination does not occur anywhere within their processes, supporting documentation to show their procedures and confirmation of their efficacy. It is then incumbent on the regulator to ensure that all of these requirements are being met and to verify that they are having the desired outcome. It is the latter stipulation that we fear may be overlooked; to put it quite bluntly, whether they are actually testing product or not.

In the ongoing XL Foods case, it appears that the CFIA was not conducting the proper oversight of the system, not necessarily considering whether or not the procedures were adequate or were having the desired effect. Apparently, the E. coli contamination

Bien que l’altération délibérée des aliments soit rare, les nouvelles interdictions et les lourdes peines devraient dissuader la plupart des auteurs de méfaits et faciliter les poursuites contre les mécréants. On espère aussi qu’elles dissuaderont ces individus malades qui insèrent des lames de rasoir dans les pommes que l’on distribue aux enfants à l’Halloween, qui aura d’ailleurs lieu dans quelques semaines.

Les exigences accrues en matière de traçabilité devraient permettre de retracer plus rapidement l’origine des produits alimentaires et l’endroit où ils se trouvent à tout moment dans la chaîne de distribution. On sera ainsi plus en mesure d’appliquer la disposition qui interdit la vente d’aliments faisant l’objet d’un rappel en vertu du paragraphe 19(1) de la Loi sur l’ACIA. Malheureusement, on ne semble pas avoir clarifié ce que l’on entend par « rappel », outre le fait que le ministre peut ordonner le rappel du produit ou son envoi à l’endroit qu’il désigne.

Pour les consommateurs, le mot « rappel » signifie que, s’ils ont le produit visé en leur possession, ils sont censés le retourner à l’endroit où ils l’ont acheté. Les consommateurs estiment également qu’ils ne doivent pas être financièrement pénalisés du fait qu’ils ont acheté un produit alimentaire qui fait ensuite l’objet d’un rappel. Il est inacceptable que l’on s’attende à ce que les consommateurs le jettent, comme l’a suggéré un porte-parole de l’ACIA. Nous nous sommes demandé également pourquoi, comme le témoin précédent l’a mentionné, il n’y a eu que des rappels volontaires alors qu’il a toujours été possible d’imposer un rappel obligatoire.

L’ACC appuie certes le projet de loi S-11, mais nous avons quelques préoccupations qui ne sont pas sans importance. La première concerne l’efficacité de la loi. Le ministre Ritz a affirmé que « tout ce que l’ACIA fait est axé sur le risque ». Nous présumons qu’il fait référence ici à ce qu’on appelle communément un système de gestion des risques, dans lequel la probabilité d’un résultat indésirable se mesure par rapport au coût d’un résultat souhaitable, ce qui est cohérent avec la vision d’excellence de l’ACIA en tant qu’organisme de réglementation axé sur la science.

Un tel système peut être efficace par rapport à ses coûts et comporter des risques infimes pour les consommateurs. Toutefois, il dépend des organisations qui manipulent des denrées alimentaires vulnérables et qui doivent mettre en place un système de contrôle et de vérification qui garantira qu’aucune contamination ne se produit à une étape quelconque de leurs processus, ainsi que des documents qui montrent les procédures suivies et en confirment l’efficacité. Il revient alors à l’organisme de réglementation de s’assurer que toutes ces exigences sont respectées et donnent les résultats souhaités. C’est cette dernière condition qui, nous le craignons, peut être négligée. En clair, nous nous demandons si le produit fait vraiment l’objet d’une analyse ou non.

Dans le cas présent de XL Foods, il semble que l’ACIA n’ait pas assuré une surveillance adéquate du système, qu’elle n’ait pas nécessairement vérifié si les procédures étaient adéquates ou donnaient les résultats souhaités. Apparemment, on a détecté la

was discovered as the result of supplementary testing the day after the USDA Food Safety and Inspection Service found a positive E. coli sample.

The CFIA then issued a “corrective action request” and “inspectors also continued to supervise ongoing operations at the plant, including: Verifying that carcasses are clean prior to processing; continuing to verify that the facility is operating and the processing environment is clean; checking daily that all positive lots are diverted to rendering and/or cooking; verify that the company is developing and implementing action measures related to the corrective actions requested by the CFIA.” They have also stated they were conducting “an in-depth review of operations . . . focused on . . . preventive control measures and food-safety policies and procedures.”

It appears to us that all of this oversight was directed to confirming or improving the system, not to ensuring that the meat was not tainted; that is, showing that there is in place an elegant procedure or system rather than checking for the actual contamination to reduce the current risk to consumers. This is akin to trying to put the lid back on the petri dish after the bug has escaped.

This bill clearly strengthens CFIA’s ability to track, trace and recall foods. However, we think it would be appropriate to have a means of monitoring the CFIA to determine if their procedures will result in the desired outcome: safer food. We do not know whether or not the CFIA has sufficient resources, but we do support Senator Peterson’s proposal that the bill be amended to require an annual third party audit to ensure there are adequate resources to enforce this bill. We suggest that they also include an efficacy audit: Are they actually accomplishing what they have set out to do? That is a huge missing element in all of this, as far as we are concerned.

Another of our concerns is that this bill covers only those entities that are under federal jurisdiction. While this does not encompass the bulk of food commodities, all Canadians, no matter where they live or who regulates their food safety, should have the same high level of assurance and confidence in their foodstuffs and encourage the federal government to in turn encourage the provinces and territories and, where appropriate, municipalities to adopt similar legislation.

The last item of great concern is that the legislation continues to give the minister power, through regulation, to set compositional standards for foods. In light of the trend toward specifying desired results rather than defining how one gets there, this appears to be an anachronism. While this ability ostensibly protects consumers, we have a fear, based on past events, that this

contamination par E. coli à la suite des tests supplémentaires effectués le lendemain où le service d’inspection et de salubrité des aliments de l’USDA a dépisté un échantillon positif.

L’ACIA a ensuite présenté une « demande de mesures correctives » et « les inspecteurs de l’ACIA ont aussi continué à superviser les opérations permanentes à l’établissement, notamment : vérifier que les carcasses sont propres avant la transformation; continuer à vérifier que le programme d’entretien de l’établissement est exécuté et que l’environnement de transformation est propre; vérifier quotidiennement que tous les lots positifs sont dirigés vers l’équarrissage et/ou la cuisson; vérifier que l’entreprise élabore et met en œuvre des mesures pour donner suite aux mesures correctives demandées par l’ACIA ». L’agence a aussi affirmé qu’elle menait un examen approfondi des mesures de contrôle préventif, des politiques et des procédures en matière de salubrité des aliments.

Il nous semble que toutes ces mesures de surveillance visaient à confirmer ou à améliorer le système, et non à garantir que la viande n’était pas contaminée; elles visaient à montrer qu’il y a en place une procédure ou un système élégant au lieu de dépister les cas de contamination afin de réduire les risques pour les consommateurs. C’est comme si on voulait fermer la boîte de Petri après que la bête s’en est échappée.

Le projet de loi à l’étude renforce clairement la capacité de l’ACIA de dépister, de retracer et de rappeler les aliments. Toutefois, nous croyons qu’il conviendrait de mettre en place un mécanisme de surveillance de l’ACIA pour déterminer si ses procédures donnent les résultats souhaités : des aliments plus sains. Nous ne savons pas si les ressources de l’ACIA sont suffisantes, mais nous appuyons la proposition du sénateur Peterson voulant que le projet de loi soit modifié de sorte à exiger qu’un tiers effectue une vérification annuelle afin de garantir que les ressources sont suffisantes pour l’application de la loi. Nous proposons d’inclure aussi une vérification de l’efficacité : réalise-t-on les objectifs qu’on s’est fixés? Il y a un important élément qui manque ici, selon nous.

Ce qui nous préoccupe aussi, c’est que le projet de loi à l’étude ne vise que les organisations qui relèvent de la compétence fédérale. Alors que l’ensemble des produits alimentaires n’est pas visé, tous les Canadiens, peu importe où ils vivent et qui réglemente la salubrité de leurs aliments, devraient avoir le même niveau élevé d’assurance et de confiance à l’égard des aliments qu’ils consomment et demander au gouvernement fédéral d’encourager, à son tour, les provinces et les territoires, voire les municipalités, à adopter des lois semblables.

Enfin, nous sommes très préoccupés par le fait que la loi continue de donner le pouvoir au ministre, par règlement, d’établir les normes de composition des aliments. Comme on a maintenant tendance à préciser les résultats souhaités au lieu de définir la façon de les atteindre, il semble y avoir ici un anachronisme. Bien que ce pouvoir protège manifestement

ability can be perverted to provide economic protection to some producing sectors to the disadvantage of Canadian consumers.

In summary, I would say that Bill S-11 provides new and enhanced tools to protect Canadian consumers, but — particularly after listening to the previous two witnesses — it does not appear as though the agency tasked to implement this legislation has the capability to do so.

Thank you for listening, and I would be pleased to expand on any of these points. I have tried to be somewhat diplomatic in my comments, but I have much more to say.

The Chair: If you do have additional information you want to share with the committee, please do not hesitate to send it to the clerk.

Thank you both for presenting these documents. They will be part of the Bill S-11 analysis.

Senator Plett: Thank you both for coming out. I have two questions that are very general in nature.

You suggested in your comments, and I will read right out of your document:

It is then incumbent on the regulator to ensure that all these requirements are being met and *to verify that they are having the desired outcome.*

Then you say:

It is the latter stipulation that we fear may be being overlooked.

Do you have evidence it is being overlooked, or is this just something you think might happen?

Mr. Fruitman: Just about everything the CFIA has said with respect to this XL fiasco suggests that they are putting a focus completely on the system that XL presumably has in place to ensure that they have the desired outcome, and they are not actually testing some of the product to see whether that has resulted. They are looking at whether their documentation is right, whether the system is right and whether they are doing the right things.

As far as we have heard, there has been only that one supplementary test, and they are not testing product. That is perhaps why there has been such a long delay from the initial finding and that it just keeps spilling out over time. It has been three weeks now since the initial finding, and it seems like every day they add something else to the list of banned or contaminated products.

There is no excuse for that. Canadian consumers should not have been at risk during the period of time they were investigating whether the paperwork was right, basically.

Senator Plett: Of course, as sad as the whole situation is, it is all pre-Bill S-11.

les consommateurs, nous craignons, à la lumière des événements passés, que ce pouvoir puisse être détourné pour assurer une protection économique à certains secteurs de production au détriment des consommateurs canadiens.

Pour résumer, je dirais que le projet de loi S-11 donne des outils nouveaux et améliorés pour protéger les consommateurs canadiens, mais — surtout après avoir entendu les deux témoins précédents —, il semble que l'organisme chargé de mettre en œuvre cette loi n'ait pas la capacité de le faire.

Je vous remercie de m'avoir écouté, et je serais ravi d'approfondir l'un ou l'autre des points que j'ai abordés. J'ai essayé de faire preuve de diplomatie dans mes propos, mais il me reste encore beaucoup à dire.

Le président : Si vous avez d'autres renseignements dont vous voulez faire part au comité, n'hésitez pas à les envoyer au greffier.

Je vous remercie tous les deux d'avoir présenté ces documents. Ils feront partie de l'analyse du projet de loi S-11.

Le sénateur Plett : Merci à vous deux de votre présence. J'ai deux questions de nature très générale.

Vous avez dit, et je vous cite :

Il revient alors à l'organisme de réglementation de s'assurer que toutes ces exigences sont respectées et donnent les résultats souhaités.

Vous ajoutez :

C'est cette dernière condition qui, nous le craignons, peut être négligée.

Avez-vous des preuves que cet aspect est négligé, ou est-ce simplement une chose qui pourrait se produire, selon vous?

M. Fruitman : À peu près tout ce que l'ACIA a dit au sujet du fiasco de XL laisse entendre qu'elle s'en remet entièrement au système que XL a prétendument en place pour s'assurer que l'entreprise obtient les résultats souhaités. On omet d'analyser certains produits pour s'assurer de ces résultats. On vérifie si la documentation est adéquate, si le système est adéquat et si l'entreprise fait les choses correctement.

D'après ce que nous avons entendu, un seul test supplémentaire a été effectué, et on n'analyse pas le produit. C'est peut-être pour cette raison qu'il y a eu un si long délai après le premier dépistage et que le problème continue de se répandre avec le temps. Cela fait maintenant trois semaines qu'on a fait le premier constat, et il semble qu'un nouvel élément s'ajoute tous les jours à la liste des produits interdits ou contaminés.

Il n'y a pas d'excuses. Les consommateurs canadiens n'auraient pas dû être exposés à des risques pendant qu'on menait une enquête pour savoir essentiellement si la paperasse était conforme.

Le sénateur Plett : Toute cette situation est certes malheureuse, mais c'était avant le projet de loi S-11.

Mr. Fruitman: Although it does raise questions about what is post pre-Bill S-11.

Senator Plett: The other question may be a comment more than a question. You say another of your concerns is that it covers only entities under federal jurisdiction, and although we can certainly recommend to the province, the federal government can deal only with what is federal jurisdiction.

Mr. Fruitman: We understand that.

Senator Peterson: Thank you both for your presentations. I will be brief as well.

It is fair to say that the confidence of Canadians has been severely tested in the past few days with our food safety situation. One of the criticisms that has come out of the XL crisis is that the industry is too close to the watchdog, or CFIA. Because we are tending or trying to go down the road of more industry self-regulation, it would appear that without sufficient oversight by CFIA, it will not work. In your opinion, does Bill S-11 exacerbate or improve this close relationship?

Mr. Fruitman: It does not improve it.

You have touched on something that has been a major concern of ours for many years since CFIA came into being in 1997, that is, that it reports to the minister or through the Minister of Agriculture, who is responsible for promoting the sale, export and economic development of food stuffs in Canada. On the one hand, we have an agency that is responsible for regulating and ensuring that the food is proper and safe reporting to the same person who is responsible for promoting the product and while promoting the product should include the safety. Unfortunately, we see that there is a tension between the two objectives.

Ms. Nielsen: I can see the points you are making. We have a bit of concern about it. Putting into place quality management systems, quality control systems and prevention control plans should help with respect to the safety of the food, depending on how they are implemented and ensuring that they are audited carefully with a lot of oversight by the regulatory agency.

In many ways, it is much more effective than having an inspector at the end of the line who is able to sample only a few products here and there. Much of the problem here had to do with communication between the industry and CFIA. This is, I think, a cultural problem to some extent that goes right back to 1997 when we were involved in putting CFIA on the ground. Their mandate was confused; they had both a safe food mandate and also a trade mandate. I think that has caused a lot of the problems.

It can be done effectively, but there needs to be oversight. In the United States, all test results from microbiology testing, for instance, that are carried out by the firm — they can carry it out

M. Fruitman : Mais elle soulève des questions quant à ce qui a précédé et ce qui suivra le projet de loi S-11.

Le sénateur Plett : Je vais faire un commentaire plutôt que de poser une question. Vous dites que vous êtes préoccupé aussi du fait que le projet de loi ne vise que les organisations qui relèvent de la compétence fédérale. Bien que nous puissions faire des recommandations aux provinces, le gouvernement fédéral ne peut s'occuper de ce qui relève de sa compétence.

M. Fruitman : Nous comprenons cela.

Le sénateur Peterson : Merci à tous deux de vos exposés. Je serai bref également.

Il est juste de dire que la confiance des Canadiens à l'égard de la salubrité des aliments a été mise à rude épreuve ces derniers jours. L'une des critiques qui ont été faites par suite de la crise de XL, c'est que l'industrie est trop près de l'organisme de surveillance, l'ACIA. Comme la tendance est d'avoir une plus grande autoréglementation de la part de l'industrie, il semblerait que ce système ne fonctionnera pas sans une surveillance suffisante de la part de l'ACIA. À votre avis, le projet de loi S-11 va-t-il exacerber ou améliorer cette étroite relation?

M. Fruitman : Il ne l'améliore pas.

Vous avez touché à une chose qui nous préoccupe grandement depuis de nombreuses années, depuis la mise sur pied de l'ACIA, en 1997, à savoir que l'agence fait rapport au ministre ou par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture, qui est responsable de promouvoir la vente, l'exportation et le développement économique des produits alimentaires au Canada. L'agence chargée de réglementer et de veiller à ce que l'aliment soit sain et salubre relève de la même personne qui est responsable de promouvoir le produit, ce qui devrait inclure la salubrité. Malheureusement, nous constatons qu'il y a une tension entre les deux objectifs.

Mme Nielsen : Je comprends ce que vous dites. Nous avons quelques inquiétudes à ce sujet. La mise en place de systèmes de gestion de la qualité, de systèmes de contrôle de la qualité et de plans de contrôle et de prévention devrait permettre d'assurer la salubrité des aliments, dépendamment de la façon dont ils sont mis en œuvre et pourvu qu'ils fassent l'objet d'une vérification attentive et d'une surveillance étroite de la part de l'organisme de réglementation.

À bien des égards, c'est beaucoup plus efficace que le fait d'avoir un inspecteur au bout de la chaîne qui peut prélever seulement quelques produits ici et là. Le problème ici était en grande partie attribuable à la communication entre l'industrie et l'ACIA. Selon moi, c'est, dans une certaine mesure, un problème culturel qui remonte à 1997, lorsqu'on a créé l'ACIA. Le mandat de l'organisme portait à confusion; il devait assurer la salubrité des aliments et s'acquitter aussi d'un mandat commercial. Je crois qu'une bonne partie des problèmes sont attribuables à cela.

La chose peut se faire efficacement, mais il faut une surveillance. Aux États-Unis, tous les résultats des analyses microbiologiques, par exemple, qui sont effectuées par l'entreprise

just as well as anybody else, as long as CFIA is auditing it — are sent to a central organization, and those are assessed. Right now, those types of tests are not being assessed here in Canada. I think it is possible for CFIA to set up that sort of organization within itself to be able to do assessment so that it can figure out trends with respect to contamination in the various plants and various places across the country.

Mr. Fruitman: In my mind, it raises a question of who oversees the overseers.

Senator Robichaud: Ms. Nielsen, you cite clause 81 in this bill, and I would like you to explain to me your preoccupations with that clause. It says:

(3) This Act does not apply to any food commodity as defined in section 2 of the Safe Food for Canadians Act.

Ms. Nielsen: The Consumer Packaging and Labelling Act sets out labelling requirements for all pre-packaged products, including food products, or it has up until this particular point. It is a lot of basic information, for example, about the quantity and where it is being produced, and that is also the information that consumers want now. This provision changes the Consumer Packaging and Labelling Act to take food out of it. No longer is there the requirement under that act to put this information on the product. It would fall under this new bill, and we do not know what CFIA will do with that information now. Some of it, they say, is non-health or non-safety; therefore, it can all go on a website. That is fine and dandy if you have a computer and if you can read. Will you, before you go to the store, check a website and where would you go? Forty per cent of the people in this country are illiterate in English or French. Who and where will they get the information from? They need that information if a recall comes up. Am I supposed to check every time there is a recall and go to the website to ensure that the label is correct? Right now, we know from CFIA's work that there is a massive problem with incorrect labelling.

Senator Robichaud: Will this bill not do anything to address it?

Ms. Nielsen: It depends. We do not know for sure. That is the problem. If I had the answer, I would be able to give it to you, but we just do not know, and as a result we are concerned. Much will come in regulations. We are sort of the last ones to be asked to provide information or even to get to the consultations. I have been going to the ones on the modernization of inspections for the council, and many times I do it because I am here in Ottawa. I used to work for Health Canada in the Health Products and Food Branch, so I know something about the legislation, but it is very difficult.

— elle peut le faire aussi bien que n'importe qui, pourvu que l'ACIA assure une vérification — sont envoyés à un organisme central et ils sont évalués. À l'heure actuelle, ces tests ne sont pas évalués ici au Canada. Je crois qu'il est possible pour l'ACIA de mettre en place ce type de mécanisme à l'intérieur de ses structures, pour mener des évaluations et pour déceler des tendances de contamination dans les divers établissements et à divers endroits partout au pays.

M. Fruitman : À mon avis, on soulève aussi la question de savoir qui supervise le superviseur.

Le sénateur Robichaud : Madame Nielsen, vous citez l'article 81 du projet de loi, et j'aimerais savoir en quoi il vous préoccupe. Voici ce qu'il dit :

(3) Les produits alimentaires au sens de l'article 2 de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada sont soustraits à l'application de la présente loi.

Mme Nielsen : La Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation établit des exigences pour l'étiquetage de tous les produits préemballés, y compris les produits alimentaires, ou l'a fait jusqu'à aujourd'hui. Il y a beaucoup d'informations de base, par exemple, sur la quantité et l'origine du produit, et c'est aussi l'information que veulent maintenant avoir les consommateurs. Cette disposition modifie la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation en soustrayant les aliments. Cette loi n'exigerait plus que cette information figure sur le produit. L'information relèverait désormais de ce nouveau projet de loi, et nous ne savons pas ce que l'ACIA en fera maintenant. On dit que certains renseignements n'ont rien à voir avec la santé ou la salubrité, et qu'ils peuvent donc tous être affichés sur un site web. Tout cela est bien beau si vous avez un ordinateur et si vous pouvez lire. Allez-vous consulter un site web avant d'aller au magasin, et où iriez-vous? Quarante pour cent des gens au Canada ne savent pas lire en anglais ou en français. De qui et à quel endroit obtiendront-ils cette information? Ils ont besoin de ces renseignements si un rappel est lancé. Suis-je censée vérifier chaque fois qu'il y a un rappel et consulter le site web pour vérifier l'étiquette? À l'heure actuelle, nous savons, d'après le travail de l'ACIA, que l'étiquetage est très déficient.

Le sénateur Robichaud : Le projet de loi à l'étude contribuera-t-il à régler le problème?

Mme Nielsen : Cela dépend. Nous ne le savons pas avec certitude. C'est là le problème. Si j'avais la réponse, je pourrais vous la donner, mais nous ne le savons tout simplement pas et c'est pourquoi nous sommes préoccupés. Bien des choses seront définies dans le règlement. Nous sommes en quelque sorte les derniers à qui on demande de fournir des renseignements ou même de participer aux consultations. J'ai participé aux consultations sur la modernisation des inspections au nom du conseil, et je le fais bien souvent parce que je suis ici, à Ottawa. J'ai travaillé pour Santé Canada, à la Direction générale des produits de santé et des aliments, alors je connais la loi, mais c'est très difficile.

Senator Robichaud: You are hoping that somehow you will be able to contribute to the putting in place of the regulations.

Ms. Nielsen: Yes, because the thing I do know is legislation and regulations. I teach it over at the Canada School of Public Service. All my life, I worked with the Canada Consumer Product Safety Act and did all the policy work for it, also the Food and Drugs Act and the radiation protection. It is the one thing I feel I can contribute, namely, my going and taking part in it because I helped develop regulations and legislation previously. I would like to be able to do that. I would like to have the opportunity. I am a pensioner. I have a decent pension, but it is out of my pocket whenever I do this.

Senator Robichaud: Thank you for doing what you are doing.

Senator Mercer: I want to follow up on this discussion about the regulations. We pass legislation, and then there is a clause that allows the government to put in place regulations, and the devil is in the detail. I share your concern about labelling. I have been on a low sodium diet for a number of years. I am also the principal grocery shopper in my family, so I read a lot of labels, and I know what you say. On the front of the can or label there is a great advertisement that it is sodium-reduced, but when you flip it over, on the back you see that the reduced sodium is now 39 per cent instead of 42 per cent.

A consumer has to be extremely careful. The monitoring of my sodium intake is not as serious as some other Canadians have in monitoring their intake of other products.

I do not want to let the government off the hook, but I also understand the problem. You cannot put everything into a piece of legislation. There has to be some flexibility.

Do you think it is wise if we came back and looked at the regulation at some future date and said, "We have had this act in place now for X number of years; let us look at how the regulations fit with what Parliament intended the bill to do"?

Ms. Nielsen: Many new regulations now have sunset clauses in them. I was quite surprised that in some pieces of legislation now they require the regulations to be there before the legislation is passed. I think they did that with the new citizen's act. I think there is nothing wrong with that and it is an excellent idea. In this bill there is a provision that it would be reviewed after five years, which is an excellent chance for people to look at it and evaluate it. There are some excellent provisions in this bill, if they are implemented properly and if the regulations are developed correctly.

Senator Mercer: We will count on you to come back in five years and tell us whether the regulations have worked and what needs to be changed in those.

Le sénateur Robichaud : Vous espérez pouvoir contribuer à la mise en place du règlement.

Mme Nielsen : Oui, parce que je connais les lois et les règlements. Je donne des cours à ce sujet à l'École de la fonction publique du Canada. Toute ma vie, j'ai travaillé avec la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation et j'ai fait tout le travail d'élaboration des politiques liées à cette loi, de même que pour la Loi sur les aliments et drogues et la protection en matière de radiation. Je crois que je pourrais apporter cette contribution, c'est-à-dire participer à ce travail puisque j'ai déjà contribué à l'élaboration de règlements et de lois. J'aimerais pouvoir le faire. J'aimerais en avoir l'occasion. Je suis retraitée. J'ai une pension décente, mais chaque fois que je fais cela, c'est par mes propres moyens.

Le sénateur Robichaud : Merci de faire ce que vous faites.

Le sénateur Mercer : J'aimerais approfondir la discussion au sujet des règlements. Nous adoptons les lois, dans lesquelles il y a une disposition qui permet au gouvernement de prendre des règlements, et ce sont les détails qui posent problème. J'ai les mêmes préoccupations que vous au sujet de l'étiquetage. Je suis une diète à faible teneur en sel depuis plusieurs années. C'est moi surtout qui fais l'épicerie dans ma famille, alors je lis beaucoup d'étiquettes, et je sais ce que vous voulez dire. Sur le devant de la boîte ou sur l'étiquette, on annonce que la teneur en sel est réduite, puis, de l'autre côté de l'emballage, vous constatez que la teneur en sel est passée de 42 à 39 p. 100.

Le consommateur doit être extrêmement attentif. Je dois contrôler ma consommation de sel, mais ma situation n'est pas aussi grave que celle d'autres Canadiens qui doivent contrôler leur consommation d'autres ingrédients.

Je ne veux pas laisser le gouvernement s'en sortir à bon compte, mais je comprends aussi le problème. Vous ne pouvez pas tout mettre dans une loi. Il faut une certaine souplesse.

Croyez-vous qu'il serait avisé d'examiner plus tard la réglementation pour voir comment, après que cette loi aura été mise en place pendant un certain nombre d'années, le règlement correspond aux intentions que le Parlement avait lorsqu'il a adopté le projet de loi?

Mme Nielsen : Bon nombre de règlements comportent aujourd'hui une disposition de temporarisation. J'étais très surprise de constater que, pour certaines mesures législatives, on exige maintenant que le règlement soit rédigé avant que la loi ne soit adoptée. Je crois que c'est ce qu'on a fait avec la nouvelle loi sur la citoyenneté. À mon avis, il n'y a rien de mal à cela et c'est une excellente idée. Dans le projet de loi à l'étude, on prévoit un examen après cinq ans, ce qui donne l'occasion d'examiner et d'évaluer la loi. Le projet de loi comprend des dispositions qui sont excellentes, si elles sont mises en œuvre correctement et si le règlement est élaboré correctement.

Le sénateur Mercer : Nous comptons sur vous pour revenir dans cinq ans et nous dire si le règlement a fonctionné et ce qui doit être changé.

Ms. Nielsen: I would love to, if I am still around.

Senator Nolin: A witness can be reimbursed for her expenses coming to the committee, right? You can ask for your \$2.

Ms. Nielsen: I do not think I will. That, I can afford.

The Chair: Witnesses, on behalf of all senators, thank you for sharing your documents and your comments with us.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, October 4, 2012

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry, to which was referred Bill S-11, An Act respecting food commodities, including their inspection, their safety, their labelling and advertising, their import, export and interprovincial trade, the establishment of standards for them, the registration or licensing of persons who perform certain activities related to them, the establishment of standards governing establishments where those activities are performed and the registration of establishments where those activities are performed, met this day at 8:04 a.m. to give clause-by-clause consideration to the bill.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome, honourable senators, to this meeting of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry. This morning we have with us officials who will be introduced in a few minutes. I thank the officials for being here this morning.

My name is Percy Mockler. I am a senator from New Brunswick, chair of the committee, and at this time I would like for all senators to introduce themselves for the record.

Senator Peterson: Senator Bob Peterson, Saskatchewan.

[*Translation*]

Senator Robichaud: Fernand Robichaud, Saint-Louis-de-Kent, New Brunswick.

[*English*]

Senator Merchant: Pana Merchant, Saskatchewan.

Senator Mahovlich: Frank Mahovlich, Ontario.

[*Translation*]

Senator Nolin: Pierre Claude Nolin from Quebec.

Mme Nielsen : J'en serai ravie, si je suis toujours là.

Le sénateur Nolin : Un témoin peut demander le remboursement des dépenses qu'il a engagées pour se présenter devant le comité, n'est-ce pas? Vous pouvez demander un remboursement de vos 2 dollars.

Mme Nielsen : Je ne crois pas que je le ferai. Je peux me permettre cette dépense.

Le président : Chers témoins, au nom de tous les sénateurs, je vous remercie de nous avoir remis vos documents et de nous avoir fait part de vos commentaires.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 4 octobre 2012

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, auquel a été renvoyé le projet de loi S-11, Loi concernant les produits alimentaires, et portant notamment sur leur inspection, leur salubrité, leur étiquetage, la publicité à leur égard, leur importation, leur exportation, leur commerce interprovincial, l'établissement de normes à leur égard, l'enregistrement de personnes exerçant certaines activités à leur égard, la délivrance de licences à ces personnes, l'établissement de normes relatives aux établissements où de telles activités sont exercées ainsi que l'agrément de tels établissements, se réunit aujourd'hui, à 8 h 4, pour procéder à l'étude article par article du projet de loi.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Soyez les bienvenus, chers collègues, à cette séance du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts. Nous accueillons aujourd'hui des fonctionnaires que je vous présenterai dans quelques minutes. Je les remercie d'être parmi nous ce matin.

Je suis Percy Mockler, sénateur du Nouveau-Brunswick et président du comité, et j'aimerais maintenant demander à tous les sénateurs de se présenter aux fins du compte rendu.

Le sénateur Peterson : Sénateur Bob Peterson, de la Saskatchewan.

[*Français*]

Le sénateur Robichaud : Fernand Robichaud, Saint-Louis-de-Kent, au Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le sénateur Merchant : Pana Merchant, de la Saskatchewan.

Le sénateur Mahovlich : Frank Mahovlich, de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Nolin : Pierre Claude Nolin, du Québec.

[English]

Senator Plett: My name is Don Plett. I am from Manitoba, and I am proud to be the sponsor of Bill S-11, the safe food for Canadians act.

Senator Eaton: Nicky Eaton, Toronto, Ontario.

Senator Buth: JoAnne Buth, Manitoba.

[Translation]

Senator Fortin-Duplessis: Suzanne Fortin-Duplessis from Quebec.

Senator Rivard: Michel Rivard from Quebec.

[English]

The Chair: Honourable senators, the committee will now begin the clause-by-clause review of Bill S-11, the safe food for Canadians act.

[Translation]

If we have any technical questions to ask on Bill S-11, the following people are here to answer them: Neil Bouwer, Vice-President, Policy and Programs, Canadian Food Inspection Agency.

[English]

We also have with us Ms. Colleen Barnes, Executive Director, Program, Regulatory and Trade Policy at the Canadian Food Inspection Agency. Also joining us is Julie Adair, Legal Counsel, Agriculture and Food Inspection Legal Services, for Justice Canada. Thank you for being here this morning to assist our committee with Bill S-11.

We will now consider, honourable senators, whether to go clause by clause or by groups. I would ask the clerk to inform the committee on what the procedure will be so that we senators can make a decision.

Mr. Pittman, would you please inform the committee?

Kevin Pittman, Clerk of the Committee: Good morning, senators. If you give leave, we can move directly to doing section by section and move along by the sections of the bill when we do the clause-by-clause consideration, or if we do not have leave, we will do the clauses individually. If you do have amendments in a section, we can stop and do the amendment at that time. It is for you to decide.

Senator Plett: I suggest that we move forward section by section.

The Chair: Any other comments from senators? Objections? Therefore, we have agreement that we will proceed by grouping the clauses of Bill S-11.

[Traduction]

Le sénateur Plett : Je suis Don Plett, du Manitoba, et je suis fier d'être le parrain du projet de loi S-11, Loi sur la salubrité des aliments au Canada.

Le sénateur Eaton : Nicky Eaton, Toronto, Ontario.

Le sénateur Buth : JoAnne Buth, du Manitoba.

[Français]

Le sénateur Fortin-Duplessis : Suzanne Fortin-Duplessis, du Québec.

Le sénateur Rivard : Michel Rivard, du Québec.

[Traduction]

Le président : Mesdames et messieurs, le comité va maintenant entreprendre l'étude article par article du projet de loi S-11, Loi sur la salubrité des aliments au Canada.

[Français]

Concernant des questions techniques que nous pourrions avoir au sujet du projet de loi S-11, les personnes suivantes sont présentes pour y répondre : Neil Bouwer, vice-président, Politiques et programmes, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

[Traduction]

Nous avons également avec nous Mme Colleen Barnes, directrice exécutive, Politiques sur les programmes, la réglementation et le commerce à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ainsi que Julie Adair, conseillère juridique, Services juridiques, Agriculture et inspection des aliments, Justice Canada. Je vous remercie d'être ici ce matin pour aider notre comité dans l'étude du projet de loi S-11.

Nous allons maintenant déterminer si nous voulons y aller article par article ou regrouper les articles. Je demanderais au greffier de dire au comité quelle sera la procédure afin que nous puissions prendre une décision.

Monsieur Pittman, pourriez-vous nous en informer, s'il vous plaît?

Kevin Pittman, greffier du comité : Bonjour, mesdames et messieurs. Si vous le permettez, nous pouvons passer directement à l'étude, l'une après l'autre, des sections du projet de loi; sinon, nous étudierons les articles un par un. Si vous avez des amendements à apporter dans une section, nous pourrions nous arrêter et nous en occuper à ce moment-là. C'est à vous de décider.

Le sénateur Plett : Je propose que nous procédions section par section.

Le président : Y a-t-il d'autres commentaires? Des objections? Dans ce cas, nous nous entendons pour regrouper les articles du projet de loi S-11.

It is agreed that the committee will now proceed to consideration of Bill S-11, An Act respecting food commodities, including their inspection, safety, labelling and advertising, their import, export and interprovincial trade, the establishment of standards for them, the registration or licensing of persons who perform certain activities related to them, the establishment of standards governing establishments where those activities are performed, and the registration of establishments where those activities are performed.

With leave, is it agreed that the committee be allowed to group clauses by the headings identified in the bill when appropriate? I need to ask for the record. Agreed or not?

Hon. Senators: Agreed.

[Translation]

Senator Robichaud: Mr. Chair, if you will, when you bundle them, do you also group them by clause numbers?

The Chair: These are clause numbers grouped together.

[English]

Honourable senators, shall the title stand postponed? Agreed or not?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, stand postponed? Agreed or not?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 2 under the heading “Interpretation” carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

[Translation]

Shall clause 3 under the heading “Her Majesty” carry?

Hon. Senators: Agreed.

[English]

The Chair: Shall clauses 4 to 19 under the heading “Prohibitions” carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clauses 20 to 22 under the heading “Registrations and Licences” carry?

Hon. Senators: Agreed.

[Translation]

The Chair: Shall clause 23 under the heading “Certificate” carry?

Il est convenu que le comité procède maintenant à l'étude du projet de loi S-11, Loi concernant les produits alimentaires, et portant notamment sur leur inspection, leur salubrité, leur étiquetage, la publicité à leur égard, leur importation, leur exportation, leur commerce interprovincial, l'établissement de normes à leur égard, l'enregistrement de personnes exerçant certaines activités à leur égard, la délivrance de licences à ces personnes, l'établissement de normes relatives aux établissements où de telles activités sont exercées ainsi que l'agrément de tels établissements.

Avec votre permission, est-il convenu que le comité soit autorisé à regrouper les articles selon les intertitres du projet de loi, au besoin? Je dois le demander aux fins du compte rendu. Sommes-nous d'accord, ou non?

Des voix : D'accord.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Monsieur le président, si vous me permettez, lorsque vous les regroupez vous le faites aussi par numéros d'articles?

Le président : Ce sont des numéros d'articles groupés ensemble.

[Traduction]

Honorables sénateurs, l'étude du titre est-elle reportée?

Des voix : D'accord.

Le président : L'étude de l'article 1, qui contient le titre abrégé, est-elle reportée?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 2, sous l'intertitre « Définitions », est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

[Français]

L'article 3, sous l'intertitre « Sa majesté » est-il adopté?

Des voix : Adopté.

[Traduction]

Le président : Les articles 4 à 19, sous l'intertitre « Interdictions », sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : Les articles 20 à 22, sous l'intertitre « Enregistrements, licences et agréments », sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

[Français]

Le président : L'article 23 sous l'intertitre « Certificat » est-il adopté?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clauses 24 to 27 under the heading “Inspection” carry?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Robichaud: When we were hearing witnesses, some of them pointed out that in the English version of clause 24 of the bill, the word “they” might lead to confusion, and they would have preferred to see that word replaced by the CFIA. Perhaps the witnesses could explain why that change was not proposed.

The Chair: Thank you, Senator Robichaud. I see that Senator Plett has just asked for the floor.

[English]

Senator Plett: Thank you, chair. I will give a short explanation, and if Senator Robichaud still would like the officials to comment, they could certainly confirm, disagree or give their own interpretation. If it would be all right, chair, I would like to address the issue.

The Chair: Please do.

Senator Plett: I have some notes here on that. In this case, “they” refers clearly to the inspector, not CFIA. The word “inspector” is used in the clause. The word “they” refers clearly to the inspector at the beginning of the sentence. This is clear in the French version.

The use of “they” is a drafting technique to avoid using “he” or “she” or to avoid repetition. This technique is in fact used throughout the bill. In section 17, as an example, there are ten other uses of the singular “they,” and I know Senator Robichaud is more concerned about adding CFIA in there as well. This language is also used in the Canada Consumer Product Safety Act, the Canadian Environmental Protection Act and the Navigable Waters Protection Act, where there are similar provisions relating to inspection. The singular “they” is used in countless other statutes.

Replacing the word “they” with “CFIA” would not allow an inspector to adequately perform their duties and would be detrimental to the inspection role of the CFIA. The purpose of clause 24 is to give the inspector the authority to enter a place and, upon entry, the tools or authorities they need to verify compliance and prevent non-compliance.

The safeguard on the exercise of these authorities is the same individual has reasonable grounds to believe — therefore, something more than mere suspicion but less than the standard of balance of probabilities — that an activity regulated under this act is conducted or an item to which this act applies is located.

Des voix : Adopté.

Le président : Les articles 24 à 27 sous l’intertitre « inspection » sont-ils adoptés?

Des voix : Adopté.

Le sénateur Robichaud : Lors des comparutions, des témoins nous avaient fait remarquer qu’à l’article 24 de la version anglaise du projet de loi que le mot « they » pouvait porter à confusion et qu’ils auraient voulu que ce mot soit remplacé par l’ACIA. On pourrait demander aux témoins de nous éclairer sur le fait qu’on n’ait pas proposé de changement.

Le président : Merci, sénateur Robichaud. Je remarque que le sénateur Plett vient de demander la parole.

[Traduction]

Le sénateur Plett : Merci, monsieur le président. Je vais donner une brève explication et si le sénateur Robichaud veut tout de même avoir l’opinion des témoins, ils pourront sûrement nous dire ce qu’ils en pensent. J’aimerais, si vous le permettez, monsieur le président, parler de cette question.

Le président : Je vous en prie.

Le sénateur Plett : J’ai quelques notes ici à ce sujet. Dans ce cas-ci, le mot « they » désigne clairement l’inspecteur, et non l’ACIA. On utilise le mot « inspector » dans l’article. Le mot « they » désigne clairement l’inspecteur dont il est question au début de la phrase. C’est clair dans la version française.

L’utilisation du mot « they » est une technique de rédaction permettant d’éviter d’utiliser « he » ou « she » ou d’éviter la répétition. On emploie cette technique tout au long du projet de loi. Dans la section 17, par exemple, on utilise « they » au singulier à 10 autres reprises, et je sais que le sénateur Robichaud se préoccupe davantage d’y ajouter CFIA également. Ce langage est aussi utilisé dans la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation, la Loi canadienne sur la protection de l’environnement et la Loi sur la protection des eaux navigables, qui ont des dispositions semblables en matière d’inspection. On utilise le mot « they » au singulier dans de nombreuses autres lois.

Le fait de remplacer le mot « they » par « CFIA » ne permettrait pas à un inspecteur d’exercer adéquatement ses fonctions et nuirait au rôle d’inspection de l’ACIA. Le but de l’article 24 est de permettre à l’inspecteur d’entrer dans tout lieu et de lui donner les outils ou les pouvoirs nécessaires pour effectuer la vérification du respect ou la prévention du non-respect de la loi.

Ce qui protège l’exercice de ces pouvoirs, c’est que la même personne a des motifs raisonnables de croire — donc, plus qu’un simple soupçon, mais moins que la norme de la prépondérance des probabilités — qu’une activité régie par la présente loi y est exercée ou qu’une chose visée par la présente loi s’y trouve.

If we put “CFIA” in there, the inspector would have to, in every instance of attempting to enter a place, confirm with the CFIA that they have reasonable grounds to believe that a place contained an item to which the act applies or was a place where an activity was permitted.

The CFIA is a body corporate established by section 3 of the CFIA Act and therefore cannot form reasonable grounds to believe something. The term “CFIA” or “agency” is only utilized in very specific clauses such as the definitions of “analyst” or “inspector,” and at no time in the proposed bill is the agency given any authority that it could exercise.

In the proposed bill, the authorities are purposefully provided to the minister or an inspector, and there is a reference to the analyst. Therefore, we believe that there need not be any change made in this regard.

The Chair: As requested by Senator Robichaud, could the officials comment?

[Translation]

Neil Bouwer, Vice-President, Policy and Programs, Canadian Food Inspection Agency: We agree with what the senator said.

[English]

It is a drafting convention that is used throughout the bill, and we believe that the use of the term accurately puts the power in the hands of the inspector, that that is the right drafting and reflects the intent of the provision.

The Chair: Are there any other questions?

[Translation]

Senator Robichaud: To conclude, I understand that in the French version, it says: “s’il y a des motifs et s’il y a. . .” The word “il” refers to the inspector, does it not? Because in the English version, it says: “An inspector may. . .”, and then the text uses the plural “they”. I am raising this because two witnesses referred to this difference and told us that this could lead to confusion.

However, if you assure me that the words “they” and “inspector” could not be used to read other intentions into this clause, I will accept that.

The Chair: So that is agreed, following Mr. Bouwer’s comments. Let us get back to our clauses.

[English]

Shall clauses 24 to 27, under the heading “Inspection,” carry, following the comments made by the sponsor, Senator Plett, and by Mr. Bouwer from CFIA? Are they carried or defeated?

Hon. Senators: Agreed.

Si nous utilisons « CFIA », l’inspecteur devrait confirmer auprès de l’ACIA, chaque fois qu’il voudrait entrer dans un lieu, qu’il a des motifs raisonnables de croire qu’il s’y trouve une chose visée par la loi ou qu’une activité y est exercée.

L’ACIA est une personne morale établie en vertu de l’article 3 de la Loi sur l’ACIA et, par conséquent, elle ne peut avoir des motifs raisonnables de croire quelque chose. Le terme « CFIA » ou « Agency » n’est utilisé que dans des articles précis, comme dans les définitions des termes « analyst » ou « inspector », et en aucun cas on ne donne à l’agence un pouvoir à exercer dans le projet de loi.

Dans le projet de loi, les pouvoirs sont intentionnellement confiés au ministre ou à un inspecteur, et il est aussi question de l’analyste. Par conséquent, nous croyons qu’il n’est pas nécessaire d’apporter quelque changement que ce soit à cet égard.

Le président : Comme l’a demandé le sénateur Robichaud, les témoins pourraient-ils donner leur avis?

[Français]

Neil Bouwer, vice-président, Politiques et programmes, Agence canadienne d’inspection des aliments : Nous sommes d’accord avec ce que le sénateur a dit.

[Traduction]

C’est une convention de rédaction dont on se sert tout au long du projet de loi, et nous croyons que l’utilisation du terme place à juste titre le pouvoir entre les mains de l’inspecteur, que la formulation est juste et qu’elle traduit bien l’intention de la disposition.

Le président : Y a-t-il d’autres questions?

[Français]

Le sénateur Robichaud : Pour conclure, je comprends que dans la version française, il est écrit « s’il y a des motifs et s’il y a... ». Le « il » se rapporte à l’inspecteur, n’est-ce pas? Parce que dans la version anglaise, on dit « An inspector may... », et puis on passe à la troisième personne du pluriel avec « they ». Je le soulève parce que deux témoins ont soulevé cette différence et ont dit que cela pourrait peut-être porter à confusion.

Toutefois, si vous m’assurez qu’on ne pourra se servir des termes « they » et « l’inspecteur » pour attribuer d’autres intentions à cet article, je l’accepte.

Le président : C’est donc accepté, suite à l’intervention de M. Bouwer. Je reviens aux articles.

[Traduction]

Les articles 24 à 27, sous l’intertitre « Inspection », sont-ils adoptés, à la lumière des observations faites par le parrain du projet de loi, le sénateur Plett, et par M. Bouwer, de l’ACIA? Sont-ils adoptés?

Des voix : D’accord.

The Chair: Carried.

Shall clauses 28 to 31, under the heading “Dealing with Seized Things,” carry?

They are clauses 28 to 31, Senator Plett.

Senator Plett: Yes.

The Chair: They are under the heading “Dealing with Seized Things.” Are they carried or defeated?

Senator Nolin: Which clause?

The Chair: Clauses 28 to 31.

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Shall clauses 32 to 33, under the heading “Other Measures,” carry? Shall they be carried or defeated?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clauses 34 to 37, under the heading “Forfeiture,” carry?

Hon. Senators: Carried.

[Translation]

The Chair: Shall clause 38 under the heading “Analysis” carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clauses 39 to 45 under the heading “Offences” carry?

Hon. Senators: Agreed.

[English]

The Chair: Shall clauses 46 to 47, under the heading “Disclosure of Information,” carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 48, under the heading “Export Certificates,” carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 49, under the heading “Samples,” carry?

Hon. Senators: Agreed.

[Translation]

The Chair: Shall clause 50 under the heading “Intellectual Property” carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 51 under the heading “Regulations” carry?

Le président : Adoptés.

Les articles 28 à 31, sous l’intertitre « Mesures relatives aux choses saisies », sont-ils adoptés?

Ce sont les articles 28 à 31, sénateur Plett.

Le sénateur Plett : Oui.

Le président : Ils se trouvent sous l’intertitre « Mesures relatives aux choses saisies ». Sont-ils adoptés?

Le sénateur Nolin : Quels articles?

Le président : Les articles 28 à 31.

Des voix : D’accord.

Le président : Adoptés.

Les articles 32 et 33, sous l’intertitre « Autres mesures », sont-ils adoptés?

Des voix : D’accord.

Le président : Les articles 34 à 37, sous l’intertitre « Confiscation », sont-ils adoptés?

Des voix : Adoptés.

[Français]

Le président : L’article 38, sous l’intertitre « Analyse », est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Le président : Les articles 39 à 45, sous l’intertitre, « Infractions », sont-ils adoptés?

Des voix : Adoptés.

[Traduction]

Le président : Les articles 46 et 47, sous l’intertitre « Communication de renseignements », sont-ils adoptés?

Des voix : D’accord.

Le président : L’article 48, sous l’intertitre « Certificats d’exportation », est-il adopté?

Des voix : D’accord.

Le président : L’article 49, sous l’intertitre « Échantillons », est-il adopté?

Des voix : D’accord.

[Français]

Le président : L’article 50, sous l’intertitre « Propriété intellectuelle », est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Le président : L’article 51, sous l’intertitre « Règlements », est-il adopté?

[English]

Senator Plett: I presented an amendment to the committee a week ago, and I think members opposite have it as well. I would like to read an amendment on clause 51, and it is:

That Bill S-11, in clause 51, be amended by replacing line 34, on page 21, with the following:

names in respect of any food commodity and

That would replace the word “company” as it is presently in the bill, and I think this would then remain consistent with the French. I think in the French the word “commodity” is there.

Senator Nolin: Are you moving to amend the English version?

Senator Plett: I am moving to amend only the English version.

Senator Nolin: Maybe that word should be added in the English version.

The Chair: The chair will recognize an amendment put forward by Senator Plett, the sponsor of the bill.

Are there any amendments that a senator had planned to move earlier in this clause? If so, we should deal with them before taking up this amendment.

If not, we recognize that there is an amendment, and I will read the amendment as put forward by Senator Plett, which replaces line 34, on page 21, with the following: “names in respect of any food commodity and.”

This will also coincide with the French version of the bill. The amendment will correct the English version in respect of the French version of the bill.

Is it your pleasure, honourable senators, that the motion in amendment carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Thank you, honourable senators.

As far as the legal procedures, honourable senators, we are now voting on the clause as amended.

Resuming debate on clause 51, as amended, if there are any other amendments a senator would like to propose to this clause, this is the appropriate time to bring them forward. If not, shall clause 51, as amended, carry officially?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you, honourable senators. I see we do have senators with legal backgrounds, and I appreciate their presence with us this morning.

Shall clauses 52 to 55, under the heading “Incorporation by Reference,” carry?

Hon. Senators: Agreed.

[Traduction]

Le sénateur Plett : J’ai présenté un amendement au comité il y a une semaine, et je pense que mes collègues d’en face l’ont également. J’aimerais lire l’amendement à l’article 51. Le voici :

Que le projet de loi S-11, à l’article 51, soit modifié par substitution, à la ligne 34, page 21, de ce qui suit :

names in respect of any food commodity and

Cela remplacerait le mot « company », que l’on trouve actuellement dans le projet de loi, et je pense que cela resterait conforme au français. Je crois qu’en français, on utilise le mot « produit ».

Le sénateur Nolin : Proposez-vous de modifier la version anglaise?

Le sénateur Plett : Je propose de modifier uniquement la version anglaise.

Le sénateur Nolin : Peut-être que ce mot devrait être ajouté dans la version anglaise.

Le président : La présidence va admettre l’amendement proposé par le sénateur Plett, le parrain du projet de loi.

L’un de vous voulait-il proposer un autre amendement? Si oui, nous devrions nous en occuper avant celui-ci.

Sinon, nous convenons qu’il y a un amendement; tel qu’il a été présenté par le sénateur Plett, il propose de modifier par substitution, à la ligne 34 de la version anglaise, page 21, de ce qui suit : « names in respect of any food commodity and ».

Ce sera également conforme à la version française du projet de loi. L’amendement corrigera la version anglaise par rapport à la version française du projet de loi.

Honorable sénateurs, vous plaît-il d’adopter la motion d’amendement?

Des voix : D’accord.

Le président : La motion est adoptée.

Merci, honorables sénateurs.

En ce qui concerne les procédures juridiques, chers collègues, nous votons maintenant sur l’article modifié.

Pour conclure le débat sur l’article 51 modifié, si l’un de vous veut proposer un autre amendement à cet article, c’est le bon moment pour le faire. Sinon, l’article 51 modifié est-il officiellement adopté?

Des voix : D’accord.

Le président : Merci, mesdames et messieurs. Nous avons ici des sénateurs ayant une formation juridique, et je me réjouis de leur présence parmi nous ce matin.

Les articles 52 à 55, sous l’intertitre « Incorporation par renvoi », sont-ils adoptés?

Des voix : D’accord.

The Chair: Shall clause 56, honourable senators, under the heading “Interim Orders,” carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 57, under the heading “Costs,” carry?

Hon. Senators: Agreed.

[Translation]

The Chair: Shall clauses 58 to 59 under the heading “Limitation on Liability” carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clauses 60 to 67 under the heading “Board of Arbitration” carry?

Hon. Senators: Agreed.

[English]

The Chair: Shall clause 68, under the heading “Review,” carry? I see that the sponsor, Honourable Senator Plett, would like to comment on clause 68.

Senator Plett: Thank you, chair. Again, we have an amendment for clause 68, presented to the committee a few days ago. The amendment reads:

That Bill S-11, in clause 68, be amended by replacing lines 22 to 25, on page 30, with the following:

68. (1) Five years after the coming into force of this section, and every five years after that, the Minister must undertake a review of the provisions and operation of this Act, including an assessment of the resources allocated to its administration and enforcement.

[Translation]

Senator Nolin: Would you like me to read you the French version of this amendment?

The Chair: Go ahead, senator.

Senator Nolin: Senator Plett moves that Bill S-1, in clause 68, be amended by replacing lines 22 to 25 on page 30, with the following:

68. (1) Five years after the coming into the coming into force of this section, and every five years after that, the Minister must undertake a review of the provisions and operation of this Act including an assessment of the resources allocated to its administration and enforcement.

The Chair: Are there any other questions concerning the amendment moved by Senator Plett and the French version read by Senator Nolin? If not, I must ask you:

Le président : L'article 56, sous l'intertitre « Arrêtés d'urgence », est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 57, sous l'intertitre « Frais », est-il adopté?

Des voix : D'accord.

[Français]

Le président : Les articles 58 à 59, sous l'intertitre « Restriction de responsabilité », sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : Les articles 60 à 67, sous l'intertitre « Conseil d'arbitrage », sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

[Traduction]

Le président : L'article 68, sous l'intertitre « Examen », est-il adopté? Je vois que le parrain du projet de loi, le sénateur Plett, voudrait prendre la parole au sujet de l'article 68.

Le sénateur Plett : Merci, monsieur le président. Nous avons un amendement à l'article 68 qui a été lui aussi présenté au comité il y a quelques jours. Il se lit comme suit :

Que le projet de loi S-11, à l'article 68, soit modifié par substitution, à la ligne 23, page 30, de ce qui suit :

des conséquences de son application, notamment en évaluant les ressources affectées à son exécution et au contrôle de son application.

[Français]

Le sénateur Nolin : Aimerez-vous que je vous lise la version française de cet amendement?

Le président : S'il vous plaît, sénateur.

Le sénateur Nolin : L'honorable sénateur Plett propose que le projet de loi S-11, à l'article 68, soit modifié par substitution à la ligne 23, page 30, de ce qui suit :

des conséquences de son application notamment en évaluant les ressources affectées à son exécution et au contrôle de son application.

Le président : Y a-t-il d'autres questions concernant l'amendement proposé par le sénateur Plett et la version française lue par le sénateur Nolin? Sinon, je dois vous demander :

[English]

Are there any amendments to the legality of procedures that a senator had planned to move earlier in this clause? If so, we should deal with them before taking this amendment put forward by Senator Plett.

Senator Peterson: I have a question. We are dealing with our amendment to clause 103 on page 43. Are we going to deal with that later? Does this one supersede that? What is the ruling of the chair on that?

The Chair: That is a very good comment. When we do come to clause 103, I will recognize your amendment.

Senator Peterson: It is contrary to the one that we are looking at right here, so what kind of a situation are we getting into?

The Chair: Please permit me to verify with the clerk.

Honourable senators, instructions from our clerk are the following: I will now ask Senator Peterson if he wants to inform the committee now, or I will recognize him, when we do clause 103, to inform the committee of his proposed amendment before we move on the amendment for clause 68 proposed by Senator Plett. Do you choose, Senator Peterson, to wait until clarification of clause 103?

Senator Peterson: I am trying to understand how the procedure would go here. We have submitted an amendment that is slightly different than the one you have here, and it seems to me the two should be dealt with at the same time. Otherwise, how will you undo it? We approve something and five minutes later we want to undo it.

Senator Nolin: Let us open the debate on it.

The Chair: I will recognize Senator Plett, and then I see that Senator Nolin would like to comment.

Senator Plett: Senator Nolin can maybe clarify, right after me, the legal consequences of this, but we certainly have no problem with going to clause 103, dealing with an amendment and then reverting back to clause 68 or 69 or wherever we are at that point. If that would be proper, we do not have a problem doing that.

[Translation]

Senator Nolin: Mr. Chair, though I did not take the time to read the amendment proposed to clause 68 in detail, it seems obvious that there could be a coexistence or contradiction, and for that reason, it is important that we clear this up immediately.

Senator Peterson should put his arguments forward immediately before clause 68 carries, and it will be up to the members of the committee to decide whether they want to amend clause 68 in light of what Senator Peterson has to say.

[Traduction]

L'un de vous avait-il prévu proposer un amendement concernant la légalité des procédures pour cet article? Si oui, nous devrions nous en occuper avant le présent amendement proposé par le sénateur Plett.

Le sénateur Peterson : J'ai une question. Nous avons notre amendement à l'article 103, à la page 43. Allons-nous nous en occuper plus tard? Celui-ci l'emporte-t-il sur l'autre? Quelle est la décision de la présidence à cet égard?

Le président : C'est une excellente observation. Quand nous en serons à l'article 103, je vais accepter votre amendement.

Le sénateur Peterson : Il est contraire à celui que nous examinons ici; dans quelle situation nous plaçons-nous?

Le président : Permettez-moi de vérifier auprès du greffier.

Honorables sénateurs, les directives du greffier sont les suivantes : Je vais demander au sénateur Peterson s'il veut nous présenter l'amendement maintenant, ou je vais lui donner la parole lorsque nous en serons à l'article 103 afin qu'il propose son amendement, avant que nous nous occupions de l'amendement à l'article 68 proposé par le sénateur Plett. Préférez-vous, sénateur Peterson, attendre que nous en soyons à l'article 103?

Le sénateur Peterson : J'essaie de comprendre comment nous allons procéder. Nous avons présenté un amendement légèrement différent de celui que vous avez ici, et il me semble que nous devrions examiner les deux en même temps. Autrement, comment l'annulerez-vous? Nous approuvons quelque chose et cinq minutes plus tard, nous voulons l'annuler.

Le sénateur Nolin : Nous pouvons en discuter.

Le président : Je vais donner la parole au sénateur Plett et ensuite, je crois que le sénateur Nolin aimerait formuler un commentaire.

Le sénateur Plett : Dès que j'aurai fini, le sénateur Nolin pourrait préciser les conséquences juridiques de cette question, mais cela ne nous dérange pas de passer à l'article 103, d'examiner un amendement, puis de revenir à l'article 68 ou 69, par exemple. Si c'est ce qu'il convient de faire, cela ne nous pose aucun problème.

[Français]

Le sénateur Nolin : Il n'y a pas de doute, monsieur le président, je n'ai pas pris le temps de lire en détail l'amendement proposé à l'article 68, mais, de toute évidence, il peut y avoir coexistence ou contradiction; de là l'importance de vider cette question immédiatement.

Le sénateur Peterson aurait tout avantage à déposer ses arguments immédiatement, avant l'adoption de l'article 68, et ce sera aux membres du comité de décider s'ils veulent modifier l'article 68 en tenant compte des arguments présentés par le sénateur Peterson.

[English]

The Chair: Senator Peterson, do you have any comments?

Senator Peterson: If that is the procedure we are going to follow, sure. The amendment has been submitted. I think everyone has a copy. Essentially, what we are saying is that in view of the structure —

The Chair: The amendment of clause 103 will be distributed to you. You should have the information that has been distributed by the clerk.

Senator Peterson: Right from the outset we have said that we are supportive of this bill but that we have one concern, namely that there are adequate resources and front-line personnel to actually ensure that the bill is working effectively. Events of the last few days have certainly indicated that that could be the case. There is no question that the agency will be doing all the background work, but the Minister of Agriculture has a dual purpose. CFIA reports to him, and he is also responsible for ensuring that the products are sold worldwide. He has a dual responsibility. One could say that there possibly could be a small conflict of interest.

Quite frankly, we are saying: Why not take that portion out to a third party for the evaluation? The agency would still be doing all the work, preparing all the reports. When it is completed, the Auditor General would go in and verify, saying, “Yes, we have gone through and checked it and what you have said is correct,” and all those matters. We think that that would hopefully give more confidence to the Canadian people that it is being adequately covered by a third party. That is essentially what we are saying.

As for the timeline, we are agreed on that. Every five years is satisfactory. The only one suggestion that we would like to make there — and it was borne out by the majority of the witnesses who came forward — is that an audit should be done immediately after the passage of this bill so that we have a baseline to move forward from, rather than waiting five years to see then what the problems may or may not be. This, then, would give a starting point, and we would go from there.

That is, essentially, where we are at. I think the objectives are the same. We are trying to make sure that the resources are there. We just think it should be a third party. That is where we are at.

The Chair: Senator Peterson, do you have any other comments?

Senator Peterson: Not now, but maybe later.

Senator Plett: The amendment I put forward, which I just read, we believe includes the examination or assessment of resources allocated to the CFIA for the administration and enforcement of this act. It could, in fact, include an assessment of the resources

[Traduction]

Le président : Avez-vous des commentaires, monsieur Peterson?

Le sénateur Peterson : Si c'est la procédure que nous allons suivre, certainement. L'amendement a été présenté. Je pense que tout le monde en a un exemplaire. Ce que nous disons essentiellement, c'est qu'étant donnée la structure...

Le président : L'amendement à l'article 103 vous sera distribué. Vous devriez avoir l'information qui a été distribuée par le greffier.

Le sénateur Peterson : Vous avez dit d'emblée que nous appuyons ce projet de loi, mais qu'il y a un point qui nous inquiète, c'est-à-dire la question de savoir s'il y a suffisamment de ressources et de personnel de première ligne pour que le projet de loi puisse être appliqué efficacement. Les événements de ces derniers jours nous laissent certainement à penser que ce pourrait être le cas. Il ne fait aucun doute que l'agence effectuera tout le travail de fond, mais le ministre de l'Agriculture a un double mandat. L'ACIA relève de lui, mais il a aussi la responsabilité de la vente des produits dans le monde entier. Il a donc une double responsabilité. On pourrait donc dire qu'il est possible qu'il y ait un modeste conflit d'intérêts.

Franchement, on pourrait se dire : « Pourquoi ne pas confier, aux fins d'évaluation, ce volet à une tierce partie? » L'agence pourrait continuer d'effectuer tout le travail et de préparer tous les rapports. Le vérificateur général interviendrait ensuite en disant : « Nous avons tout vérifié et ce que vous avez dit est exact. » Le fait que ce volet soit pris en charge par une tierce partie rassurerait, espérons-le, le peuple canadien. Voilà ce que nous disons essentiellement.

Quant au calendrier, nous en avons convenu. Tous les cinq ans serait satisfaisant. La seule proposition que nous aimerions faire — et elle est appuyée par la majorité des témoins que nous avons entendus —, c'est de procéder à une vérification immédiatement après l'adoption du projet de loi. Nous aurions ainsi un point de départ, plutôt que d'attendre cinq ans avant de voir s'il y a des problèmes ou pas.

En gros, voilà où nous en sommes. Je pense que les objectifs sont les mêmes. Nous voulons faire en sorte de disposer des ressources nécessaires et nous croyons qu'il faudrait faire intervenir une tierce partie.

Le président : Avez-vous d'autres commentaires, monsieur Peterson?

Le sénateur Peterson : Pas pour l'instant, mais plus tard peut-être.

Le sénateur Plett : L'amendement que j'ai proposé et que je viens juste de lire porte, semble-t-il, sur l'examen ou l'évaluation des ressources attribuées à l'ACIA aux fins de l'administration et de l'application de la loi. Il pourrait en fait porter sur une

needed to carry out the inspection mandate. As such, we feel that the government's amendment — the amendment that I put forward — covers the substance of the amendment put forward by Senator Peterson.

In addition, there is only one other example, outside of the financial administration legislation of an act, that compels the Auditor General, as Senator Peterson is suggesting, to conduct an audit. That is Human Resources Skills Development Canada. The Auditor General shall conduct an audit of the Canadian Employment Insurance Commission every year. Normally, the Auditor General will select targets for audit independently and is not and should not be compelled by Parliament to audit certain targets.

The Auditor General already has a broad mandate and authority from Parliament to do whatever audits of departments or agencies that he or she sees fit. Parliament is already free to request audits from the Auditor General. Parliament recently removed the Auditor General's oversight function of the CFIA in Bill C-38, the Budget Implementation Act of 2012.

Setting a precedent in legislation requiring the Auditor General to conduct a resource review every five years could be seen as being too prescriptive on the Auditor General's already broad mandate, thereby requiring the Auditor General to distort from what he or she sees as the appropriate risk oversight on the government at large.

The Office of the Auditor General focuses on performance audits. They may not be best suited to undertake a resource audit of this nature, especially as it relates to future resources needed. Management has a significant role to play in ensuring that a review is conducted. Resource reviews relate directly to policy decisions and the OAG never questions policy decisions. The OAG may comment on policy implementation in an audit, but it does not comment on the merits of the policy itself. Therefore, we believe that no further amendment is necessary on this issue and that the amendment I put forward to clause 68 is sufficient.

[Translation]

Senator Robichaud: The amendment proposed by Senator Plett in fact broadens the scope of clause 68, as it adds an assessment of resources, in order to determine whether the resources allocated are sufficient for the administration and enforcement of the act.

The situation we are currently experiencing is very serious for the food industry and particularly for the beef industry. During the debate, you heard that many questions are being raised concerning effectiveness, and people also wonder whose responsibility it is to ensure that food is safe and that the population can trust that what they are consuming is safe.

évaluation des ressources nécessaires pour exécuter le mandat d'inspection. Sous cette forme, nous pensons que l'amendement du gouvernement — l'amendement que je propose — ressemble sur le fond à l'amendement proposé par le sénateur Peterson.

En outre, il y a un seul autre exemple, à part la législation sur l'administration financière d'une loi, qui oblige le vérificateur général, comme le sous-entend le sénateur Peterson, à procéder à une vérification; c'est celui de Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Il est dit en effet que le vérificateur général procédera chaque année à une vérification de la Commission de l'assurance-emploi du Canada. Normalement, le vérificateur général choisira de façon indépendante les objectifs de vérification. Il n'est pas — et ne devrait pas être — forcé par le Parlement à vérifier certains secteurs.

Le vérificateur général a déjà obtenu du Parlement un vaste mandat et le pouvoir de procéder à toutes les vérifications de ministères ou d'organismes qu'il juge appropriées. Le Parlement a déjà toute latitude pour demander au vérificateur général de procéder à des vérifications. Par ailleurs, il a récemment retiré au vérificateur général, aux termes du projet de loi C-38, la Loi d'exécution du budget de 2012, la fonction de surveillance de l'ACIA.

Exiger du vérificateur général qu'il procède à un examen quinquennal des ressources serait créer un précédent dans la loi et pourrait être considéré comme trop contraignant par rapport au mandat déjà très large qui est le sien. Cela le détournerait des mesures de surveillance des risques qu'il juge appropriées dans l'ensemble du gouvernement.

Le Bureau du vérificateur général se concentre sur les vérifications du rendement. Il n'est peut-être pas le mieux placé pour entreprendre une vérification des ressources de cette nature, surtout si elle concerne les ressources nécessaires à l'avenir. La direction a un rôle important à jouer pour s'assurer que l'on procède à un examen. Les examens des ressources sont directement liés aux décisions stratégiques et le Bureau du vérificateur général ne remet jamais en question ces décisions. Il peut certes donner son avis sur leur mise en œuvre, mais ne fait pas de commentaires sur leurs mérites. Nous pensons donc qu'il est inutile de proposer un autre amendement sur la question et que l'amendement que je propose à l'article 68 est suffisant.

[Français]

Le sénateur Robichaud : L'amendement qui nous a été proposé par le sénateur Plett élargit, en fait, la portée de l'article 68 en ce qu'il ajoute un examen des effectifs, pour savoir si les effectifs sont suffisants pour l'application de cette loi.

La situation que nous vivons actuellement est d'une grande importance pour l'industrie des aliments et particulièrement celle du bœuf. Vous avez entendu, au cours du débat, que beaucoup de questions sont posées concernant l'efficacité et pour déterminer de qui relève la responsabilité de s'assurer que les aliments sont sains et que la population peut les consommer en toute confiance.

Here, we are going to be asking the minister to assess decisions that have been made concerning the resources needed to do the work required by this new act. This assessment will have a direct impact on the decisions that have been made. In this debate, on the one hand some say that the number of inspectors has been reduced; on the other hand, the minister tells us that that number has been increased. However, some witnesses have said to us that if inspectors have been added, they would like to know where they are.

You will understand, that said, that what we are doing is very important, and I would not like to see a conflict arise between the responsibilities the minister must shoulder as the person responsible for this agency, and the fact that at a given point, we will simply be asking him to assess himself. That would be a conflict of duties.

Some witnesses have in fact pointed out quite clearly that when we are talking about verification by a third party, that third party has to be completely independent. That party must have nothing to gain and nothing to lose. And that is why I am thinking that if we ask the minister to assess whether the resources are sufficient, that is the same thing as asking him to assess all of the decisions made regarding adding or eliminating resources.

That is why I endorse my colleague Senator Peterson's amendment, whereby the assessment should be done by a completely independent third party. We have been trying to move this bill forward for a long time. We agree with the bill, as we have said several times. We want it to move forward, but we would simply like that to be done properly.

The Chair: Thank you, Senator Robichaud.

[*English*]

Senator Peterson: The audits that were repealed in Bill C-38 were by agreement between the Auditor General and the department as they were deemed to be unnecessary. I think the Auditor General does have some concern about doing audits that are really not required. However, I think in this case it is the opposite.

We are not asking the Auditor General to do all the groundwork. That will be done by the agency, which is responsible to prepare all the reports and data. The agency will present to the Auditor General what it has done and what it is doing, its staff contingent and its available funds, and it will make some recommendation. The Auditor General will only verify what the agency has said.

If I were the Minister of Agriculture, I would welcome this amendment. I would think it would be great, because although he oversees the agency, the agency does all the work and gives it to the Auditor General. I would think a minister would welcome this. I think the Canadian people would be more comforted by this type of an approach.

Ici, on va demander au ministre d'évaluer les décisions qui ont été prises concernant le fait que les ressources existent pour faire le travail qui est demandé par cette nouvelle loi. Cette l'évaluation va avoir une incidence directe sur les décisions qui ont été prises. Dans le débat, d'un côté, on entend dire que le nombre d'inspecteurs a été réduit; d'un autre côté, le ministre nous dit qu'on a ajouté des inspecteurs; par ailleurs des témoins nous ont dit que, s'il y avait eu ajout d'inspecteurs, ils aimeraient savoir où ils sont.

Vous comprenez donc que ce que nous faisons très important, et je ne voudrais pas que, à un moment donné, il y ait conflit entre les responsabilités que le ministre doit assumer en tant que responsable de cette agence, et le fait que, à un moment donné, on va tout simplement lui demander de s'évaluer lui-même. On aurait là un conflit de responsabilités.

Des témoins nous ont d'ailleurs fait remarquer, et cela a été dit assez clairement, que, quand on parle de vérification par une troisième partie, celle-ci doit être complètement indépendante. Elle ne doit avoir rien à gagner ni à perdre. C'est là que je me dis que, si à un moment donné on demande au ministre d'évaluer si les ressources sont là, cela revient à évaluer en même temps toutes les décisions qui ont été prises pour savoir si on a ajouté ou diminué les ressources.

C'est pour cette raison que je souscris à l'amendement de mon collègue, le sénateur Peterson, disant que la vérification devrait être faite par une troisième partie complètement indépendante. Cela fait longtemps que nous essayons de faire avancer ce projet de loi. Nous sommes d'accord avec le projet de loi, nous l'avons dit à plusieurs reprises; nous voulons nous assurer qu'il aille de l'avant, mais nous aimerions que ce soit fait sous la bonne forme, tout simplement.

Le président : Merci, sénateur Robichaud.

[*Traduction*]

Le sénateur Peterson : Les vérifications abrogées aux termes du projet de loi C-38 l'ont été à la suite d'une entente conclue entre le vérificateur général et le ministère, parce que jugées inutiles. Je pense que le vérificateur général s'inquiète de faire des vérifications qui sont réellement inutiles. Toutefois, je pense que dans ce cas, il s'agit du contraire.

Nous ne demandons pas au vérificateur général de faire tout le travail de fond. Cela sera fait par l'agence, qui est chargée de préparer tous les rapports et toutes les données. L'agence présentera au vérificateur général toutes les mesures déjà prises ou en cours, lui fera rapport de son effectif et des budgets dont elle dispose et lui fera des recommandations. Le vérificateur général ne fera que vérifier les déclarations de l'agence.

Si j'étais ministre de l'Agriculture, je serais heureux de cet amendement. Je le trouverais excellent car, même si le ministre contrôle l'agence, c'est l'agence qui fait tout le travail et en fait rapport au vérificateur général. Je pense qu'un ministre verrait cette mesure d'un bon œil. Je pense que le peuple canadien serait plus rassuré par ce genre d'approche.

[Translation]

Senator Nolin: I listened to Senator Robichaud's arguments with great interest. When we look at the proposed amendment, regarding clause 68, we see that the department will table a report to Parliament every five years. So I assume that a committee will be struck. One of the two houses — perhaps both of them — could give a committee the mandate to study that report. I think it would be more appropriate, at that time, for the committee or committees reviewing the report to decide to use independent assessors, to determine whether the report submitted by the department reflects the reality and helps ensure that the department is fulfilling its responsibilities under the bill.

As Senator Plett pointed out, it is fairly uncommon to instruct the Auditor General to conduct an audit; he enjoys a fair bit of freedom in the decisions he makes as part of his mandate.

That is why I think we should not accept clause 103 as proposed by Senator Peterson and should go with Senator Plett's amendments to clause 68.

[English]

Senator Peterson: We have sat here many times. We have an Auditor General; that is why we have one. He is an officer of Parliament, is objective, and I think has the confidence of the people. I understand what Senator Nolin is saying, but I can see this getting to a committee in the other place and right away they will be looking at it and say, "Well, we do not think we need that, so we will vote it down." We know how majorities work. It is pretty straightforward. Majorities are successful. We have had practice in the past, Senator Plett.

Why would we just move this along to let someone else solve the problem for us? I think it is here; it is done; the Auditor General does it. I think there is confidence in that. I would not be leaving it to a committee on the other side. It could get lost quite easily and then nothing would be done.

The Chair: Thank you, Senator Peterson. The chair will also continue to recognize senators on the fact that we will give it due diligence.

[Translation]

Senator Robichaud: I understand what Senator Nolin is saying, to the effect that the report will be prepared. It will be tabled before the two houses, I hope — the Senate is often forgotten when it comes to those reports.

We have ensured over the past few years that bills are drafted so as to require any reports to be tabled before both houses. However, the parliamentary process does not move at the speed of light and usually takes a long time. In this case, Senator Nolin is suggesting that this be done more or less in two stages. First, the

[Français]

Le sénateur Nolin : J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les arguments du sénateur Robichaud. Quand on regarde l'amendement proposé, concernant l'article 68, un rapport va être fait tous les cinq ans par le ministère, et il sera déposé au Parlement. Donc, il y aura un comité, je présume. Une des deux Chambres, voire les deux, pourrait confier à un comité la tâche d'examiner ce rapport. Je pense qu'il serait plus approprié que, à ce moment-là, le ou les comités qui examineront le rapport décident de faire intervenir des évaluateurs indépendants, pour voir si le rapport proposé par le ministère correspond à la réalité et permet d'assurer que le ministère remplisse les responsabilités qui lui sont confiées par le projet de loi.

C'est assez inusité, comme le disait le sénateur Plett dans son intervention, de donner des instructions au vérificateur général, qui jouit d'une latitude assez grande quant aux décisions qu'il prend dans le but de remplir ses fonctions.

C'est pour cette raison que je pense qu'on ne devrait pas accepter l'article 103 tel que proposé par le sénateur Peterson, et s'en tenir aux amendements proposés par le sénateur Plett dans l'article 68.

[Traduction]

Le sénateur Peterson : Nous en avons parlé à plusieurs reprises. Nous avons un vérificateur général et c'est la raison pour laquelle nous en avons un. C'est un agent du Parlement qui est objectif et en qui, je crois, le peuple a confiance. Je comprends l'argument du sénateur Nolin, mais je peux bien imaginer la question renvoyée à un comité de l'autre côté qui aura tôt fait de l'examiner et de dire : « Nous n'avons pas besoin de cela et nous voterons contre. » Nous savons comment fonctionnent les majorités. C'est assez simple. Les majorités réussissent. Nous en avons déjà fait l'expérience, sénateur Plett.

Pourquoi ne pas passer à autre chose et laisser quelqu'un d'autre régler le problème pour nous? La mesure est déjà en place; le vérificateur général s'en charge. On a confiance en lui. Je ne laisserais pas un comité de l'autre côté s'en charger. Il pourrait très facilement oublier le dossier et rien ne serait fait.

Le président : Merci, sénateur Peterson. Le président continue, en outre, de croire que les sénateurs feront toute diligence à cet égard.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Je comprends bien ce que le sénateur Nolin nous dit, à savoir que le rapport sera préparé. Il sera présenté aux deux Chambres, je l'espère; parce que souvent on oublie le Sénat à l'occasion de ces rapports.

Nous nous sommes assurés au cours des dernières années que la rédaction des projets de loi fait en sorte que tout rapport doit être présenté aux deux Chambres. Mais le processus parlementaire ne s'exécute pas à la vitesse du son et il prend normalement beaucoup de temps. Dans le présent cas, le sénateur

reports would be tabled before the two houses and, if we have any reasons for concern, we could at that stage ask for a report from a third party.

When it comes to food safety, which could have fairly serious consequences on a daily basis, I think that proceeding in two steps is not the best option. We must make sure that, first of all, a totally independent person or entity tables the report. If I was the minister, I would prefer to proceed in that way because I would not have to comment on my actions related to the responsibility for the Canadian Food Inspection Agency. Canadians would have so much more confidence in the food inspection system. I would like that assessment to be carried out only once, but by a third party.

[English]

The Chair: The chair will now recognize Senator Plett, the sponsor of the bill, to be followed by Senator Nolin.

Senator Plett: I know that we are starting to repeat ourselves, and I will also repeat myself. However, I think it needs to be clearly noted that the Auditor General has the mandate and the authority to do whatever audits he or she feels necessary and to audit whatever departments he or she sees fit.

Further to that, Parliament is free to request audits from the Auditor General. Requiring the Auditor General to do audits, in my opinion, is being too prescriptive on the broad mandate that the Auditor General already has, requiring the Auditor General to distort from what he or she sees as the appropriate risk. As Senator Robichaud said, we are all equally — there is no question in my mind — concerned about the safety of our citizens. I think that goes without saying. If the Auditor General sees it as being an important issue that requires doing an immediate audit; and if speeding up an audit is deemed to help food safety, I have every confidence in the Auditor General that that will be done. For Parliament to decide what the Auditor General does, and to dictate to the Auditor General what he or she should or should not audit, I think takes away from the independence of the auditor. We are saying that the Auditor General should be an independent third body, and by our passing legislation here requiring him or her to do these audits I think takes away from that.

My colleague Senator Nolin, who obviously has far more legal experience than I do, will comment again, but I believe strongly that we need to move forward. I have put an amendment forward. I think the amendment covers what we need to have here. For us to start dictating to the Auditor General I think muddies the waters, and we should not be doing that.

Nolin propose que ce soit plus ou moins fait en deux temps. Dans un premier temps, les rapports seraient présentés devant les deux Chambres et, si à ce moment-là nous avons des raisons de nous inquiéter, nous pourrions à cette étape demander un rapport d'une tierce partie.

Pour la salubrité des aliments qui, chaque jour, peut entraîner des conséquences assez graves, je trouve que faire ceci en deux temps n'est pas la chose à faire. Nous devrions nous assurer que, dans un premier temps, ce soit une personne ou une entité complètement indépendante qui nous présente un rapport. Si j'étais ministre, je préférerais le faire de cette façon parce que je n'aurais pas à me prononcer sur mes actions puisqu'ayant la responsabilité de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. La confiance de la population en général en regard du système d'inspection serait d'autant plus grande. J'aimerais que ce soit fait une fois seulement, mais par une tierce partie.

[Traduction]

Le président : Je donne maintenant la parole au sénateur Plett, le parrain du projet de loi, qui sera suivi par le sénateur Nolin.

Le sénateur Plett : Je sais que nous commençons à nous répéter, et je vais me répéter moi-même. Mais je crois qu'il faut bien comprendre que le vérificateur général a le mandat et le pouvoir de procéder à toutes les vérifications qu'il juge nécessaires et de cibler tout ministère qu'il juge opportun de vérifier.

En outre, le Parlement a déjà toute la latitude pour demander au vérificateur général de procéder à des vérifications. Exiger du vérificateur général qu'il fasse des vérifications est à mon avis trop contraignant par rapport au mandat déjà très large qui est le sien. Cela le détournerait des mesures de surveillance des risques qu'il juge appropriées. Comme l'a affirmé le sénateur Robichaud, nous nous soucions tous — et je n'ai aucun doute à ce sujet — de la sécurité du public. Je crois que cela va sans dire. Si le vérificateur général estime important qu'une question fasse l'objet d'une vérification immédiate et, en l'occurrence, que cela contribuera à la salubrité des aliments, j'ai entièrement confiance en lui pour qu'il la fasse. Si le Parlement décide de ce que doit faire le vérificateur général et lui dicte ce qu'il devrait ou pas vérifier, il nuira à son indépendance. Nous affirmons que le vérificateur général doit être une tierce partie indépendante et, à mon avis, c'est nuire à son indépendance que d'adopter une loi le forçant à faire ces vérifications.

Mon collègue, le sénateur Nolin, qui a manifestement plus d'expérience en droit que moi, fera à nouveau des commentaires sur la question. Mais je crois fermement que nous devons passer à autre chose. J'ai proposé un amendement qui, à mon avis, porte sur le sujet qui doit nous occuper. Si nous commençons à dicter au vérificateur général ce qu'il doit faire et ne pas faire, nous embrouillons les choses, et ce n'est pas notre rôle.

The Chair: If other senators wish to add to the subject matter following Senator Nolin, the chair will ask senators to look at clause 103 first. At this point in time, I will recognize Senator Nolin.

[*Translation*]

Senator Nolin: I am also interested in a study by a third party when it comes to a report. Senator Robichaud is absolutely right — safety should not be taken lightly.

We should remember that, since 2006, the Library of Parliament has had an officer whose responsibility it is to study budgets. The Parliamentary Budget Officer can be asked by a parliamentarian or a group of parliamentarians to conduct a thorough, or even pre-emptive, assessment of the resources used by the agency to enforce the bill currently before the committee. In my opinion, parliamentarians have enough tools to meet the objectives of clause 68 within five years, or even less.

I do not think it would be useful to make the Auditor General conduct a study every five years in order to carry out an audit. That study would be established in a piece of legislation through a statutory requirement. The Auditor General also has limited resources, and I think proceeding in this way would constitute a failure to recognize his independence. The Parliamentary Budget Officer is fully equipped to do that work.

The Chair: Senator Peterson would like to take the floor, and he will be followed by Senator Robichaud.

[*English*]

Senator Peterson: I refer the members of the committee to the first meeting we had here when Minister Ritz was before us, and I posed this question about the concern. He said, “Fine, I would be pleased to look at an option of a third-party audit.” He himself recognized it at the time. We are not ploughing new ground there.

On this thing that we would be dictating to the Auditor General, I find that almost offensive. The Auditor General is an officer of Parliament. That is what he does. We are not dictating to him to do this or that. He is an officer of Parliament for heaven’s sakes.

That is what people require and that is what they request. The Auditor General is not doing the audit. The Auditor General is doing the oversight of the audit that will be done by the department, so let us be clear on that. The Auditor General does not have to staff up and have 50 people go out and do things that they have not done before. The agency will do that. The Auditor General will do the oversight only.

Le président : Si d’autres sénateurs veulent ajouter quelque chose sur le sujet après l’intervention du sénateur Nolin, je leur demanderais de bien lire l’article 103 avant d’intervenir. Pour l’instant, la parole est au sénateur Nolin.

[*Français*]

Le sénateur Nolin : Je suis moi aussi intéressé par un examen effectué par une tierce partie concernant un rapport. Le sénateur Robichaud a absolument raison; la salubrité ne doit pas être prise à la légère.

Rapelons-nous que, depuis 2006, il existe à la Bibliothèque du Parlement un officier qui a la responsabilité d’examiner les budgets. Le directeur parlementaire du budget peut être interpellé par un parlementaire ou un groupe de parlementaires qui voudrait examiner de façon approfondie, ou même de façon anticipée, les ressources déployées par l’agence en vue de l’application du projet de loi en ce moment à l’étude par le comité. À mon avis, il y a suffisamment d’outils à la disposition des parlementaires pour que dans un délai de cinq ans, ou même avant, nous puissions atteindre l’objectif de l’article 68.

Je ne crois pas utile d’imposer une étude tous les cinq ans au vérificateur général afin de procéder à cette vérification; laquelle étude serait établie par une loi de façon statutaire. Il dispose lui aussi de ressources limitées et ce serait, à mon avis, de ne pas reconnaître l’indépendance du vérificateur général. Le directeur parlementaire du budget peut très bien faire ce travail.

Le président : Le sénateur Peterson veut prendre la parole et il sera suivi du sénateur Robichaud.

[*Traduction*]

Le sénateur Peterson : Je rappelle au comité qu’à la première rencontre que nous avons eue en présence du ministre Ritz, je lui ai posé la question au sujet des inquiétudes manifestées. Il m’a répondu : « D’accord, je serais heureux d’envisager la possibilité d’une vérification par une tierce partie. » Il l’a reconnu à ce moment-là. Nous ne nous aventurons donc pas en terrain inconnu.

À propos des ordres que nous donnerions au vérificateur général, je trouve cette affirmation presque insultante. Le vérificateur général est un agent du Parlement. Et il occupe les fonctions d’un agent. Nous ne lui dictons pas ce qu’il doit faire ou ne pas faire. C’est un agent du Parlement, pour l’amour du ciel!

C’est cela dont les gens ont besoin et ce qu’ils demandent. Le vérificateur général ne procède pas à la vérification. Le vérificateur général contrôle la vérification qui aura été faite par le ministère, soyons clairs à ce sujet. Le vérificateur général n’a pas besoin de renforcer son effectif et d’envoyer 50 agents faire des choses qu’ils n’ont jamais faites auparavant. C’est l’agence qui le fera. Le vérificateur général ne procédera ensuite qu’à un seul contrôle.

I cannot understand why, when we have an officer of Parliament, we would not utilize him in a matter as serious as this. I really do not understand why we would leave it with the department and say, "You sort it out, audit yourself and do your self-assessment," and let things move along as they will. It seems absurd to me.

[Translation]

The Chair: I will now recognize Senator Robichaud for the debate on clause 103 with amendment.

Senator Robichaud: Mr. Chair, I have something to say about the argument put forward by the Honourable Senator Plett, a few moments ago, to the effect that we could not make the Auditor General conduct the audit. He also said that, if things do not work out, we will ask him to do it. We cannot say that, on the one hand, we do not have the right to ask him or impose anything on him, and on the other hand, if it does not work, we will ask him to conduct the audit. I cannot follow that reasoning at all, and I do not accept it.

[English]

The Chair: On debate, I recognize Senator Plett, and then, with leave, the chair will bring forward comments.

Senator Plett: I was going to suggest that we call the question here momentarily, but I think it would be wise for us to hear from our officials. They are here, so I would suggest that they give us their opinion on this and then after that we call the question.

The Chair: Would the officials have any comments to add to the debate?

Mr. Bower: I would just offer that our read of the proposed amendment to clause 103 does appear to us to have the Auditor General conducting a resource audit on the resources that CFIA needs. Our read is that this is a role that the Auditor General does not normally carry out. Our read as well is that the specificity in law of the scope of the audit is also unusual and, as has been pointed out by the honourable senator, is not ordinary for the Auditor General.

Finally, Mr. Chair, I just wanted to point out that the government's proposed amendment, that is to say Senator Plett's proposed amendment, that calls for an assessment of resources could indeed be a third-party review, and in practice the agency has gone to third parties for resource reviews of this type.

[Translation]

Senator Robichaud: I would like the witnesses to clarify something for me. You say that, in the past, the agency has used a totally independent third party. So what is being suggested is not new.

Je n'arrive pas à comprendre pourquoi, alors que nous avons un agent du Parlement, nous ne ferions pas appel à lui dans une affaire aussi grave. Je ne comprends vraiment pas pourquoi nous laisserions le ministère s'en occuper en lui disant : « Arrangez-vous, faites vous-même votre vérification et votre évaluation », en laissant les choses aller. Je trouve cela absurde.

[Français]

Le président : Je vais maintenant reconnaître le sénateur Robichaud pour le débat sur la clause 103 avec amendement.

Le sénateur Robichaud : Monsieur le président, mon intervention concerne l'argument avancé par l'honorable sénateur Plett, il y a quelques instants, à savoir qu'on ne peut pas imposer au vérificateur général d'aller regarder. Dans un deuxième temps, il nous dit que si cette affaire ne marche pas, on va lui demander de le faire. On ne peut pas dire, d'une part, qu'on ne peut pas lui demander ou l'imposer, et après, si ça ne marche pas, on va lui demander. Je ne suis pas ce raisonnement du tout, et je ne l'accepte pas.

[Traduction]

Le président : Je donne maintenant la parole au sénateur Plett avec votre permission, je ferai des commentaires.

Le sénateur Plett : J'allais proposer de passer immédiatement au vote. Mais je pense qu'il serait sage de consulter les fonctionnaires. Puisqu'ils sont ici, je propose de leur demander leur avis et de passer ensuite au vote.

Le président : Les fonctionnaires ont-ils quelque chose à ajouter?

M. Bower : Selon notre interprétation de l'amendement proposé à l'article 103, le vérificateur général procéderait à une vérification pour établir les ressources dont a besoin l'ACIA. À notre avis, c'est un rôle inhabituel pour le vérificateur général. Nous estimons en outre que la portée de la vérification prévue par la loi est elle aussi inhabituelle et, comme l'a souligné le sénateur, elle ne correspond pas à ce que fait normalement le vérificateur général.

Enfin, monsieur le président, j'aimerais souligner que l'évaluation des ressources prévue aux termes de l'amendement proposé par le gouvernement, en l'occurrence par la voix du sénateur Plett, pourrait en fait être menée par une tierce partie. D'ailleurs, l'agence a déjà eu recours à des tierces parties pour des examens de ce genre.

[Français]

Le sénateur Robichaud : J'aimerais une précision de la part des témoins. Vous dites que, par le passé, l'agence s'est tournée vers une tierce partie complètement indépendante. Alors ce que l'on propose n'est pas nouveau.

[English]

Mr. Bouwer: Just to clarify, in response to the senator's question, yes, we did go to a third-party firm to conduct a resource audit in response to the recommendations of the Weatherill commission on the meat program. Those were done under the authority of the minister, but the agency did go to a third party to assist in the preparation of that resource review.

Senator Plett: Call for the question.

The Chair: Honourable senators, the chair wants to reassure all senators and Canadians that due diligence has been given for consideration of Bill S-11 and that we have had sufficient debate. I will recognize Senator Peterson, and then the chair will ask for instructions.

Senator Peterson: First, I do not think the Auditor General sees it the same way as the officials have just described. Second, the third-party review was not a resource audit at all. All it did was a methodology study. They did not go in and look at what was going on; they did not count things. It was just methodology: "Here is how we do things. Does that look good?" The auditor said, "That does not look too bad at all." They did not go in depth to determine if it actually worked. All they did was look at the procedure. To say that it was a resource audit is absolutely ridiculous. That was not done, and that is why it has to be done.

[Translation]

Senator Robichaud: Mr. Chair, I appreciate you giving me this floor time. This is not a comment on the witnesses here today, but if we ask them whether the piece of legislation before of us is good, as they helped prepare that document, they will certainly not say that they did a bad job and that those elements should not be in the bill. I trust that the people before us do their job to the best of their ability. These are the people who prepared the document. That is why we should consider another approach at some point.

[English]

The Chair: Thank you, honourable senators. On this matter, I believe sincerely that we have had due diligence. I believe that we have had a very positive debate by the senators and we have also had comments by officials. On the basis that sufficient debate has been accepted by the chair, I will now ask senators for guidance in consideration of Senator Plett's amendment for clause 68.

[Traduction]

M. Bouwer : Pour répondre précisément à la question du sénateur, nous avons effectivement eu recours à une firme indépendante qui a mené une vérification des ressources à la suite des recommandations de la Commission Weatherill sur le programme des viandes. Ces mesures ont été prises sous la gouverne du ministre, mais l'agence a effectivement fait appel à une tierce partie pour l'aider à préparer l'examen des ressources.

Le sénateur Plett : Je demande que l'on passe au vote.

Le président : Chers collègues, je tiens à assurer tous les sénateurs et les Canadiens que le projet de loi S-11 a été étudié avec toute la diligence voulue et a fait l'objet de débats suffisants. Je donne la parole au sénateur Peterson et demanderai ensuite des instructions.

Le sénateur Peterson : Premièrement, je ne crois pas que le vérificateur général voie les choses de la même façon dont les fonctionnaires viennent juste de les décrire. Deuxièmement, l'examen par une tierce partie ne portait pas du tout sur une vérification des ressources. Tout ce qui a été fait, c'est une étude de méthodologie. On n'est pas venu sur place vérifier ce qui se passait. On n'a fait aucun décompte de quoi que ce soit. Il ne s'agissait que de méthodologie. On a dit au vérificateur général : « Voilà comment nous procédons. Est-ce que cela vous paraît bien? » Ce à quoi il a répondu : « Ça a l'air pas mal du tout. » On n'a pas cherché plus loin pour savoir si cela marchait. Tout ce qu'on a fait, c'est examiner la procédure. Dire qu'il s'agissait d'une vérification des ressources est absolument ridicule. Il n'y en a pas eu et c'est pourquoi il faut la faire.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Monsieur le président, j'apprécie que vous m'accordiez ce temps de parole. Sans porter réflexion sur les témoins qui sont devant nous, si on leur demande si ce qui est devant nous est bien, étant donné qu'ils sont impliqués dans la préparation de ce document, ils ne diront certainement pas qu'ils ont mal fait leur travail et que ces éléments ne devraient pas s'y trouver. J'ai confiance que ces personnes, qui sont devant nous, font leur travail au meilleur de leur capacité. Ce sont néanmoins ces personnes qui ont été les instruments pour la préparation du document. C'est pourquoi nous devrions, à un moment donné, sortir de la boutique.

[Traduction]

Le président : Merci, honorables sénateurs. En ce qui concerne cette question, je pense sincèrement que nous avons pris les mesures nécessaires, que les sénateurs l'ont débattue de manière très positive et que les représentants officiels ont également formulé des observations à son sujet. Étant donné que la présidence a alloué suffisamment d'heures pour la débattre, je vais maintenant demander aux sénateurs de me conseiller relativement à l'examen de l'amendement du sénateur Plett à l'article 68.

It was brought to the attention of the chair by Senator Peterson that his amendment to clause 103 should be considered, notwithstanding the fact that the point was stated that it could be in conflict to the amendment of Senator Plett.

Knowing that senators do support Bill S-11, and after hearing what honourable senators have debated, would honourable senators now like to continue on with clause 68 and then deal with clause 103 when we reach that point or with leave shall the committee take up consideration of clause 103 now?

Senator Plett: Chair, I would like for us to vote on the amendment I put forward and then vote on the amended clause. My suggestion is that we then vote on the amendment on 103 and vote on clause 103 when we get to it.

Senator Peterson: You said at the outset it is contradictory. Why should we deal with this one first? If we are to deal with 68 — I assume it will pass — then let us be realistic. How do we deal with this? I am just trying to get the cart before the horse. It seemed to me it would be reasonable to do 103 first and then do 68.

The Chair: I see that leave is not given to deal with 103 now.

Honourable senators, I will read this again. With leave, honourable senators, shall the committee take up consideration of clause 103 now?

I will recognize comments made by Senator Plett that we deal with 103 when we come to 103. Therefore, I do not have leave. As I do not have leave, and I recognize that due diligence has been given, we will proceed with clause 68 and put forward the amendment by Senator Plett.

We now return to the debate on the amendment. In amendment to the motion that clause 68 carry, the Honourable Senator Plett moves:

[Translation]

In English and in French:

The Bill S-11, in clause 68, be amended by replacing lines 22 to 25 on page 30 with the following:

five years after the coming into force of this section, and every five years after that, the minister must undertake a review of the provisions and operation of this act, including an assessment of the resources allocated to its administration and enforcement.

[English]

Honourable senators, it is moved by Senator Plett:

Le sénateur Peterson a attiré l'attention de la présidence sur le fait que son amendement à l'article 103 devrait être examiné, même s'il a été signalé qu'il pourrait entrer en conflit avec l'amendement du sénateur Plett.

Sachant que les sénateurs appuient le projet de loi S-11 et ayant entendu les propos que les sénateurs ont échangés au cours des débats, je demanderais aux sénateurs s'ils souhaitent passer à l'article 68 maintenant, puis s'occuper de l'article 103 lorsque nous atteindrons cette partie du projet de loi, ou si, avec la permission des membres du comité, nous devrions entreprendre l'examen de l'article 103 maintenant?

Le sénateur Plett : Monsieur le président, j'aimerais que nous votions sur l'amendement que j'ai présenté, puis sur l'article modifié. Je suggère donc que nous votions sur l'amendement à l'article 103 et sur l'article 103 lorsque nous atteindrons celui-ci.

Le sénateur Peterson : Vous avez déclaré dès le début que l'amendement était contradictoire. Pourquoi devrions-nous nous occuper de celui-ci en premier? Si nous allons examiner l'article 68 — et je présume qu'il sera adopté —, alors soyons réalistes. Comment allons-nous régler cette question? J'essaie simplement de mettre la charrue devant les bœufs. Il me semble raisonnable d'étudier l'article 103 en premier, puis l'article 68.

Le président : Je constate que les membres du comité ne consentent pas à examiner l'article 103 maintenant.

Honorables sénateurs, je vais lire cet énoncé de nouveau. Avec votre permission, chers sénateurs, le comité devrait-il étudier l'article 103 maintenant?

Je signale que le sénateur Plett a suggéré que nous examinions l'article 103 lorsque nous l'atteindrons. Par conséquent, je n'ai pas obtenu votre permission. Puisque c'est le cas, et je reconnais que nous avons pris les mesures nécessaires, nous allons passer à l'examen de l'article 68 et présenter l'amendement du sénateur Plett.

Nous reprenons donc le débat concernant l'amendement. Pour modifier la motion concernant l'adoption de la clause 68, l'honorable sénateur Plett propose :

[Français]

En français et en anglais :

Que le projet de loi S-11, à l'article 68, soit modifié par substitution à la ligne 23, page 30, de ce qui suit :

des conséquences de son application notamment en évaluant les ressources affectées à son exécution et au contrôle de son application.

[Traduction]

Honorables sénateurs, en anglais, le sénateur Plett propose :

That Bill S-11, in clause 68, be amended by replacing lines 22 to 25, on page 30, with the following:

68. (1) Five years after the coming into force of this section, and every five years after that, the Minister must undertake a review of the provisions and operation of this Act, including an assessment of the resources allocated to its administration and enforcement.

Bear with the chair, please, honourable senators.

Honourable senators, we are now voting on the amendment.

[Translation]

Senator Fortin-Duplessis: I want to say something about the second paragraph of the French version. In English, it says “The Minister must cause”. In the French version, it says “Il fait déposer un rapport”. We could perhaps repeat “Le ministre” instead of “Il fait”.

Senator Nolin: I understand Senator Fortin-Duplessis’s question. However, I think that that objective is attained perfectly the way the amendment is drafted in French. That is the beauty of the French language — we do not have to repeat, as the pronouns do that for us.

The Chair: Madam Senator, are you satisfied with the explanations?

Senator Fortin-Duplessis: Yes, my colleague’s explanation is satisfactory.

Senator Robichaud: You can always propose an amendment.

[English]

The Chair: Honourable senators, we are now voting on the amendment of the Honourable Senator Plett. Shall the amendment carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: No.

An Hon. Senator: On division.

The Chair: On division.

Resuming debate, honourable senators, on clause 68, as amended. If there are other amendments a senator would like to propose to this clause, this is the appropriate time to do so.

Shall clause 68, as amended, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: No.

The Chair: On division.

Honourable senators, shall clauses 69 to 75, under the heading “Transitional Provisions,” carry?

That Bill S-11, in clause 68, be amended by replacing lines 22 to 25, on page 30, with the following :

68. (1) Five years after the coming into force of this section, and every five years after that, the Minister must undertake a review of the provisions and operation of this Act, including an assessment of the resources allocated to its administration and enforcement.

Honorables sénateurs, veuillez faire preuve d’indulgence à l’égard de la présidence.

Honorables sénateurs, nous votons maintenant sur l’amendement.

[Français]

Le sénateur Fortin-Duplessis : Mon intervention concerne le deuxième paragraphe de la version française. En anglais, il est indiqué : « The Minister must cause ». Dans la version française, on peut lire : « Il fait déposer un rapport ». On pourrait peut-être répéter « Le ministre » au lieu de « Il fait ».

Le sénateur Nolin : Je comprends la question du sénateur Fortin-Duplessis. Je crois toutefois qu’avec la façon dont l’amendement est rédigé en français on atteint exactement cet objectif. C’est la beauté de la langue française, on n’est pas obligé de répéter, les pronoms font justement le travail.

Le président : Madame le sénateur, les explications vous sont-elles satisfaisantes?

Le sénateur Fortin-Duplessis : Oui, l’explication de mon collègue est satisfaisante.

Le sénateur Robichaud : Vous pouvez toujours proposer un amendement.

[Traduction]

Le président : Honorables sénateurs, nous votons maintenant sur l’amendement de l’honorable sénateur Plett. L’amendement est-il adopté?

Des voix : D’accord.

Des voix : Non.

Une voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

Honorables sénateurs, reprenons le débat concernant l’article 68 modifié. S’il y a d’autres amendements que les sénateurs aimeraient apporter à l’article, c’est le moment opportun de les présenter.

L’article 68 modifié est-il adopté?

Des voix : D’accord.

Des voix : Non.

Le président : Avec dissidence.

Honorables sénateurs, les articles 69 à 75, sous l’intertitre « Dispositions transitoires », sont-ils adoptés?

Senator Plett: Clause 79 is a new section, is it not?

The Chair: We are looking at 69 to 75.

Senator Plett: I apologize; I thought you said 79. Agreed.

The Chair: Shall clauses 67 to 78, under the heading “Repeals,” carry?

Senator Nolin: Seventy-six.

The Chair: I apologize, shall 76 to 78, under the heading “Repeals,” carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clauses 79 to 108, under the heading “Related and Consequential Amendments,” carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

[Translation]

Senator Robichaud: You will recall that, on Tuesday, the last witnesses brought clause 81 to our attention. Their concerns were about subclause 81.3(3), “this act does not apply to any food commodity as defined in section 2 of the Safe Food for Canadians Act”, and especially the labelling issue. They did not propose any amendments, but they would suggest to us or to the authorities that this issue be mentioned in the regulations.

My question is for the witnesses. Have you had time to think about that witness’s comments?

The Chair: The chair will recognize it if the witnesses, the officials, have any clarifications for Senator Robichaud.

[English]

Mr. Bower: First, just to clarify that the provisions of the Consumer Packaging and Labelling Act that relate to food have been moved to the new safe food for Canadians act. The specific elements of the regulations will be moved into the new regulations, where appropriate, under the safe food for Canadians act. We are beginning the work to articulate the regulatory framework that would follow under the new act, if passed. The details will be developed over time, through the normal process.

[Translation]

The Chair: Is this clarification satisfactory, Senator Robichaud?

Senator Robichaud: I have understood a little bit of it. If my understanding is correct, they have assured us that regulations will be implemented to alleviate the witness’s concerns.

Le sénateur Plett : L’article 79 fait partie d’une nouvelle section, n’est-ce pas?

Le président : Nous étudions les articles 69 à 75.

Le sénateur Plett : Je vous demande pardon; je pensais que vous aviez dit 79. D’accord.

Le président : Les articles 67 à 78, sous l’intertitre « Abrogations », sont-ils adoptés?

Le sénateur Nolin : Soixante-seize.

Le président : Je vous demande pardon, les articles 76 à 78, sous l’intertitre « Abrogations », sont-ils adoptés?

Des voix : D’accord.

Le président : Les articles 79 à 108, sous l’intertitre « Modifications connexes et corrélatives », sont-ils adoptés?

Des voix : D’accord.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Vous vous rappellerez que, mardi, les derniers témoins avaient porté à notre attention l’article 81. Leurs préoccupations visaient l’article 81.3(3), « les produits alimentaires au sens de l’article 2 de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada sont soustraits à l’application de la présente loi. », et notamment la question de l’étiquetage. Ils n’avaient pas proposé d’amendements, mais ils nous suggéraient ou suggéraient aux autorités que cette question pourrait être mentionné dans la réglementation.

Ma question s’adresse aux témoins. Avez-vous eu le temps de réfléchir aux commentaires de ce témoin?

Le président : Le président va reconnaître si les témoins, les officiels, ont des commentaires sur la clarification que demande le sénateur Robichaud.

[Traduction]

M. Bower : Premièrement, précisons que les dispositions de la Loi sur l’emballage et l’étiquetage des produits de consommation qui ont trait aux aliments ont été transférées dans la nouvelle Loi sur la salubrité des aliments au Canada. Les dispositions pertinentes du règlement seront transférées au besoin dans le nouveau Règlement sur la salubrité des aliments au Canada. Nous sommes en train d’amorcer le travail requis pour définir le cadre réglementaire qui découlera de la nouvelle loi, si elle est adoptée. Les détails seront élaborés avec le temps, dans le cadre de la procédure normale.

[Français]

Le président : Cette précision vous suffit, sénateur Robichaud?

Le sénateur Robichaud : J’en ai compris un petit bout. Si je comprends bien, ils nous ont assuré que la réglementation sera mise en place pour soulager les inquiétudes du témoin.

[English]

The Chair: Therefore, honourable senators, shall clauses 79 to 108, under the heading “Related and Consequential Amendments,” carry?

Senator Peterson: What about the amendment to 103?

The Chair: Senator Peterson would like to bring in the amendment to 103.

The chair will recognize the following, and please, honourable senators, I will need your attention.

Therefore, first, shall clauses 79 to 102 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Shall clause 103 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: The chair will now recognize Senator Peterson with his amendment to 103.

Senator Peterson: The amendment has been submitted and everyone has a copy. We have all debated it.

Would you like me to read the amendment? I do not think so. Everyone has a copy. We have had the discussion. All the points have been made. We should move the adoption of the amendment to clause 103.

[Translation]

Senator Robichaud: I would like the chair to read the amendment currently proposed to clause 103 so that we are all on the same page.

[English]

The Chair: It is requested by Senator Robichaud that the chair read the amendment that is before us. On the basis of the request, please permit me to read the amendment on clause 103 put forward by Senator Peterson.

[Translation]

It was moved by Senator Peterson:

That Bill S-11 be amended in clause 103, on page 43, by adding after line 14 the following:

(2) To assist the agency in carrying out its responsibilities under subsection (1) in respect of the Safe Food for Canadians Act, the Auditor General of Canada shall, at least once every five years, conduct a resources audit to examine the resources the agency has and the resources it needs to carry out its food inspection obligations.

[Traduction]

Le président : Par conséquent, chers sénateurs, les articles 79 à 108, sous l'intertitre « Modifications connexes et corrélatives », sont-ils adoptés?

Le sénateur Peterson : Qu'en est-il de l'amendement à l'article 103?

Le président : Le sénateur Peterson aimerait présenter l'amendement à l'article 103.

La présidence mentionnera ce qui suit et, chers sénateurs, j'aurai besoin de toute votre attention.

Donc, premièrement, les articles 79 à 102 sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : Adoptés.

L'article 103 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : La présidence cède maintenant la parole au sénateur Peterson qui parlera de son amendement à l'article 103.

Le sénateur Peterson : L'amendement a été présenté, et tous les membres du comité en ont reçu une copie. Il a fait l'objet d'un débat auquel nous avons tous participé.

Aimeriez-vous que je lise l'amendement? J'en doute. Tous les membres disposent d'une copie de celui-ci. Nous en avons déjà discuté, et tous les arguments ont été avancés. Nous devrions proposer l'adoption de l'amendement à l'article 103.

[Français]

Le sénateur Robichaud : J'aimerais que le président lise l'amendement qui est actuellement proposé à l'article 103 afin que, tous et toutes, on se comprenne bien.

[Traduction]

Le président : Le sénateur Robichaud demande que la présidence lise l'amendement dont nous sommes saisis. Compte tenu de la demande, permettez-moi de lire l'amendement à l'article 103 que le sénateur Peterson a présenté.

[Français]

L'honorable sénateur Peterson propose :

Que le projet de loi S-11 soit modifié, à l'article 103, à la page 43, par adjonction, après la ligne 18, de ce qui suit :

« (2) Afin d'aider l'agence à s'acquitter de la charge qui lui incombe au titre du paragraphe (1) relativement à la Loi sur la salubrité des aliments au Canada, le vérificateur général du Canada est tenu, au moins une fois tous les cinq ans, d'effectuer une vérification des ressources visant à examiner les ressources dont dispose l'agence et celles dont elle a besoin pour s'acquitter de ses obligations en matière d'inspection des aliments.

[English]

(2.1) The Agency may determine the scope of the resources audit, but the resulting report must include

- (a) a review of the compliance verification system, including its design and implementation;
- (b) an analysis and assessment of the number, capacity and training of inspectors, including how many plants an inspector should be responsible for and the appropriateness of rotation of inspectors;
- (c) an analysis and assessment of the financial resources available to inspectors;
- (d) an analysis and assessment of the materials, equipment and support services available to inspectors; and
- (e) recommendations regarding required changes and implementation strategies.

[Translation]

(2.2) The agency and its auditor shall provide the Auditor General of Canada with any records, accounts, statements or other information that, in the opinion of the Auditor General of Canada, are necessary to conduct the resources audit.

[English]

(2.3) Immediately after the Agency receives a resources audit report, the President must submit a copy of it to the Minister and to the Minister of Health, and the Minister must cause a copy of the report to be tabled in each House of Parliament on any of the first fifteen days on which that House is sitting after the Minister receives the report.

Is it your pleasure, honourable senators, that the motion in amendment carry?

Some Hon. Senators: No.

Some Hon. Senators: Yes.

Senator Peterson: A recorded vote, please.

The Chair: A recorded vote will take place.

The chair will now recognize that there will be a recorded vote, and I would like to bring to your attention the following: Is it your pleasure, honourable senators, that the motion in amendment carry?

Senator Plett: The amendment, right? Not the motion, the amendment.

[Traduction]

(2.1) L'Agence peut déterminer la portée de la vérification des ressources, mais le rapport correspondant doit comprendre les éléments suivants :

- (a) l'examen du système de vérification de la conformité, notamment sa conception et sa mise en oeuvre;
- (b) une analyse et une évaluation portant sur le nombre d'inspecteurs ainsi que sur leur capacité et leur formation, et précisant notamment le nombre d'installations qui devrait être attribué à chaque inspecteur, ainsi que la pertinence d'une rotation des inspecteurs;
- (c) une analyse et une évaluation des ressources financières dont disposent les inspecteurs;
- (d) une analyse et une évaluation du matériel, de l'équipement et des services de soutien mis à la disposition des inspecteurs;
- (e) des recommandations concernant les changements nécessaires et les stratégies de mise en oeuvre.

[Français]

(2.2) L'agence ainsi que son vérificateur sont tenus de fournir au vérificateur général du Canada les documents, comptes, états et tous renseignements qui, selon celui-ci, sont nécessaires à la vérification des ressources.

[Traduction]

(2.3) Dès que l'Agence reçoit le rapport de vérification des ressources, le président le présente au ministre et au ministre de la Santé; le ministre en fait déposer un exemplaire devant chaque Chambre du Parlement dans les 15 premiers jours de séance de celle-ci suivant sa réception.

Honorables sénateurs, vous plaît-il d'adopter la motion d'amendement?

Des voix : Non.

Des voix : Oui.

Le sénateur Peterson : Je vous prie de tenir un vote par appel nominal.

Le président : Un vote par appel nominal aura lieu.

La présidence signale maintenant la tenue d'un vote par appel nominal, et j'aimerais attirer votre attention sur la question suivante : vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion d'amendement?

Le sénateur Plett : Vous parlez de l'amendement, n'est-ce pas, et non de la motion?

The Chair: That the motion in amendment carry, the motion in amendment.

Honourable senators, we will now be proceeding to a roll call. The clerk of the committee will call members' names, beginning with the chair and then going in alphabetical order. Senators should verbally indicate whether they vote for, against or abstain. The clerk will then announce the result of the vote. It is my duty as chair to declare whether the motion is carried or defeated.

The chair will vote no, if that is what you are asking. This is why, honourable senators and officials, this is teamwork. On this, I will now pass and ask the clerk to proceed.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Mockler.

The Chair: No.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Buth.

Senator Buth: No.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Eaton.

Senator Eaton: No.

[Translation]

Mr. Pittman: The Honourable Senator Fortin-Duplessis.

Senator Fortin-Duplessis: No.

[English]

Mr. Pittman: The Honourable Senator Mahovlich.

Senator Mahovlich: Yes.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Merchant.

Senator Merchant: Yes.

[Translation]

Mr. Pittman: The Honourable Senator Nolin.

Senator Nolin: No.

[English]

Mr. Pittman: The Honourable Senator Peterson.

Senator Peterson: Yes.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Plett.

Senator Plett: No.

[Translation]

Mr. Pittman: The Honourable Senator Rivard.

Senator Rivard: No.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Robichaud, P.C.

Le président : Je parle de la motion d'amendement, de l'adoption de la motion d'amendement.

Chers collègues, nous allons maintenant procéder à un appel nominal. Le greffier du comité va nommer tous les membres du comité en commençant par le président, puis en continuant par ordre alphabétique. Les sénateurs devraient déclarer verbalement s'ils votent pour ou contre la motion d'amendement, ou s'ils s'abstiennent de voter. Le greffier annoncera ensuite le résultat du vote. En tant que président, il est de mon devoir d'indiquer si la motion est adoptée ou rejetée.

La présidence votera contre la motion, si c'est ce que voulez savoir. C'est la raison pour laquelle, chers sénateurs et chers représentants, il s'agit d'un travail d'équipe. Cela étant dit, je vais maintenant céder la parole au greffier et lui demander d'aller de l'avant.

M. Pittman : L'honorable sénateur Mockler.

Le président : Contre.

M. Pittman : L'honorable sénateur Buth.

Le sénateur Buth : Contre.

M. Pittman : L'honorable sénateur Eaton.

Le sénateur Eaton : Contre.

[Français]

M. Pittman : L'honorable sénateur Fortin-Duplessis?

Le sénateur Fortin-Duplessis : Contre.

[Traduction]

M. Pittman : L'honorable sénateur Mahovlich.

Le sénateur Mahovlich : Pour.

M. Pittman : L'honorable sénateur Merchant.

Le sénateur Merchant : Pour.

[Français]

M. Pittman : L'honorable sénateur Nolin?

Le sénateur Nolin : Contre.

[Traduction]

M. Pittman : L'honorable sénateur Peterson.

Le sénateur Peterson : Pour.

M. Pittman : L'honorable sénateur Plett.

Le sénateur Plett : Contre.

[Français]

M. Pittman : L'honorable sénateur Rivard?

Le sénateur Rivard : Contre.

M. Pittman : L'honorable sénateur Robichaud, C.P.?

Senator Robichaud: I agree with the proposed motion, the motion in amendment.

[*English*]

Mr. Pittman: Yeas, four; nays, seven.

The Chair: Does Senator Robichaud have a comment?

[*Translation*]

Senator Robichaud: I did not understand, as you went a bit too fast.

[*English*]

The Chair: I will ask the clerk to please announce the results of the vote.

Mr. Pittman: Yeas, four; nays, seven.

[*Translation*]

Senator Robichaud: I want it to be clear that I really did not understand; I did not just want to prolong the meeting.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, resuming debate on clause 103.

[*Translation*]

Senator Nolin: Mr. Chair, I assume that you are declaring the motion in amendment defeated, correct?

[*English*]

The Chair: Honourable senators, before we move on to clause 103 — one minute.

Honourable senators, I will take full responsibility. The motion on the amendment was defeated.

Resuming debate on clause 103, if there are other amendments a senator would like to propose to this clause, this is the appropriate time to bring them forward. No. Shall clause 103 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: No.

The Chair: On division?

Senator Peterson: Yes.

The Chair: Honourable senators, shall clauses 104 to 108, under the heading “Related and Consequential Amendments,” carry?

Hon. Senators: Agreed.

Le sénateur Robichaud : Je suis d'accord avec la motion proposée, la motion d'amendement.

[*Traduction*]

M. Pittman : Quatre personnes sont pour, et sept personnes sont contre.

Le président : Le sénateur Robichaud a-t-il une observation à formuler?

[*Français*]

Le sénateur Robichaud : Je n'ai pas compris, vous l'avez dit un peu vite.

[*Traduction*]

Le président : Je vais prier le greffier d'annoncer le résultat du vote.

M. Pittman : Quatre personnes sont pour, et sept personnes sont contre.

[*Français*]

Le sénateur Robichaud : Comprenez que je n'avais vraiment pas compris, je ne voulais pas retarder la séance.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, reprenons le débat concernant l'article 103.

[*Français*]

Le sénateur Nolin : Monsieur le président, je présume que vous déclarez que la motion en amendement est défaite?

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, avant que nous passions à l'article 103 — veuillez attendre une minute.

Chers collègues, je vais assumer pleinement mes responsabilités. La motion d'amendement a été rejetée.

Comme nous reprenons le débat concernant l'article 103, s'il y a d'autres amendements que les sénateurs souhaiteraient apporter à l'article, c'est le moment opportun de les présenter. Non. L'article 103 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Non.

Le président : Avec dissidence?

Le sénateur Peterson : Oui.

Le président : Honorables sénateurs, les articles 104 à 108, sous l'intertitre « Modifications connexes et corrélatives », sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

The Chair: Honourable senators, shall clauses 109 to 110, under the heading “Coordinating Amendments,” carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 111, under the heading “Coming into Force,” carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division.

Honourable senators, shall clause 1, which contains the short title, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Shall the title carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division.

Honourable senators, shall the bill, as amended, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division.

I want to thank all senators who have participated in the debate. I believe that we have given it due diligence, and we have had a remarkable debate on Bill S-11.

Honourable senators, is it agreed that I report this bill, as amended, to the Senate?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Peterson: When do you plan on doing that?

The Chair: The chair will inform the committee now that it will be reported this afternoon.

Senator Eaton: I would just like to congratulate Senator Peterson. We will not have the opportunity to see him much longer, and he led a vigorous fight to support this bill.

Some Hon. Senators: Hear, hear.

The Chair: Senator Eaton, thank you very much.

Before I declare the meeting adjourned, does Senator Peterson have any comments?

Senator Peterson: Well, sure. I am disappointed, obviously. I think Canadians would have expected more. I think that, the way things are now, the amendment would have given far more comfort. It was not an unreasonable amendment that we were trying to put into the bill. However, that is the way it goes. We will see how it unfolds from here.

Le président : Honorables sénateurs, les articles 109 à 110, sous l'intertitre « Dispositions de coordination », sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 111, sous l'intertitre « Entrée en vigueur », est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

Honorables sénateurs, l'article 1, qui contient le titre abrégé, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

Honorables sénateurs, le projet de loi modifié est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

Je tiens à remercier tous les sénateurs qui ont participé au débat. Je pense que nous avons pris les mesures nécessaires à son égard et que le projet de loi S-11 a fait l'objet d'un débat exceptionnel.

Chers sénateurs, est-il convenu que je fasse rapport de ce projet de loi modifié au Sénat?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Peterson : Quand planifiez-vous de le faire?

Le président : La présidence informe maintenant le comité qu'elle en fera rapport cet après-midi.

Le sénateur Eaton : J'aimerais simplement féliciter le sénateur Peterson. Nous n'aurons plus l'occasion de le côtoyer pendant encore très longtemps, et il a mené un vaillant combat visant à soutenir le projet de loi.

Des voix : Bravo!

Le président : Merci beaucoup, sénateur Eaton.

Avant que je lève la séance, le sénateur Peterson a-t-il des observations à formuler?

Le sénateur Peterson : Bien sûr. Je suis évidemment déçu. Je pense que les Canadiens s'attendaient à plus de notre part. Je pense que, compte tenu de la façon dont les choses se déroulent en ce moment, l'amendement les aurait rassurés davantage. L'amendement que nous tentions d'apporter au projet de loi n'était pas déraisonnable. Toutefois, ainsi va la vie. Nous verrons ce qui adviendra à partir de maintenant.

The Chair: Thank you, Senator Peterson.

I will now recognize the sponsor of the bill, Senator Plett.

Senator Plett: Chair, first, I would also like to echo my colleague's comments congratulating Senator Peterson. I know that he will not be in the Senate much longer, but I look forward to still seeing him the week after next, when we do our closing speeches.

I would like to concur with Senator Peterson that I do not believe that anything he has done here has been unreasonable. I think we have a good bill here. I am proud that we have that, and I am happy that, in principle, members opposite have supported this bill. I want to extend my appreciation to you for doing that. We cannot, obviously, always agree on every issue, and that is why we have the democratic process.

I appreciate, Senator Peterson, your coming in here. You did that on the Wheat Board bill. You did a good job there, and you did a good job here. Thank you very much.

The Chair: Honourable senators, before I adjourn the meeting, I would like to bring to the attention of senators, the officials and Canadians that there is no doubt in my mind that we have had due diligence on Bill S-11. There is no doubt in my mind that we have had sufficient debate on Bill S-11. For the record, let it be known that on Bill S-11, sponsored by Senator Plett, we have had five meetings. We have heard 22 witnesses for a total of 9 hours and 55 minutes.

I will now say to the honourable senators and officials, thank you very much for your cooperation and engagement in the debate.

(The committee adjourned.)

Le président : Merci, sénateur Peterson.

Je vais maintenant céder la parole au parrain du projet de loi, le sénateur Plett.

Le sénateur Plett : Monsieur le président, j'aimerais premièrement ajouter ma voix à celle de mon collègue qui a félicité le sénateur Peterson. Je sais qu'il ne siègera plus au Sénat pendant encore très longtemps, mais je me réjouis de le revoir tout de même dans deux semaines, lorsque nous prononcerons nos discours de clôture.

De plus, j'aimerais dire que je suis d'accord avec le sénateur Peterson. Selon moi, rien de ce qu'il a proposé ici n'était déraisonnable. Je pense que nous avons adopté un bon projet de loi. Je suis fier que nous ayons accompli cela et heureux de constater que les sénateurs d'en face appuient, en principe, le projet de loi. Je tiens à vous remercier de cet appui. Manifestement, nous ne pouvons pas toujours être du même avis au sujet des enjeux, et c'est la raison pour laquelle le processus démocratique existe.

Sénateur Peterson, je vous remercie de votre présence. Vous avez fait la même chose dans le cadre de l'étude du projet de loi sur la Commission du blé. Vous avez effectué un excellent travail en cette occasion, tout comme ici. Je vous en remercie infiniment.

Le président : Honorables sénateurs, avant de lever la séance, j'aimerais attirer l'attention des sénateurs, des représentants officiels et des Canadiens sur le fait qu'à mon avis, il ne fait aucun doute que nous avons pris les mesures nécessaires concernant le projet de loi S-11 et que nous avons alloué suffisamment de temps pour le débattre. Je tiens à préciser pour le compte rendu que, dans le cadre de l'étude du projet de loi S-11, parrainé par le sénateur Plett, nous avons tenu cinq séances et entendu 22 témoins, ce qui a exigé au total 9 heures et 55 minutes.

Je vais maintenant remercier les sénateurs et les représentants officiels de leur coopération et de leur participation aux débats.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, October 2, 2012

Agriculture Union — Public Service Alliance of Canada:

Bob Kingston, National President.

As an individual:

Paul Caron.

Consumers' Association of Canada:

Mel Fruitman, Vice-President.

Consumers Council of Canada:

Elizabeth Nielsen, Board Member.

Thursday, October 4, 2012

Canadian Food Inspection Agency:

Neil Bouwer, Vice-President, Policy and Programs;

Colleen Barnes, Executive Director, Program, Regulatory and Trade Policy.

Department of Justice Canada:

Julie Adair, Legal Counsel, Agriculture and Food Inspection Legal Services.

TÉMOINS

Le mardi 2 octobre 2012

Syndicat de l'agriculture — Alliance de la Fonction publique du Canada :

Bob Kingston, président national.

À titre personnel :

Paul Caron.

Association des consommateurs du Canada :

Mel Fruitman, vice-président.

Conseil des consommateurs du Canada :

Elizabeth Nielsen, membre du conseil d'administration.

Le jeudi 4 octobre 2012

Agence canadienne d'inspection des aliments :

Neil Bouwer, vice-président, Politiques et programmes;

Colleen Barnes, directrice exécutive, Politiques sur les programmes, la réglementation et le commerce.

Ministère de la Justice :

Julie Adair, Services juridiques, Agriculture et inspection des aliments.